

Université de Montréal

L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie
québécoise de 1950 à 1980

par
Josiane Lavallée

Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade Maître ès arts (M.A.)
en histoire

Septembre, 2006



©, Josiane Lavallée, 2006

D

7

US4

2006

v.028

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie
québécoise de 1950 à 1980

présenté par
Josiane Lavallée

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

[REDACTED]

président-rapporteur

[REDACTED]

directeur de recherche

[REDACTED]

membre du jury

13 NOV, 2006

Résumé

Ce mémoire sur l'influence de l'historien Maurice Séguin sur trois générations d'historiens québécois aura permis de mesurer l'importance de l'œuvre du théoricien du néo-nationalisme que fut Maurice Séguin dans l'historiographie québécoise de 1950 à 1980. Pour ce faire, nous avons cherché à vérifier l'influence de son interprétation néo-nationaliste de l'histoire des deux « *Canadas* » sur ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet et sur certains de ses étudiants que nous avons définis pour les fins de ce mémoire comme disciples de Maurice Séguin. À la lumière d'un bilan historiographique de Lionel Groulx à Gérard Bouchard sur la conception de la nation et du nationalisme, nous avons pu circonscrire l'apport de Maurice Séguin à l'historiographie québécoise en ce qui a trait à la question nationale. En partant de l'hypothèse que c'est à travers les œuvres de ses collègues et de ses étudiants-disciples qu'il est possible de retracer l'influence de Séguin et le rayonnement de son œuvre, nous avons tenté de mesurer cette influence en analysant les œuvres de ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet (1^{ère} génération) et celles de ses étudiants que furent les André Lefebvre, Pierre Tousignant, Denis Vaugeois, Jean-Pierre Wallot (2^e génération), Robert Comeau et Gilles Bourque (3^e génération). Finalement, nous nous sommes intéressée à la place qu'avait pu détenir l'interprétation néo-nationaliste à l'intérieur de deux manuels d'histoire du Québec des années 1970. Nous avons privilégié l'analyse comparative pour dégager les similitudes et les variantes entre l'œuvre de Séguin et celles de ses collègues et de ses étudiants-disciples. Pour cette analyse comparative, nous avons retenu les principaux concepts des *Normes* de Séguin et son interprétation de la Conquête, de l'Acte de Québec de 1774, de l'Acte constitutionnel de 1791, des Rébellions de 1837-38, de l'Union de 1840 et de la « Confédération » de 1867.

Mots clés : historien- Maurice Séguin- influence- historiographie québécoise- nation- nationalisme- néo-nationalisme- Québec- générations- (1950-1980).

Summary

The present dissertation, which deals with the influence of historian Maurice Séguin over three generations of Quebec historians, is an attempt to measure the importance of the works of Maurice Séguin, the theoretician of neo-nationalism in Quebec historiography during the period going from 1950 to 1980. To do so, we tried to assess the influence his neo-nationalist interpretation of history has had in the two "*Canadas*", over his colleagues Guy Frégault and Michel Brunet, and over some of his students, referred to, for the purposes of this dissertation, as "Maurice Séguin's disciples". Under the light of our assessment of the Quebec historiography from Lionel Groulx to Gérard Bouchard concerning their conceptions of "nation" and of "nationalism", we could circumscribe Maurice Séguin's contribution to Quebec's historiography concerning the national question. We chose, as a point of departure, the hypothesis that it is possible to assess Séguin's influence and the influence of his works throughout this period through the works of his colleagues and of his students-disciples. We tried to measure this influence by analyzing the works of his colleagues, Guy Frégault and Michel Brunet (First generation); of his students André Lefebvre, Pierre Tousignant, Denis Vaugois, and Jean-Pierre Wallot (Second generation); and of Robert Comeau et Gilles Bourque (Third generation). Finally we focused on evaluating the importance that the neo nationalist interpretation may have had over two History of Quebec school text books published in the seventies. We have privileged the comparative analysis to demonstrate the similarities and the variations between Séguin's works and those of his colleagues and students-disciples. In our comparative analysis, we used the main concepts of Séguin's *Normes* and of his interpretation of the Conquest, of the 1774 *Quebec Act*, of the 1791 *Constitutional Act*, of the 1837-1838 Rebellions, of the 1840 *Union Act*, and of the 1867 "*Confederation*".

Key words: historian- Maurice Séguin- influence- Quebec historiography- nation- nationalism- neo-nationalism- Quebec- generations- (1950-1980).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii	
SUMMARY	iv	
REMERCIEMENTS.....	vii	
INTRODUCTION.....	1	
CHAPITRE I		
LA CONCEPTION DE LA NATION ET DU NATIONALISME DANS		
L'HISTORIOGRAPHIE QUÉBÉCOISE DE LIONEL GROULX À GÉRARD		
BOUCHARD.....		13
Nationalisme, catholicisme et traditionalisme dans la pensée de Lionel Groulx.....	13	
L'École de Montréal et l'émergence du néo-nationalisme au Québec.....	21	
L'École de Laval : Marcel Trudel et le duo Fernand Ouellet- Jean Hamelin.....	34	
Les historiens néo-nationalistes des années 1950-1980 : disciples de Maurice Séguin.....	40	
Les historiens du courant moderniste des années 1970-1980.....	42	
Le retour de l'histoire politique et la question nationale dans l'historiographie québécoise.....	44	
CHAPITRE II		
LA PREMIÈRE GÉNÉRATION DE DISCIPLES DE MAURICE SÉGUIN : GUY		
FRÉGAULT ET MICHEL BRUNET.....		49
Introduction.....	49	
Guy Frégault en complémentarité avec Maurice Séguin.....	50	
Michel Brunet diffuseur de la pensée de Maurice Séguin.....	61	

CHAPITRE III

LES HISTORIENS NÉO-NATIONALISTES DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION.....73

Introduction.....73

André Lefebvre : une admiration inconditionnelle pour son maître.....73

Pierre Tousignant : disciple de Séguin et spécialiste de la Constitution de 1791.....83

Denis Vaugeois : un fidèle disciple de Maurice Séguin.....93

Jean-Pierre Wallot : une « déviation » du séguinisme vers la socio-économie.....103

CHAPITRE IV

LA TROISIÈME GÉNÉRATION DE DISCIPLES DE SÉGUIN.....119

Introduction.....119

Robert Comeau : l'historien du politique.....119

Gilles Bourque : un apport marxiste à l'interprétation historique de M. Séguin.....129

CHAPITRE V

L' INTERPRÉTATION NÉO-NATIONALISTE DANS DEUX MANUELS D'HISTOIRE DU QUÉBEC 1970-1984.....143

Introduction.....143

Canada-Québec : Synthèse historique : (Vaugeois-Lacoursière).....144

L'Amérique du Nord Britannique 1760-1867 : (Lahaise-Vallerand).....148

CONCLUSION.....158

BIBLIOGRAPHIE.....166

Remerciements

Ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans le soutien indéfectible de mes proches. Je tiens à remercier mes parents, ma famille et mes amis pour m'avoir encouragée tout au long de mes recherches, d'avoir cru en moi et en ma réussite. Je tiens aussi à remercier mon directeur monsieur Jean-Pierre Wallot qui a gentiment accepté de diriger mon mémoire à partir d'Ottawa. Un merci tout à fait spécial pour ses conseils précieux et pour l'intérêt qu'il a toujours démontré à l'endroit de mon sujet de recherche et ce, des nos premiers échanges. À chaque rencontre à Ottawa, ce fut un plaisir d'échanger avec lui au sujet de Maurice Séguin. Enfin, je ne voudrais pas oublier de remercier l'historien Pierre Tousignant qui m'a gentiment accueilli au Centre de documentation du département d'histoire les jeudis après-midi afin de m'aider dans mes recherches.

Introduction

Dans ce mémoire de maîtrise, nous étudierons l'influence de la pensée de l'historien Maurice Séguin de l'École de Montréal sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980 à travers les ouvrages de ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet ainsi que ceux de ses principaux étudiants-disciples qui firent carrière dans l'enseignement universitaire ou dans la haute fonction publique québécoise. Théoricien et père du néo-nationalisme dans l'historiographie québécoise, Maurice Séguin a contribué à l'émergence d'une nouvelle interprétation globale de l'histoire nationale du Canada dès 1947 lors de la soutenance de sa thèse de doctorat à l'Université de Montréal qui portait sur *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*.¹ À partir de 1948, il enseigna au Département d'histoire de l'Université de Montréal où il prit sa retraite en juin 1984. Deux mois plus tard, il décédait le 28 août 1984.

Dans sa thèse, en rupture avec l'historiographie nationaliste traditionnelle, Séguin affirma que la cause centrale de l'infériorité économique des Canadiens français n'était pas leur mauvaise volonté ou leur inexpérience au niveau économique, mais résultait de la Conquête de 1760. Ainsi, aux yeux de Séguin, la défaite de 1760 scella le sort des Canadiens en les condamnant à l'annexion, à la subordination politique et économique tout en rendant impossible leur indépendance politique à long terme. Ayant perdu la projection et la protection de leur mère-patrie, la France, ainsi que la pleine maîtrise potentielle de leur vie politique et économique au niveau interne et externe de la colonie, les Canadiens de l'époque étaient appelés à survivre annexés à la nation britannique dorénavant présente au sein du territoire canadien. Cette interprétation néo-nationaliste qu'on qualifia dans l'historiographie québécoise de « pessimiste » ou d'« histoire noire » fut le cadre d'analyse de l'histoire nationale enseignée par Séguin et ses collègues Guy Frégault et Michel

¹ La thèse de doctorat de Maurice Séguin fut publiée en 1970 sous le titre *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850), Essai d'histoire économique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 284 p.

Brunet au Département d'histoire de l'Université de Montréal durant les années 1950, 1960 et 1970.

En quoi le fait d'étudier et de traiter de l'influence de la pensée de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise est-il encore pertinent plus de vingt ans après sa mort ? Certes, aucun historien dans l'historiographie québécoise n'a nié l'influence de Maurice Séguin sur ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet et sur l'évolution du nationalisme québécois au cours des années cinquante et soixante. Toutefois, son influence sur les générations suivantes d'historiens a été beaucoup plus occultée et aucune étude à ce sujet n'a encore été entreprise.

D'autre part, le fait que Maurice Séguin a très peu publié au cours de sa carrière tout en demeurant retiré des événements publics (colloques, conférences, émissions), préférant se consacrer à l'enseignement de son interprétation néo-nationaliste, a engendré une marginalisation de son rôle et de son influence sur l'historiographie québécoise. C'est dans ce contexte qu'il nous apparaît indispensable de traiter de l'influence de l'historien Maurice Séguin sur trois générations d'historiens néo-nationalistes. À l'intérieur de la première génération, nous retrouvons ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet qui dès le début des années 1950 formèrent rapidement avec lui le trio de l'École de Montréal à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal. Quant à la seconde génération, elle est constituée de la première génération d'étudiants qui ont eu Séguin comme professeur durant les années 1950 tout en devenant des disciples, plus ou moins entiers, de ce dernier. Nous avons retenu les principaux, soit André Lefebvre, Pierre Tousignant, Denis Vaugeois, Jean-Pierre Wallot et Noël Vallerand. Enfin, au sein de la troisième génération de disciples de Séguin, nous retrouvons l'historien Robert Comeau et le sociologue Gilles Bourque qui ont reçu l'enseignement de Séguin durant les années 1960 .

En ce qui a trait à la période étudiée, nous retiendrons pour fin d'analyse les années 1950, 1960 et 1970. Bien que l'historien Paul-André Linteau écrivait en 1983 dans la Revue *Liberté* que « Michel Brunet et Maurice Séguin, contrairement à l'impression qu'on peut alors en avoir de l'extérieur, n'ont à peu près aucune influence intellectuelle sur les étudiants qui arrivent à l'université à partir de 1965 »², nous croyons néanmoins que l'influence de Séguin sur l'historiographie va au-delà de 1965. Par exemple, nos deux principaux disciples de la troisième génération, en l'occurrence Robert Comeau et Gilles Bourque, ont repris des pans de l'interprétation néo-nationaliste dans leurs recherches et leurs ouvrages postérieurs à 1965. De plus, durant les années 1970, le contenu des deux principaux manuels d'histoire du Canada et du Québec destinés à l'enseignement de l'histoire nationale au secondaire et au collégial s'appuyait sur le cadre d'analyse de l'interprétation néo-nationaliste et furent rédigés par deux disciples de Séguin, c'est-à-dire Denis Vaugeois et Noël Vallerand.

Au niveau de l'historiographie québécoise, très peu d'ouvrages portant directement sur l'historien Maurice Séguin et l'École de Montréal ont été publiés. Comme principale étude de référence qui demeure l'œuvre la plus achevée à ce jour sur le sujet, nous avons la thèse de doctorat du sociologue Jean Lamarre publiée en 1993 chez Septentrion sous le titre : *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet 1944-1969*. Toutefois, cet ouvrage ne traitait pas essentiellement de l'influence de Maurice Séguin mais davantage de son cheminement intellectuel, de son œuvre et de son interprétation historique ainsi que du cheminement et de l'œuvre de ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet. Certes, dans les deux parties consacrées respectivement à Frégault et à Brunet, Lamarre a analysé l'influence que Séguin a pu avoir sur les écrits de ses deux collègues. Malgré tout, sa problématique centrale se situait davantage au niveau des

² Paul-André Linteau, « *La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur* », *Liberté*, vol. 25, no 3, juin 1983, p. 38. Ronald Rudin a, quant à lui, affirmé qu'« après la mort de Groulx, ses disciples « hérétiques » n'exercèrent plus guère d'influence sur l'historiographie québécoise ». Voir *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 146.

œuvres du trio de l'École de Montréal et de leurs apports respectifs à l'historiographie québécoise et non sur l'influence de Maurice Séguin.

En 1998, dans son livre *Faire de l'histoire au Québec*, l'historien Ronald Rudin consacra un chapitre à l'École de Montréal dans lequel il tenta de démontrer qu'il n'y avait pas eu de rupture radicale entre Lionel Groulx et les historiens de l'École de Montréal. Critiquant la thèse de Jean Lamarre qui soutenait que l'interprétation néo-nationaliste rompait indéniablement avec la conception de l'histoire et l'idéologie de la survivance nationale endossées par Groulx et les historiens canadiens-français depuis Garneau, Rudin affirma « que les historiens montréalais conservaient assez de points communs avec Groulx pour que le maître demeure en bons termes avec ses disciples jusqu'au début des années 1960. Le maintien de ces excellentes relations tint, en grande partie, au fait que Groulx ne cessa jamais d'évoluer comme historien, même après sa retraite »³.

En 1987, trois ans après le décès de Séguin survenu le 28 août 1984, l'historien Robert Comeau prenait l'initiative de publier un livre-hommage à la mémoire de son maître à penser, car il regrettait « qu'il ne fût pas plus connu en dehors du milieu des historiens et des professeurs d'histoire »⁴. Ce livre constitué de divers témoignages des principaux disciples de Séguin et d'anciens étudiants fut aussi l'occasion pour les intellectuels québécois de découvrir *les Normes* de Séguin. Un texte d'une centaine de pages dans lequel Séguin avait défini une série de concepts sur lesquels reposa toute son interprétation néo-nationaliste de l'histoire du Canada. Polycopié une première fois en 1965 pour les étudiants qui suivaient son cours sur *les Normes*, Séguin n'a jamais voulu que ce texte soit publié de son vivant.

En 1999, l'historien Pierre Tousignant, un des disciples de la deuxième génération, répondait à l'invitation de l'historien André Lefebvre de rééditer les *Normes* de Séguin chez Guérin. Maison d'édition qui auparavant avait publié en

³ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, p. 119.

⁴ Robert Comeau, « Introduction », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains, suivi des Normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB, 1987, p. 7.

1997 *Histoire de deux nationalismes au Canada* qui reprenait le cours de Séguin sur « l'explication historique de l'évolution politique (et économique) des deux Canadas » en dix-sept leçons et en 1995, dans l'effervescence du référendum sur la souveraineté du Québec, Guérin réédita un texte de Séguin sous le titre *Une histoire du Québec, Vision d'un prophète* qui fut publié à l'origine en 1973 aux Éditions du Burin dans la collection l'Humanité en marche sous le titre *Le Québec*.

En ce qui a trait aux textes consacrés à Maurice Séguin ou à son influence sur l'historiographie québécoise, nous avons retenu les principaux et ceux qui nous apparaissaient les plus pertinents.

Tout d'abord, nous avons retenu trois textes de l'historien Jean Blain qui a reçu l'enseignement de Séguin durant les années 1950, mais qui, selon l'historien Pierre Tousignant, ne s'est jamais identifié comme disciple de Séguin. Comme premier texte, nous avons la préface qu'il rédigea à l'occasion de la publication de la thèse de doctorat de Maurice Séguin chez Boréal Express en 1970. Dans ce texte intitulé : *Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale*, Jean Blain reconnaît l'influence considérable que Séguin a eue auprès de Frégault et Brunet et sur plusieurs cohortes d'étudiants en histoire. À ses yeux, « Séguin incarne au plus haut point le type de l'historien professeur, par opposition à l'historien-qui-écrit »⁵. Préférant le contact direct et le dialogue avec son interlocuteur, il demeurait tout disponible pour ses étudiants, d'où la profonde influence qu'il exerça sur ces derniers. De plus, après avoir résumé dans ses grandes lignes la thèse de Séguin, Blain soutient qu'au niveau de la structure de son modèle explicatif global et de ses implications, l'interprétation séguiniste se distingue de celle de Groulx et ce, même si elle continue de reposer essentiellement sur une conception nationale de l'histoire du Canada. Dans les deux autres textes publiés en 1974 et 1976 dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*⁶, Jean Blain relate plus particulièrement l'apport

⁵ Jean Blain, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale » dans Maurice Séguin, *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, p. 17.

⁶ Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie des années 1950-1960, Guy Frégault et l'École de Montréal », Montréal, *RHAF*, vol. 28, no 2, septembre 1974, p. 163-186 et

de Guy Frégault et de l'École de Montréal à l'historiographie québécoise des années 1950 et 1960 et la réaction des sociologues à l'interprétation néo-nationaliste au tournant des années 1960.

Il faudra attendre l'année 1966 pour voir le tout premier article consacré spécifiquement à Maurice Séguin dans un magazine grand public. Le journaliste Michel Lapalme du *Maclean*, ancêtre de la revue *Actualité*, titrait dans le numéro d'avril de cette année-là : « Le nouveau chanoine Groulx s'appelle Séguin. Le moins connu et le plus controversé des historiens canadiens-français fabrique des séparatistes...et des défaitistes ». Avec cet article de vulgarisation, le journaliste avait en tête de faire connaître au grand public le successeur de Groulx à l'Université de Montréal tout en précisant les grandes lignes de cette nouvelle interprétation de l'histoire du Canada que les étudiants de Séguin allaient essaimer par la suite dans les institutions d'enseignement et dans le mouvement indépendantiste, en particulier à l'intérieur du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

En 1979, c'est au tour du disciple André Lefebvre de rappeler à nouveau la pensée du théoricien du néo-nationalisme dans un article publié dans *La Presse pédagogique* sous le titre « Le professeur Maurice Séguin et ses normes. Préface en manière de témoignage ». Ce texte se voulait être avant tout un témoignage « d'admiration et de reconnaissance » de Lefebvre envers son maître à penser que fut Maurice Séguin. À la lecture de ce témoignage, on sent l'énorme influence que le professeur Séguin a eue sur son étudiant-disciple.

Deux ans plus tard, l'historien Pierre Tousignant publiera dans les *Cahiers d'histoire* un texte ayant pour titre : « Maurice Séguin, maître à penser de l'École néo-nationaliste de Montréal : la genèse de son interprétation néo-nationaliste et ses premiers disciples Guy Frégault et Michel Brunet ». Tout en reprenant la genèse de l'interprétation néo-nationaliste de son maître, Tousignant analyse l'influence de

« Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie au tournant des années 1960, La réaction à Guy Frégault et à l'École de Montréal- La voie des sociologues », Montréal, *RHAF*, vol. 30, no. 3, décembre 1976, p. 323-362.

Séguin auprès de Guy Frégault et Michel Brunet. Selon lui, Frégault se serait entièrement converti au néo-nationalisme. À ce sujet, il écrit que « la transformation fut d'autant plus remarquable que grande avait été sa résistance »⁷. Il fallut trois ans à Frégault pour adopter l'interprétation historique de son collègue. Pour ce qui est de Brunet, « tout fervent disciple de Groulx qu'il fût, il ne tarda pas à se laisser séduire par la nouvelle interprétation de son collègue Séguin »⁸.

Au lendemain de la mort de Séguin survenue en 1984, Michel Brunet et Pierre Tousignant écrivent respectivement un article dans *Le Devoir* retraçant la carrière et l'œuvre du maître à penser de l'École de Montréal⁹.

Toujours en 1984, l'historien Jean-Pierre Wallot publie un texte dans *Continuité et rupture, Les sciences sociales au Québec* sur « L'histoire et le néo-nationalisme des années 1947-1970 » où il relate comment les historiens de l'École de Montréal avec leur interprétation néo-nationaliste ont rompu avec l'interprétation nationaliste traditionnelle en rejetant le mythe de l'égalité des peuples fondateurs au Canada. Selon Wallot, le néo-nationalisme a « revigoré et ranimé » le nationalisme québécois au cours des années 1950 et 1960 en démontrant la nécessité pour le Québec d'acquérir une autonomie politique et économique beaucoup plus large pour s'assurer un épanouissement normal.

En 1985, Jean-Pierre Wallot signe à nouveau un article dans *La Revue d'histoire de l'Amérique française* sous le titre : « À la recherche de la nation : Maurice Séguin (1918-1984) » dans lequel il décrit la richesse intellectuelle de la pensée de Séguin et sa contribution indéniable à l'historiographie québécoise. Wallot souligne l'influence profonde que Séguin a eue auprès de ses étudiants ainsi que sur

⁷ Pierre Tousignant, « Maurice Séguin, maître à penser de l'École néo-nationaliste de Montréal : la genèse de son interprétation néo-nationaliste et ses premiers disciples Guy Frégault et Michel Brunet », Montréal, *Cahiers d'histoire*, vol. 1, no 1, printemps 1981, p. 13-14.

⁸ *Ibid.*, p. 15.

⁹ Michel Brunet, « Feu Maurice Séguin. Les étapes de l'historien et du maître à penser », *Le Devoir*, 8 septembre 1984, p. 11 et 14, et Pierre Tousignant, « À la mémoire de Maurice Séguin », *Le Devoir*, 30 août 1984, p. 8.

la pensée nationale québécoise des années 1950 à 1980. À la lecture de ce texte, on peut constater toute l'admiration et le respect que l'historien Wallot a eus pour son professeur tout au long de sa carrière.

Dans un texte publié en 1987 dans le livre hommage à Maurice Séguin¹⁰, le sociologue Gilles Bourque, tout en reconnaissant l'influence de Séguin durant plus de vingt-cinq ans sur l'historiographie québécoise, précise « que le rayonnement de Maurice Séguin tient davantage à son enseignement qu'à son œuvre écrite »¹¹ car, comme nous l'avons souligné, il a peu publié au cours de sa carrière de plus de 35 ans. Selon Bourque,

c'est donc sous une forme transformée qu'il nous faut retracer cette influence, dans la production des historiens, les plus souvent ses collègues, qu'il a directement inspirés. Il faut donc lire l'influence première de Maurice Séguin dans l'œuvre de l'ensemble des historiens de ce qu'on a appelé l'École de Montréal, de Michel Brunet à Pierre Tousignant et à Jean-Pierre Wallot. S'il existe des nuances importantes entre les œuvres des historiens de cette école, on doit reconnaître qu'une grande partie de leur unité résulte de leur commun rapport aux travaux de Maurice Séguin. Bien plus, c'est à travers les traces qu'ont laissées les travaux de Maurice Séguin dans la production d'un Wallot ou d'un Tousignant qu'il faudra chercher l'influence qu'il a exercée chez les historiens des nouvelles générations.¹²

Bref, en trente-cinq ans de carrière universitaire, Maurice Séguin et son interprétation néo-nationaliste aurait davantage rayonné par l'intermédiaire de ses collègues et par le biais de la deuxième et troisième génération d'historiens néo-nationalistes qui auraient repris, en tout ou en partie, l'œuvre novatrice de leur maître à penser. Nous entendons bien, au cours de ce mémoire de maîtrise, confirmer ou infirmer cette hypothèse formulée à l'origine par le sociologue Gilles Bourque.

Pour cerner l'influence de Séguin sur l'historiographie québécoise des années 1950, 1960 et 1970, il faudra se demander comment l'interprétation historique de ce

¹⁰ Gilles Bourque, « L'œuvre de Maurice Séguin » dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 72-79.

¹¹ *Ibid.*, p.72.

¹² *Ibid.*, p. 72-73.

dernier a-t-elle été reprise par ses collègues de l'École de Montréal et les historiens de la seconde et de la troisième génération ? De quelle manière a-t-elle inspiré ses collègues Guy Frégault (1918) et Michel Brunet (1917) et les historiens néo-nationalistes de la seconde génération tels André Lefebvre (1926), Pierre Tousignant (1931), Denis Vaugeois (1933), Jean-Pierre Wallot (1935) et ceux de la troisième génération comme Robert Comeau (1945) et Gilles Bourque (1942) devenu sociologue par la suite. Pour chacun, nous tenterons d'identifier les emprunts qu'ils ont faits au cadre interprétatif de Séguin et de voir jusqu'où ces historiens s'en sont inspirés ? Dans le cas de certains disciples, il sera essentiel de décrire l'évolution de leur analyse de l'histoire du Canada et du Québec qui sur certains aspects n'est pas similaire à celle de Séguin. Finalement, nous tenterons d'analyser comment les auteurs Denis Vaugeois et Noël Vallerand ont repris l'interprétation néo-nationaliste dans leurs manuels d'histoire du Canada et du Québec publiés respectivement en 1969 et 1971.

Au plan méthodologique, nous inscrirons notre recherche dans le cadre des écrits sur l'évolution de l'historiographie et de la pratique historique depuis 1950. Par ailleurs, en partant des concepts-clés que Maurice Séguin a élaborés dans son système de *Normes*, nous analyserons de quelle manière ils furent repris à certains moments dans les ouvrages des historiens néo-nationalistes des trois générations que nous avons décrites plus haut. Parmi ces concepts, nous retiendrons les principaux, soit ceux de « l'agir (par soi) collectif », de « l'interaction des facteurs » politique, économique, et culturel, d' « oppression essentielle » et de « colonisation intégrale ».

Définissons brièvement ces différents concepts développés par Séguin. Tout d'abord, « l'agir (par soi) collectif » consiste pour une nation d'agir librement par elle-même dans le but d'acquérir ses propres expériences, de résoudre elle-même ses problèmes internes et externes tant au niveau politique et économique que culturel et de se présenter par elle-même au monde. En contrepartie, pour Séguin, le remplacement de cet « agir (par soi) collectif » par l'agir collectif d'une autre nation étrangère constitue une « oppression essentielle ».

Pour Séguin, la « colonisation intégrale » consistait pour une métropole comme la France à coloniser « au sens plein, au sens normal du mot », en implantant, en protégeant, en défendant et en développant au moyen d'individus, d'institutions et de richesses une nouvelle nation et ce, à tous les niveaux de la vie en société. Car à l'intérieur de toute nation, « l'interaction des facteurs » politique, économique et culturel est essentiel à l'équilibre de « l'organisme » national. Selon Séguin, en interagissant entre eux, ces trois principaux facteurs créeront des rapports de force qui corrélativement en viendront à modifier le poids relatif de chacun d'entre eux. Néanmoins, aucun des trois facteurs ne doit être sous-estimé ou surestimé au risque de déséquilibrer la collectivité nationale.

Outre l'analyse comparative des concepts que nous venons de définir, il sera essentiel de comparer l'interprétation générale de Séguin de l'histoire du Canada avec celles de ses disciples présentés précédemment. Plus précisément, nous retiendrons la période de 1760 à 1867, car Séguin s'est davantage intéressé à l'analyse de cette période. Dans la mesure du possible, notre analyse comparée portera essentiellement sur le sens de la Conquête de 1760, sur les constitutions de 1774 et de 1791, sur les Rébellions de 1837-38, sur l'Union de 1840 et finalement sur la « Confédération » de 1867. En somme, méthodologiquement, nous ferons une analyse de contenu.

Le corpus pour une telle recherche sera constitué des livres de Maurice Séguin, de Guy Frégault et de Michel Brunet ainsi que des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat et des livres rédigés par les disciples de Séguin de la deuxième et troisième génération, dont la liste exhaustive se retrouve dans notre bibliographie. De plus, nous analyserons deux manuels en histoire du Canada et du Québec produits en 1969 et 1971 et qui reflètent l'influence de Séguin, soit le *Canada-Québec, Synthèse historique* de Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière et *L'histoire de l'Amérique du Nord Britannique, 1760-1867* de Noël Vallerand et Robert Lahaise.

Enfin, ces sources seront complétées par la lecture d'ouvrages et d'articles de revues portant sur l'historiographie québécoise, sans oublier les livres, les articles de journaux et les articles parus dans des revues spécialisées en histoire, en politique et en sociologie relatant l'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise, ainsi que par des entrevues avec les disciples de Séguin qui sont à l'étude dans ce mémoire¹³.

Dans le premier chapitre, nous poserons un regard approfondi sur la conception de la nation et du nationalisme dans l'historiographie québécoise de Lionel Groulx à Gérard Bouchard en passant par l'École de Montréal avec Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, et l'École de Laval avec Marcel Trudel ainsi que le duo Fernand Ouellet et Jean Hamelin du Département d'histoire de l'Université Laval, sans oublier les historiens néo-nationalistes, disciples de Séguin, des années 1950, 1960 et 1970 qui ont repris l'analyse séguiniste et les historiens modernistes des années 1970, 1980, 1990 qui se sont davantage intéressés à l'histoire sociale tout en occultant le néo-nationalisme de leur analyse. Nous terminerons ce chapitre par une analyse des écrits de l'historien Gérard Bouchard portant sur la redéfinition de l'histoire nationale, de la conception de la nation et du nationalisme québécois de manière inclusive.

Dans le deuxième chapitre, nous porterons notre attention sur la première génération de disciples de Maurice Séguin avec Guy Frégault et Michel Brunet. Nous analyserons à travers leurs ouvrages respectifs l'influence de Séguin et de son interprétation néo-nationaliste. Nous tenterons de distinguer au niveau du contenu notionnel les similitudes avec l'interprétation néo-nationaliste et les dissemblances. Il sera tout aussi essentiel d'étudier l'évolution de leur œuvre respective.

¹³ Nous n'avons pu effectuer une entrevue avec Pierre Tousignant, car il n'était pas à l'aise avec le fait d'être enregistré.

Dans le troisième chapitre, il sera question de la deuxième génération de disciples de Séguin avec André Lefebvre (1926), Pierre Tousignant (1931), Denis Vaugeois (1933) et Jean-Pierre Wallot (1935). Après une biographie condensée, nous analyserons l'influence de la pensée de Séguin et de son interprétation de l'histoire du Canada à partir des mémoires de maîtrise, des thèses de doctorat et des ouvrages respectifs rédigés par ces quatre historiens de la seconde génération. Il sera tout aussi important de discerner dans leurs écrits et leurs analyses ce qu'ils ont repris de l'interprétation néo-nationaliste de ce qu'ils ont apporté de nouveau à l'historiographie québécoise.

Dans le quatrième chapitre, nous nous pencherons sur la troisième génération de disciples de Séguin avec Robert Comeau et Gilles Bourque. Nous verrons comment ces derniers ont repris dans leurs recherches le cadre d'analyse de l'interprétation néo-nationaliste tout en l'insérant dans une perspective marxiste. Nous verrons comment ils ont été marqués par l'analyse des rapports de force enseignée par Séguin dans ses cours.

Finalement, dans le cinquième chapitre, nous porterons notre réflexion sur l'étude de deux manuels d'histoire du Canada et du Québec. À travers ces deux manuels, nous pourrions démontrer que l'interprétation néo-nationaliste s'est retrouvée dans l'enseignement dispensé aux élèves du secondaire et aux étudiants du collégial durant les années 1970.

Chapitre I

La conception de la nation et du nationalisme dans l'historiographie québécoise de Lionel Groulx à Gérard Bouchard.

Nationalisme, catholicisme et traditionalisme dans la pensée de Lionel Groulx.

À partir de 1915 jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'historiographie canadienne-française sera sans contredit dominée par le chanoine Lionel Groulx qui reprendra l'idéologie de la survivance nationale développée par Garneau au siècle précédent. Cependant, il se détachera de Garneau qui, autrefois, s'était opposé au pouvoir temporel de l'Église, avait pourfendu dans sa première édition de *l'Histoire du Canada depuis sa découverte* Mgr. De Laval et avait dénoncé l'interdiction faite aux Huguenots d'émigrer en Nouvelle-France après la révocation de l'édit de Nantes, sans oublier qu'il avait remis en question les institutions d'Ancien régime puisqu'elles étaient néfastes à la démocratie et la liberté de la nation. Aux yeux de Groulx, cette interprétation libérale et anticléricale de l'histoire du Canada de Garneau allait à l'encontre de sa propre vision de l'histoire providentielle et conservatrice.

Nous savons que Groulx faisait intervenir la notion de Providence dans l'étude des lendemains de la Conquête. Même s'il n'interprétait pas la Conquête comme un événement providentiel, après 1760 la Providence était au rendez-vous à chaque tournant de l'histoire de son peuple. Ainsi, en 1774, 1791, 1848 et 1867 la Providence a agi et c'est ainsi que son peuple a pu continuer d'exister à travers la lutte pour la survivance de la nation canadienne-française. Selon l'historien Michel Bock, dans la pensée de Lionel Groulx « la survivance de la nation canadienne-française...relevait de la Providence, pour peu qu'on voulût bien en accepter la

direction »¹. Pour Groulx, entre 1840-1848, son héros « La Fontaine avait incarné la détermination indomptable des Québécois à lutter pour leur survie contre des forces infiniment supérieures. Il avait suffi à La Fontaine de quelques brèves années, après l'imposition aux francophones de l'Union des Canadas pour reconquérir une certaine égalité pour son peuple »².

Bien que Groulx a reconnu la mise en minorité progressive des Canadiens français à l'intérieur du Canada après l'Acte d'Union de 1840 et l'Union fédérale de 1867, il n'a pas remis en question l'idée de pacte entre les deux peuples fondateurs égaux en droits. Michel Bock souligne que Groulx « chercha à démontrer que l'AANB, le résultat des victoires cumulées depuis la Conquête par les Canadiens français, reposait sur une idée-force immuable : l'existence de deux nations, de deux "peuples fondateurs" au Canada »³. Selon lui, les Canadiens français se devaient de faire respecter le « Pacte de 1867 » et de faire fonctionner l'appareil gouvernemental dans le bon sens de manière à renforcer les pouvoirs octroyés au Québec dans la constitution.

À ses yeux, les Canadiens français, ayant été les premiers à introduire le christianisme et la civilisation française en Amérique, avaient acquis le droit d'exister à l'échelle du Canada. De plus, la Providence les ayant choisi pour évangéliser le continent nord-américain, Groulx ne pouvait concevoir « qu'on pu les spolier de leurs droits les plus fondamentaux sans porter atteinte au droit naturel et aux desseins de la Providence...Il fallait donc considérer les Canadiens français, les héritiers légitimes de la Nouvelle-France, comme un peuple de "fondateurs" »⁴. Selon lui, « c'était la Providence elle-même qui avait écrit le droit de vivre conformément à son propre "génie national" »⁵. Dans la pensée de Groulx, cette conception du droit naturel d'exister pour sa nation reflétait un nationalisme

¹ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières, Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 380-381.

² Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, p. 72-73.

³ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 141.

⁴ *Ibid.*, p. 125.

⁵ *Ibid.*, p. 139.

traditionaliste. Donc, pour lui, la « Confédération » de 1867 signifiait la reconnaissance politique d'une longue lutte ascendante depuis 1760 pour le droit naturel à l'existence de la nation canadienne-française.

Pour voir ce mythe du pacte des deux peuples fondateurs égaux en droit battu en brèche dans notre historiographie, il faudra attendre Maurice Séguin et l'École de Montréal. Néanmoins, Groulx aspire davantage pour son peuple que ce statut de minoritaire que lui concède la Confédération canadienne dorénavant bilingue et biculturelle. Notamment, en 1922, lors de la vaste enquête de *L'Action française* sur l'avenir politique du Canada français, l'historien nationaliste se mettra à rêver de voir un jour un État catholique et français en Amérique du Nord. Encore aujourd'hui, cette phrase emblématique de Groulx « Notre État français nous l'aurons » demeure gravée dans la mémoire québécoise.

Selon l'historien Michel Bock, « Groulx et ses collaborateurs envisageaient la rupture plus ou moins immédiate du lien fédéral, rupture - et cela mérite d'être souligné - à laquelle le Canada français ne participerait d'aucune façon »⁶. Selon eux, la Confédération de 1867 était condamnée à éclater sous la pression du régionalisme au Canada et non à la demande des Canadiens français. Toutefois, ce séparatisme passif chez Groulx fut de courte durée. Comme le souligne Michel Bock, dès 1925, Groulx « ne parlait déjà plus de rupture au sens propre et laissa entendre... qu'il était possible d'envisager la création d'un État français à l'intérieur des structures fédérales »⁷. Nous pouvons dire que chez Groulx, la perspective de réaliser un jour son rêve d'un « État français » demeure un idéal à atteindre plutôt qu'un projet politique absolument nécessaire et concrètement réalisable.

Dans son mémoire de maîtrise sur les « séparatistes » de 1936-1938, l'historien Robert Comeau précisait que le chanoine Groulx avait proposé « "cet idéal politique et national" d'un Canada français indépendant, tout en maintenant

⁶ *Ibid.*, p. 304.

⁷ *Ibid.*, p. 315.

n'avoir " jamais préconisé une rupture brusquée"... il maintient que la Confédération va "se rompre d'elle-même" et qu'il refuse de prendre l'initiative de "provoquer ou de précipiter" la séparation »⁸.

De plus, selon Groulx, si la « Confédération » n'a pas fonctionné dans le sens des intérêts du Québec, c'est avant tout la faute des hommes politiques québécois qui ont manqué de « sens national » en étant incapable de faire respecter le pacte de 1867, en ne sachant pas « "orienter la Confédération vers l'État fédéral plutôt que vers l'État unitaire" »⁹ et en choisissant une « mauvaise politique ».

Selon Michel Bock, cela démontre que Groulx n'était pas apolitique, « bien qu'il se méfiât parfois du principe de souveraineté populaire,...les premiers balbutiements de la démocratie parlementaire en 1791 avaient marqué le début d'une période d'"émancipation" nationale devant culminer, en 1867, avec l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et qui n'avait été troublée que par l'Union »¹⁰. Toutefois, pour Groulx, la politique partisane et ses scissions déplorables s'avéraient néfastes pour le devenir de la nation canadienne-française. Plus souvent qu'autrement, cette politique partisane à l'intérieur des partis allait à l'encontre des intérêts supérieurs de la nation.

Comme le note Frédéric Boily, dans son ouvrage sur *la pensée nationaliste de Lionel Groulx*, ce dernier ne serait pas apolitique mais davantage pour une solution « métapolitique ». Il croit à l'action politique dans le but d'entreprendre un débat d'idées dans la cité, mais tout en demeurant à l'extérieur de l'arène politique. Il accepte difficilement de voir l'appareil politique et surtout les politiciens transgresser les principes de la doctrine catholique et faire passer le parti avant la nation. Il aspirait à un redressement de l'élite québécoise qui, selon lui, devait se mettre au service de la nation pour l'amener à son plein épanouissement. Il leur

⁸ Robert Comeau, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, Maîtrise, histoire, Université de Montréal, 1971, p. 46.

⁹ *Ibid.*, p. 64.

¹⁰ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 161.

assignait le rôle d'éveilleur de conscience nationale. Selon lui, les Canadiens français étaient responsables de la situation nationale et politique déplorable dans laquelle la Province de Québec se trouvait plongée depuis 1867.

En conséquence, pour redresser la situation, il préconisait de « réformer l'âme » canadienne-française en optant pour « un projet de "renaissance d'abord spirituelle". Puisque les Canadiens sont responsables de ce qui leur arrive, il faut d'abord changer ces individus par divers moyens dont l'éducation nationale »¹¹. Une fois ce redressement national et spirituel effectué, Groulx croyait que les Canadiens français pourraient dorénavant faire fonctionner normalement le système fédéral de 1867 dans le respect du pacte entre les deux peuples fondateurs. Selon Robert Comeau, il « entretient l'espoir que la Confédération puisse devenir un cadre acceptable »¹² pour la nation canadienne-française. En quelque sorte, il souhaite voir naître un État canadien-français autonome au sein de la « Confédération » canadienne.

Par ailleurs, n'oublions pas que dans la pensée de Groulx, la nation canadienne-française qui demeure une « entité "organique" et "naturelle" antérieure aux structures politiques et issue d'un pouvoir surnaturel ou providentiel »¹³, va au-delà du territoire québécois, puisque la culture canadienne-française avec ses caractéristiques propres à elle - langue, histoire et foi catholique - se retrouve un peu partout au Canada. À ses yeux, nation et culture canadienne-françaises sont totalement imbriquées ensemble. Chez Groulx, comme le souligne le politologue Frédéric Boily, la nation est avant tout « une entité organique similaire à un individu »¹⁴. Selon cette conception, la nation « dotée d'une personnalité et de traits de caractère généralement dévolus aux individus »¹⁵ doit adhérer à une langue et une culture commune pour être viable. Par conséquent, « l'être collectif devient donc le

¹¹ Robert Comeau, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, p. 49.

¹² *Ibid.*, p. 51.

¹³ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 301.

¹⁴ Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, p. 21.

¹⁵ *Ibid.*, p. 23.

véritable acteur de l'histoire, les individus qui le composent n'étant que les cellules d'un organisme »¹⁶. Certes, pour Boily, cette conception organiciste de la nation chez Groulx ne saurait être associée au nationalisme de droite allemand des années 1930, puisque pour Groulx la nation ne se réduit pas aux seuls aspects biologiques, les critères culturels les transcendent.

Selon Michel Bock, « le Canada français, dans l'esprit de l'abbé Groulx, était d'abord et avant tout une entité culturelle qu'avait engendrée une longue tradition historique »¹⁷. Il est donc impensable pour lui de réduire la nation canadienne-française au territoire québécois et de créer une nouvelle entité nationale québécoise. Pour lui, la nation canadienne-française à l'échelle du Canada transcende l'État de la province de Québec. Dans sa pensée, il ne saurait être question de parler d'État national du Québec. Chez lui, les concepts de nation et d'État politique demeurent entièrement autonomes et distincts. Ils ne font pas un tout.

Néanmoins, Groulx « assignait donc au Québec de nombreuses responsabilités en tant que "foyer" et "berceau" de la nation canadienne-française »¹⁸, notamment de protéger les minorités françaises contre l'anglicisation et une éventuelle assimilation. Par conséquent, il était inquiet de constater un certain laxisme de la classe politique québécoise face aux problèmes des minorités françaises. À ses yeux, cette inconscience était « une véritable menace à la viabilité des minorités et à leur capacité de résister à l'assimilation »¹⁹. Donc, selon cette logique, dans la pensée de Groulx, un futur État canadien-français à l'intérieur du Canada ne pourrait abandonner les minorités françaises à leur sort et aurait comme mission de maintenir la civilisation française partout en Amérique.

¹⁶ *Ibid.*, p. 23.

¹⁷ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 114.

¹⁸ *Ibid.*, p. 163.

¹⁹ *Ibid.*, p. 177.

Il faudra attendre l'interprétation néo-nationaliste pour relier la nation au territoire québécois. Une fois cette liaison faite, la nation canadienne-française deviendra québécoise au sein de l'État du Québec, tandis que le sentiment identitaire des Canadiens français issus du Québec connaîtra, lui aussi, une nouvelle redéfinition au tournant de la Révolution tranquille. Dorénavant, ils seront des Québécois à part entière et non plus des Canadiens français.

Au niveau du concept de « race », le sociologue Jean Lamarre reconnaît que Groulx ne reprend qu'un « terme qui malgré son imprécision, est déjà consacré par la tradition. Ce n'est qu'avec la montée des fascismes en Europe et le déclenchement des hostilités qu'il sera facile d'en faire, à rebours, un disciple de Gobineau et le chef de file de l'école raciste au Canada français »²⁰. Comme le note Michel Bock, après la Deuxième Guerre mondiale,

[Groulx] se montra sensible à la disgrâce dans laquelle était tombé le concept de « race » : "j'avoue avoir trop usé du vocabulaire de mon temps"...en précisant que les termes "race", "nation" et "peuple", à peu près interchangeable, avaient une signification moins précise à l'époque où il les employait. Il ajouta qu'il ne lui était jamais "venu à l'esprit de parler de *race* fondée uniquement sur le *sang*, à la façon animale ou biologique". Plutôt, il avait voulu fonder la « race » canadienne-française " sur une substance de culture ou de civilisation, c'est-à-dire sur les éléments essentiels qui constituent la nation"²¹.

Au début des années 1990, la communauté historienne se souviendra de la vigueur des débats autour de la thèse d'Esther Delisle qui faisait de Groulx un raciste, un fasciste et un antisémite dans son livre intitulé : *Le traître et le juif*. Malheureusement, cette interprétation non fondée scientifiquement et tout à fait subjective est venue entacher la mémoire de Lionel Groulx.

Selon Groulx, la « race » ou nation canadienne-française tout en étant un produit de l'histoire a été avant tout « voulue » et « créée par Dieu ». Ainsi, pour lui,

²⁰ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise, selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet 1944-1969*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 279.

²¹ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p. 112.

étant la volonté de Dieu, la « race » ou nation canadienne-française est sans contredit supérieure et est appelée à jouer un très grand rôle, une grande mission apostolique, en préservant la foi catholique et la culture française en Amérique du Nord. Nous pouvons dire, à la lumière de ces lignes, que l'imprégnation du catholicisme dans la pensée de Groulx marqua son interprétation historique. Cette imprégnation du catholicisme se reflétera dans toute son œuvre. Par exemple, confronté à la déchéance de la paysannerie et aux phénomènes de l'urbanisation, de la prolétarianisation et de l'industrialisation, il sera énormément inquiet pour l'avenir de la religion catholique et de son Église.

Pour ce qui est du rôle de l'histoire, tout en étant gardienne de la tradition, elle demeure une force qui continue d'exercer ses effets dans le présent. Tout comme Garneau, Groulx est conscient qu'elle doit être écrite et racontée dans le but de donner espoir pour le présent et l'avenir à son peuple. En faisant intervenir la Providence et la mystique nationale, il ira chercher dans le passé des faits héroïques et créera de toute pièce des héros, comme le mythe de Dollard des Ormeaux, afin de fouetter le sentiment national et d'encourager les Canadiens français à poursuivre sans relâche leur lutte pour la survie de leur nation en « péril » constant.

En guise de conclusion, avant de passer aux historiens de l'École de Montréal et de Laval qui feront rupture avec l'historiographie traditionnelle de la survivance nationale qui prévalait depuis cent ans au Canada français, résumons en quelques lignes la conception de la nation et du nationalisme dans la pensée de Lionel Groulx. Chez lui, la nation demeure une entité organique naturelle, similaire à un être vivant se perpétuant dans le temps. De nature providentielle, cette nation fondatrice en terre d'Amérique, détenant un droit naturel d'exister comme peuple fondateur, avait lutté pour sa survivance nationale contre les desseins assimilateurs de l'occupant anglais. Selon lui, grâce à leur volonté, à leur ténacité et à leur vouloir-vivre, les Canadiens français avaient pu enrayer, dans une certaine mesure, les maux de la Conquête et récolter des gains significatifs, notamment avec l'Acte de Québec en 1774, l'Acte constitutionnel de 1791, le Gouvernement responsable

de 1848 et la « Confédération » de 1867. À ses yeux, la période 1760-1867 de l'histoire nationale des Canadiens français était celle d'une « courbe ascendante » de libération nationale. « Selon lui, tout était contenu dans le pacte de 1867 pour permettre aux Canadiens français, où qu'ils fussent au pays, de vivre normalement, c'est-à-dire en conformité avec leur "génie national" »²². Pour Groulx, il était tout à fait possible pour la nation canadienne- française de détenir la pleine maîtrise de sa vie politique, économique et culturelle à l'intérieur de la fédération canadienne. Dans son analyse, il sous-estime l'importance pour une nation de détenir sa pleine autonomie interne et externe.

Cette idéologie de la survivance nationale s'est imposée dans le but évident de chercher dans le passé des faits, des héros et événements capables de susciter la fierté nationale et de canaliser une force afin de donner espoir aux Canadiens français pour le présent et l'avenir.

L'École de Montréal et l'émergence du néo-nationalisme au Québec.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le Québec tout comme le reste de l'Amérique du Nord connaîtra un essor considérable aux plans démographique et économique. Au niveau culturel, l'influence américaine traversera les frontières comme jamais auparavant. Grands vainqueurs de la guerre, les États-Unis apparaîtront pour plusieurs comme un modèle à suivre. La consommation de masse, l'individualisme, le libéralisme et les libertés démocratiques viendront modifier de façon significative les habitudes de vie des Québécois et aussi leurs valeurs.

C'est à cette époque qu'apparaît un nouveau courant historiographique au Québec avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'historiens laïcs à l'Université de

²² *Ibid.*, p. 325.

Montréal²³. Contrairement à Lionel Groulx, cette jeune génération d'historiens aura une formation universitaire en histoire. C'est ainsi qu'ils deviendront les premiers historiens « professionnels » au Québec, c'est-à-dire les premiers à avoir effectué une thèse de doctorat en histoire. Il y a quelques années, l'historien Ronald Rudin a remis en question cette thèse et a soutenu dans son ouvrage *Faire de l'histoire au Québec* que ce titre de premier historien professionnel revenait à bon droit à Lionel Groulx pour avoir fait progresser la discipline historique pendant plus de quarante ans. Nous ne reviendrons pas sur ce débat qui a déjà fait couler beaucoup d'encre.

Bien entendu, cette nouvelle génération d'historiens doit beaucoup à Lionel Groulx qui fut leur maître à l'Université de Montréal durant leurs années de formation. Ils lui doivent, notamment, la création de *l'Institut d'histoire de l'Amérique française* en 1946 et de la *Revue d'histoire de L'Amérique française* l'année suivante, ainsi que la création de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal qui ouvre ses portes à l'automne 1947.

De cette nouvelle génération d'historiens à Montréal, Guy Frégault fut le premier à terminer sa thèse de doctorat en histoire en 1942 à l'Université Loyola de Chicago : elle portait sur *Pierre Le Moyne d'Iberville*. Le second fut Maurice Séguin qui déposa, à l'automne 1947, sa thèse de doctorat intitulée *La Nation canadienne et l'agriculture 1760-1850* au tout nouvel Institut d'histoire de l'Université de Montréal. Quant au troisième, il revint à Montréal au printemps 1949, doctorat d'histoire en poche qu'il venait d'obtenir de l'Université Clark de Worcester au Massachusetts avec une thèse intitulée : *The Massachusetts Constitutional Convention of 1853*. Il s'appelait Michel Brunet. Rapidement, ces trois historiens - collègues formeront un trio qui fera école. Ainsi, dans l'historiographie québécoise,

²³ Voir à ce sujet le texte de Léon Dion, « Le Nationalisme Pessimiste, sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, no 18, novembre 1957, p. 3-18. Dans ce texte, Léon Dion relatait que « les néo-nationalistes ont substitué à la perspective ecclésiastique de Groulx, une perspective séculière » (p. 5). Plus loin, il ajoutait que cette « perspective séculière, incapable jusqu'à maintenant de parvenir à percevoir le « national » québécois de façon optimiste, a trouvé son expression dans le mythe le plus déprimant qui soit pour un peuple ; le mythe de la défaite irrévocable. D'où le refus qu'elle adresse à la société canadienne-française » (p. 7).

on parlera du trio de l'École de Montréal que furent les historiens Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet.

Dès 1947, c'est Guy Frégault qui prendra la direction du Département d'histoire de l'Université de Montréal, qu'on appelait à l'époque l'Institut d'histoire, et à l'été 1948 Maurice Séguin viendra le rejoindre à titre de chargé de cours. Il devra attendre deux ans, lors du départ de Lionel Groulx, pour obtenir son poste de professeur agrégé en 1950. Enfin, Michel Brunet se joindra à eux à l'automne 1949 comme assistant-professeur et obtiendra son agrégation comme professeur à l'automne 1950.

Dès leurs premières rencontres à l'automne 1949, Maurice Séguin aura une influence considérable sur Michel Brunet qui revient des États-Unis. La rencontre entre les deux historiens sera tout à fait déterminante au niveau de la carrière du spécialiste de l'histoire des États-Unis. Comme l'a rapporté Michel Brunet :

Ma rencontre avec Maurice Séguin fixa l'orientation définitive de ma carrière d'historien. Même si j'étais alors responsable de l'enseignement de l'histoire des États-Unis et de l'Europe moderne et contemporaine, je décidai de consacrer mes recherches à l'histoire du Canada et des Canadiens français.²⁴

Comme nous pourrons le constater dans le chapitre 2, toute l'œuvre publiée de Michel Brunet à partir de 1950 est consacrée à l'analyse de l'histoire du Canada français et du devenir de sa nation et de sa bourgeoisie après la Conquête de 1760.

Quant à Guy Frégault, même s'il prit davantage de temps à se laisser convaincre par la nouvelle interprétation de l'histoire nationale développée par Séguin, il fut néanmoins séduit par son caractère novateur comme en témoignent ses écrits ultérieurs à sa rencontre avec Séguin. Comme nous le verrons dans le chapitre

²⁴ Michel Brunet, « Mes années de formation, le révisionnisme de la décennie cinquante et mes engagements », dans Guy Rocher (dir.), *Continuité et rupture : les sciences sociales au Québec*, vol. 1, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 45-46. Témoignage présenté dans le cadre d'un colloque organisé par La Société royale du Canada, les 15, 16, 17 octobre 1981. Elle a été reproduite dans *L'Action nationale*, 74, 10 (juin 1985), p. 989-995.

2, c'est vraiment dans la conclusion de son livre sur *La Guerre de la Conquête* que ressort le plus éloquemment l'influence de Maurice Séguin.

Mais avant d'entrer dans le cœur du sujet, c'est-à-dire l'influence qu'a eu Maurice Séguin auprès des historiens québécois, notamment auprès de ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet (Chapitre 2), il est primordial de présenter en quelques pages qui était Maurice Séguin et les grandes lignes de son interprétation néo-nationaliste de l'histoire des deux Canadas.

Maurice Séguin est né le 7 décembre 1918 à Horse Creek dans le sud-ouest de la Saskatchewan. Ses parents originaires de la région de Rigaud avaient décidé de quitter le Québec pour l'Ouest canadien « dans l'espoir de mettre sur pied une exploitation agricole. Insatisfait de l'expérience. Avila Séguin et sa femme Berthe Colette »²⁵ décidèrent de revenir au Québec en 1922 avec leur fils Maurice alors âgé de trois ans. À leur arrivée, ils s'installent à Montréal dans le quartier ouvrier de Papineau et ensuite dans le quartier Sainte-Marie.

Inscrit tardivement à l'âge de sept ans à l'école primaire Champlain qui était située à l'époque au 1620 de la rue Fullum, le jeune Maurice fit la connaissance de l'instituteur Eugène Nepveu qui militait au sein de la Société Saint-Jean-Baptiste et qui l'éveilla au nationalisme canadien-français en lui faisant prendre conscience que son peuple vivait une oppression nationale orchestrée par les Canadiens anglais qui contrôlaient l'économie de la province de Québec. À ce sujet, Michel Brunet raconte que Séguin lui avait confié que chaque jour où il se rendait à l'école, il passait devant la *Living Room Furniture Company Limited* et se demandait :

Pourquoi donner un nom anglais à une entreprise située dans un quartier francophone à près de 100 %, dont les employés et les clients sont également francophones ? Cela lui semble absurde! Il sollicite l'avis d'Eugène Nepveu ...Pour répondre à sa question son instituteur lui explique que l'économie du Québec était dominée par les Anglais et que

²⁵ Pierre Tousignant, « Esquisse biographique et carrière universitaire de Maurice Séguin (1918-1984), dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 13.

ceux-ci, même s'ils étaient la minorité, avaient imposé leur langue dans le monde de l'industrie, du commerce et de la finance. Il venait de découvrir à 12 ans la dimension économique du problème national²⁶.

En 1934, à l'âge de 15 ans, Séguin entreprend son cours classique au Collège Saint-Ignace jusqu'en 1940 et par la suite, au Collège Jean-de-Brébeuf. En 1942, il obtient son baccalauréat et entre la même année à l'Université de Montréal à l'École des Hautes Études Commerciales (HEC). Après une session, déçu de l'enseignement reçu, il se réoriente à la Faculté des lettres où il obtient sa licence ès lettres en mai 1944. Après une année d'enseignement au Collège Sainte-Marie en histoire et en géographie, il entreprend sa thèse de doctorat, qu'il soutient en novembre 1947 devant un jury composé du chanoine Lionel Groulx, et des professeurs Guy Frégault et Jean-Pierre Houle. Cette thèse sera publiée 23 plus tard par l'historien Denis Vaugeois, alors éditeur chez Boréal Express.

Plusieurs disciples de Séguin pensent qu'il a attendu après la mort de Groulx pour publier sa thèse, car cette dernière, on le sait, rompait avec l'interprétation traditionnelle de l'histoire du Canada que Groulx endossait. Par conséquent, Séguin ne voulait pas créer de polémique avec son maître. Sans compter que Groulx avait pris sa retraite en septembre 1949 afin de laisser sa place à Séguin. À ce sujet, Séguin raconta en 1966 au journaliste Michel Lapalme, lors d'une entrevue, qu'il n'écrivait rien tant que le chanoine Groulx vivrait : « Je n'entreprendrai jamais de polémique avec lui parce qu'il m'a initié à l'histoire, qu'il m'a donné le goût de l'histoire. Puis je lui dois personnellement ma carrière à l'Université de Montréal »²⁷. Selon Jean Blain, « de son propre aveu, c'est la forte personnalité et la compétence du chanoine Lionel Groulx, titulaire de ces leçons, qui déterminèrent l'orientation définitive de Maurice Séguin vers l'étude du passé canadien »²⁸. Cette discrétion chez Séguin et son refus de publier sa thèse ont occulté la rupture

²⁶ Michel Brunet, « Feu Maurice Séguin, Les étapes de l'historien et du maître à penser », p. 11 et 14.

²⁷ Michel Lapalme, « Le nouveau chanoine Groulx s'appelle Séguin », *Le Magazine Maclean*, vol. 6, no 4 (avril 1966), p. 16.

²⁸ Jean Blain, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale » dans Maurice Séguin, *La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850)*, p. 23.

fondamentale qui est survenue entre ses conceptions de l'histoire et de la nation et celles de Groulx.

Selon l'historien Pierre Savard, « la thèse de doctorat de Séguin, qui déplaçait les explications vers l'économique et attaquait aussi des idées reçues, a contribué en son temps à redonner une vigueur nouvelle à l'explication nationaliste restée idéaliste et romantique avec Groulx »²⁹. Quant à l'historien Jean Blain, il croit que Groulx « n'a pas compris jusqu'à quel point l'interprétation séguiniste est différente de la sienne, non seulement dans ses implications mais dans la structure même de son modèle explicatif »³⁰.

Comme nous le savons, dans sa thèse de doctorat, Séguin démontra que la cause profonde et inévitable de l'infériorité économique des Canadiens français provenait de la Conquête de 1760 et de ses suites, et non de leur mauvaise volonté ou de leur inexpérience au niveau économique. Aux yeux de Séguin, les Canadiens après 1760 ont été contraints de se replier dans l'agriculture puisqu'ils ont été exclus du grand commerce par les marchands britanniques qui en ont rapidement acquis le contrôle, ayant accès aux capitaux et aux débouchés de l'Angleterre. Les portes des divers marchés commerciaux seront dorénavant fermées pour les marchands canadiens. Par le fait même, les Canadiens ne seront plus en mesure d'accumuler des capitaux nécessaires au développement de l'industrialisation. Phénomène, selon Séguin, qui aura pour principale conséquence de les confiner dans l'agriculture où ils pratiqueront une économie de subsistance et un jour, lorsque l'industrialisation les amènera à quitter les campagnes vers les villes, ils deviendront les prolétaires au service de leurs maîtres les Anglais.

En partant de cette logique, on comprend pourquoi chez Séguin la Conquête de 1760 demeure l'événement catastrophique qui est venu bouleverser à jamais le

²⁹ Pierre Savard, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise, 1947-1972 », *Recherches sociographiques*, vol.15, no 1, janvier-avril 1974, p. 83.

³⁰ Jean Blain, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale » dans Maurice Séguin, *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, p. 37.

cours de l'histoire canadienne. L'amplitude de cette défaite, de ce séisme, demeura incalculable et ses conséquences pour la nation canadienne, canadienne-française et ensuite québécoise se répercutèrent sur des siècles. Pour reprendre les mots de Séguin :

Cette conquête anglo-américaine est un désastre majeur dans l'histoire du Canada français, une catastrophe qui arrache cette jeune colonie à son milieu protecteur et nourricier et l'atteint dans son organisation comme peuple. Le Canada français ne sera plus seul. Sur le même territoire, dans ce Québec même, naît un deuxième Canada, une autre colonisation, anglaise cette fois, colonisation qui s'imposera dès le début par sa suprématie politique et économique et qui, finalement, consolidera par le nombre cette suprématie en devenant majorité³¹.

Par conséquent, pour Séguin, le drame de la Conquête résidait surtout dans le fait que le peuple canadien avait perdu, suite au changement de métropole, la protection de sa mère-patrie la France, cette métropole nourricière et naturelle qui se tenait « derrière lui pour le protéger militairement, pour le coloniser avec ses hommes, ses institutions, ses capitaux métropolitains »³². À ce sujet, Séguin écrivait dans sa thèse de doctorat qu'avant 1760, les « Canadiens, aidés des Français, édifièrent un développement économique [intégral] encore embryonnaire, mais déjà complexe, cherchant l'équilibre ... Ils procédaient à la colonisation au sens plein du mot : ils s'efforçaient d'implanter, dans un territoire neuf, des activités agricoles, industrielles, commerciales aussi avancées que l'admettait, en ces temps un pays d'Amérique »³³. Plus loin, il ajoute : « les Canadiens ne furent pas, avant 1760, que des exploitants du sol, même si ce type économique l'emportait en nombre... les Canadiens comptèrent, par leurs explorateurs, leurs marchands, leurs coureurs de bois, parmi les grands hommes d'affaires de leur époque en Amérique »³⁴.

Il faut noter qu'en cours de rédaction, Séguin avait pris connaissance d'un texte d'Esdras Minville de 1943 intitulé « La colonisation » dans lequel il est écrit

³¹ Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1968, p. 12.

³² *Ibid.*, p. 10-11.

³³ Maurice Séguin, *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, p. 53.

³⁴ *Ibid.*, p. 53-54.

que « coloniser, au sens ordinaire du mot, c'est prendre possession d'un territoire, en mettre en valeur les ressources, en vue si possible d'y établir une population »³⁵. Sans contredit, ce texte de Minville est venu influencer Séguin dans la rédaction de sa thèse, notamment en ce qui a trait à la seconde partie dans laquelle Séguin écrit : « les Canadiens formaient une nation pour laquelle le développement économique intégral était de règle comme pour toute autre nation. Ce qui leur a manqué, ce n'est pas seulement le sol arable, mais aussi les autres ressources de leur propre territoire avec la possibilité de les exploiter commercialement, l'accès aux capitaux assimilables et le pouvoir de s'industrialiser eux-mêmes, à leur propre compte »³⁶. Donc, suite au changement de métropole en 1760, les Canadiens en viendront à adopter une « conception diminuée » de la colonisation selon les mots de Minville et repris par Séguin dans sa thèse. En conséquence, la Conquête a atteint les Canadiens non seulement au niveau économique, mais dans tout leur être. En remplaçant la mère-patrie naturelle par une autre mère-patrie étrangère, le développement économique intégral a été interrompu pour la jeune nation canadienne de l'époque. Une autre nation s'implantera au-dessus d'elle.

Quelques années plus tard, Séguin développa dans ses *Normes* le concept de « colonisation intégrale » qui consistait pour toute nation-mère, dans notre cas la France, à se projeter « à tous les paliers, dans tous ses rouages, pour former un autre tout organique intégral (gouvernement et peuple). Coloniser, au sens plein, au sens normal du mot, c'est implanter, nourrir, protéger, défendre- développer au moyen-d'individus...d'institutions...de richesses civilisatrices déjà accumulées dans la MÉTROPOLE : capitaux, techniques, outillages, savoir-faire »³⁷ et ce, dans le but de créer une nouvelle nation. Le jour où sa « colonisation intégrale » aurait été réussie, la France aurait permis au peuple canadien devenu adulte de devenir une nation indépendante. Toutefois, selon Séguin, à cause de la défaite de 1760 aux mains des Britanniques, il ne sera plus possible pour les Canadiens subissant

³⁵ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 121.

³⁶ Maurice Séguin, *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*, p. 253-254.

³⁷ Voir « Les Normes », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 191.

dorénavant une subordination économique et politique d'accéder un jour à leur indépendance politique complète, c'est-à-dire à leur pleine autonomie interne et externe et de se présenter par eux-mêmes au monde.

À la lumière de ces lignes, nous pouvons dire que Séguin, à l'instar de Groulx, avait une conception organiciste de la nation, puisqu'il la définissait comme étant un organisme embryonnaire nourri à tous les plans par sa mère-patrie. Donc, en perdant la protection de la France, cette nation canadienne encore au stade de développement n'aurait plus eu la possibilité de croître normalement aux yeux de Séguin. Elle, qui était pourtant apte à devenir une nation normale avec l'aide de sa mère-patrie, était appelée au lendemain de la Conquête à survivre subordonnée à une nation étrangère, car elle avait perdu son « agir par soi collectif » au profit de l'agir collectif de la nation britannique. Pour Séguin, le remplacement de cet agir collectif par l'agir collectif d'une autre nation constitue une oppression essentielle³⁸. À partir de ce jour, les Canadiens allaient être gouvernés par une autre nation. Au niveau matériel, Séguin a soutenu que pour être « normale » une nation doit détenir la maîtrise de son « agir par soi collectif » à tous les niveaux de sa vie politique, économique et culturelle.

À partir de cette interprétation de la Conquête, Séguin réinterpréta l'histoire nationale du Canada de la période 1760-1867 comme ayant été celle de l'affrontement de deux nationalismes au Canada³⁹ pour savoir laquelle des deux nations allait détenir la prépondérance aux plans politique, économique et culturel à l'intérieur du Canada de l'époque. Notamment, selon Séguin, le *Quebec Act* de 1774, suivi du grand schisme de l'Amérique anglo-saxonne, « *chance apparemment donnée au Canada français* », contribuèrent à intensifier le nationalisme canadien-français tout en retardant leur mise en minorité. À ses yeux, en 1774, en utilisant temporairement le particularisme canadien-français face à la menace des 13 colonies

³⁸ Pour la définition des concepts se référer à l'introduction.

³⁹ Toute son interprétation néo-nationaliste est contenue dans ses Notes de cours publiées en 1997 chez Guérin sous le titre : *Histoire de deux nationalismes au Canada*, 454 p.

américaines, l'Angleterre « légalise la survivance. Il encourage les Canadiens français à continuer à se considérer comme le peuple de la colonie »⁴⁰.

L'Acte constitutionnel de 1791, quant à lui, « incroyable étourderie » de la part de Londres, permet aux Canadiens français de demeurer majoritaires dans « un état séparé, de les rendre maîtres incontestés d'une Chambre d'assemblée, Chambre qui est la source d'un pouvoir qui peut conduire-et on le sait-à l'indépendance »⁴¹. Pour Séguin, les grands perdants de cette politique conciliatrice furent les marchands anglais du Bas-Canada qui réclameront, d'ailleurs, à coup de pétitions l'annulation de cette « politique "honteuse et déshonorante, pour ne pas dire criminelle" de l'Angleterre »⁴². Cette « bévue monumentale » du point de vue des intérêts britanniques ne sera corrigée qu'avec l'Union des deux Canadas. En 1822, les marchands proposeront un projet d'Union aux autorités britanniques à Londres. Cependant, ils devront attendre les Rébellions de 1837-38 pour voir leur projet d'Union des deux Canadas se concrétiser. Pour Séguin, la révolte de 1837, ce « double soulèvement » inévitable, permet aux autorités britanniques de créer un rapport de force et d'imposer l'Union. Il reconnaît que Durham, dans son rapport sur la situation au Canada, a fait une analyse lucide du conflit qui sévissait entre la nation canadienne-anglaise et la nation canadienne-française pour l'hégémonie démographique, politique, économique et culturelle. Séguin a très bien saisi que Durham a agi dans l'intérêt de la minorité britannique bas-canadienne qui ne pouvait être sacrifiée au profit de la majorité canadienne conquise en 1760.

L'Union de 1840 vient mettre un terme à cette lutte entre les deux nations pour la prépondérance en concrétisant la mise en minorité des Canadiens français à tous les niveaux ainsi que la victoire de la nation canadienne-anglaise qui ne pouvait se permettre dans ses propres intérêts économiques et politiques d'ériger à ses côtés une nation distincte qui aspirait à son indépendance à long terme.

⁴⁰ Maurice Séguin, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin, 1997, p. 56.

⁴¹ Maurice Séguin, *Une histoire du Québec, vision d'un prophète*, Montréal, Guérin, 1995, p. 69.

⁴² Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, p. 23.

La « Confédération » de 1867 viendra consolider l'Union de 1840 et entériner la mise en minorité des Canadiens français dans le grand tout canadien. Selon Jean Blain, pour Séguin, « le réaménagement de 1867 ne change rien de fondamental aux rapports de forces en présence. Les jeux étant faits »⁴³. Maurice Séguin dénoncera l'illusion progressiste, véhiculée après 1840 par certains intellectuels dont Étienne Parent, La Fontaine et Lionel Groulx, qui consiste à croire « que l'Union n'a fait que juxtaposer deux colonies qui, par la conquête en commun du self government, demeurent libres de s'administrer chacune dans sa zone »⁴⁴. Aux yeux de Séguin, malgré l'obtention du gouvernement responsable en 1848, c'est un leurre de penser que les Canadiens français sont devenus les égaux en droits des Canadiens anglais au niveau politique en 1840. Selon lui, les Canadiens français ne seront pas totalement libres d'administrer leurs institutions politiques par eux-mêmes, ne détenant pas l'autonomie interne et externe essentielles à toute nation qui veut agir par elle-même.

Pour Séguin, l'autonomie interne d'un État provincial ne peut être suffisante au plein épanouissement de la nation. À ses yeux, l'État-nation indépendant demeure la structure indispensable pour toute nation qui aspire à la pleine maîtrise des pouvoirs politiques, économiques et culturels d'une société. Chez Séguin, cette conception politique de la nation où la maîtrise complète de l'État-nation devenait une nécessité absolue pour atteindre la « normalité » allait nettement se démarquer de la conception culturelle et providentielle de la nation que nous retrouvons chez Groulx. Cependant, nous devons ajouter que pour Séguin, la nation québécoise englobait uniquement les Canadiens français habitant le territoire québécois et que les immigrants et néo-québécois ne s'y retrouvaient pas. Donc, la nation chez Séguin, tout en étant de nature politique (l'État-nation vu comme un besoin absolu), demeure l'expression d'une conception ethnique.

⁴³ Jean Blain, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale », dans Maurice Séguin, *La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850)*, p. 31.

⁴⁴ Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, p. 38.

Annexée en 1760, mise en minorité en 1840 et provincialisée en 1867, la nation canadienne-française sera condamnée à une « survivance médiocre » devant une impossible assimilation et une impossible indépendance. Car même si Séguin demeura convaincu tout au long de sa vie que « l'indépendance politique complète est absolument nécessaire...est à rechercher en elle-même comme un bien et elle est considérée comme une fin irremplaçable pour assurer une maîtrise suffisante de la vie économique et culturelle »⁴⁵, il ne croyait pas qu'elle était possible à réaliser dans le contexte de la fédération canadienne où les rapports de force avantagent la nation « canadian » et où la majorité canadienne-anglaise demeure un obstacle incontournable. Selon lui, même si la nation québécoise majoritaire au Québec s'est dotée au cours de la Révolution tranquille d'un État « national » interventionniste pour accroître la maîtrise de sa vie politique et économique, il n'empêche qu'il ne peut concurrencer avec l'État canadien dix fois plus puissant et contrôlant son autonomie externe. Séguin a très bien démontré qu'à l'intérieur de la fédération canadienne, la nation québécoise minoritaire sera toujours tributaire des décisions de la majorité canadienne et cette dernière ne pourra céder aux demandes des Québécois sans nuire à l'équilibre du cadre fédéraliste.

En conclusion, en raison de la rupture engendrée par la Conquête, le devenir de la nation canadienne-française après 1760 ne sera plus représenté sous le signe de la continuité dans l'interprétation néo-nationaliste. Dorénavant, à l'opposé de Groulx, les historiens de l'École de Montréal représenteront le devenir de la nation québécoise « sous le signe d'une discontinuité radicale : de normale qu'elle était à l'origine, la nation canadienne est devenue anormale au moment où, à la suite de la défaite, elle a perdu la maîtrise de ses cadres politiques et économiques. D'instrument d'épanouissement, l'histoire est devenue source de lucidité »⁴⁶. Une fois que l'évolution de la nation devient un phénomène structurel et de rapports de force plutôt qu'une affaire de volonté, « le passé cesse d'être un réservoir de forces vivifiantes pour devenir un poids qui continue d'exercer dans le présent ses terribles

⁴⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁴⁶ Jean Lamare, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 279.

conséquences »⁴⁷, d'où la tragédie de la Conquête pour la nation canadienne en devenir.

Cette interprétation matérialiste de l'histoire nationale exclura de façon définitive toute référence à la Providence pour expliquer le devenir de la nation. Selon Jean Blain, Séguin s'est engagé à travailler à la « rationalisation de l'histoire nationale », c'est-à-dire à la « rectification ou mieux à l'élucidation de celle-ci, selon les lignes d'une logique indéfectible...d'une connaissance de plus en plus fouillée du comportement des groupes humains majoritaires et minoritaires, et d'un réalisme presque cynique...le séguinisme serait l'étude systématique des variations de cette lucidité des deux consciences nationales au Canada »⁴⁸. Comme le note Pierre Savard, Séguin a proposé « une interprétation réaliste du destin des Canadiens français. Ce destin est essentiellement axé sur la condition de minoritaires des Canadiens français dominés par une majorité »⁴⁹.

À l'aube de la Révolution tranquille, l'interprétation néo-nationaliste centrée sur l'État politique du Québec et le territoire québécois a contribué à la redéfinition de l'identité collective. L'historien Ronald Rudin a d'ailleurs reconnu le rôle des historiens de l'École de Montréal « au sortir de la guerre, dans la redéfinition de l'image que les Québécois se faisaient d'eux-mêmes »⁵⁰. Par conséquent, à partir du milieu des années 1960, les Canadiens français deviendront des Québécois majoritaires dans l'État du Québec et le mouvement indépendantiste prendra définitivement racine au Québec.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 279.

⁴⁸ Jean Blain, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale », p. 28-29.

⁴⁹ Pierre Savard, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise, 1947-1972 », p. 83.

⁵⁰ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, p. 149.

L'École de Laval : Marcel Trudel et le duo Fernand Ouellet- Jean Hamelin.

Contrairement à l'École de Montréal, les historiens de Laval n'ont pas fait cause commune derrière une même interprétation globale de l'histoire du Québec. Dès les tout débuts, Marcel Trudel préfère effectuer ses recherches en solitaire sur le Régime français. Notamment, dans ses mémoires, il affirme « qu'il n'y eut pas d'École de Québec, si l'on entend par là un même système de pensée, un corpus historique, une problématique propre que propage un groupe cohérent d'historiens. Si on entend plutôt une façon d'aborder l'histoire, un comportement particulier devant le document, une ouverture systématique de l'esprit à toute recherche et à toute interprétation, je dirais qu'il y a eu effectivement une École de Québec »⁵¹. Ronald Rudin ajoutera que « le département de Laval se définissait, tout au moins à ses débuts, ni par une méthodologie ni par une vision de l'histoire particulière »⁵².

Au début de sa carrière, selon Rudin, « de forts liens d'amitié se nouèrent aussi entre Trudel et les jeunes historiens de Montréal »⁵³ et essentiellement avec Guy Frégault qui travaillait sur la même période que lui. Cependant, toujours selon Rudin, dès 1952, l'historien de Laval se détache tranquillement de ses collègues de Montréal pour s'intéresser davantage aux problèmes d'origine interne à la société québécoise : entre autres, il étudiera l'influence néfaste qu'exerça l'Église et le clergé sur la société canadienne-française après 1760. Dans ses *Mémoires*, Trudel raconte qu'il essaya du mieux qu'il put de maintenir des relations avec les historiens de l'École de Montréal. Frégault alla donner des cours à Québec et Séguin une conférence; mais quant à Trudel, on ne l'invita jamais à venir enseigner à Montréal. Selon lui, le trio de Montréal « exportaient leur Évangile, sans admettre en retour une autre Église. Refermé sur lui-même à ressasser la même problématique de la Conquête, l'institut de l'Université de Montréal s'est coupé, pendant de longues années, de l'évolution du courant historiographique. Il en avait contre tout ce qui

⁵¹ Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, p. 191.

⁵² Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, p. 158.

⁵³ *Ibid.*, p. 159.

pouvait venir de l'extérieur »⁵⁴. Trudel reprochait à ses collègues de Montréal leur certitude face à leur schéma de pensée absolutiste qui se voulait exclusif et aussi, il leur reprochait de vouloir détenir la vérité au sujet de l'explication historique de l'histoire du Canada. À ses yeux, cette interprétation historique demeurait foncièrement idéologique et particulièrement revendicatrice au plan politique.

En ce qui a trait à Séguin, en particulier, Trudel relate dans ses *Mémoires* que :

ses cours et ses rares conférences étaient d'une logique rigoureuse. D'ailleurs tout le schéma de pensée qu'il avait construit autour d'un événement, la Conquête de 1760, pour expliquer toute l'histoire du Canada français, reposait sur cette même rigueur de logique : système tissu extrêmement serré, inattaquable dans ses parties; le point de départ tenait tout, on l'acceptait ou on le refusait...Séguin eut le grand mérite d'amener plusieurs générations d'étudiants à repenser l'événement de la Conquête et à en mesurer les conséquences sur notre avenir collectif. Toutefois, il est responsable de la fixation qui en est résultée : on s'en est tenu à la « catastrophe », à la « décapitation de la bourgeoisie », sans chercher sérieusement d'autres explications historiques.⁵⁵

Tout en s'intéressant aux questions religieuses et politiques, Trudel rejettera de son analyse tout contenu mythologique. Chez lui, l'utilisation d'une méthode historique rigoureuse comportant l'étude minutieuse des sources premières sera capitale tout au long de sa carrière d'historien. Ce souci constant de se documenter à toutes les sources disponibles fera de lui un historien érudit. Malheureusement, son œuvre demeure truffée de détails. Son désir absolu d'authenticité l'a amené à privilégier la description et la narration des faits bruts au détriment de l'interprétation et de l'explication, ce qui rend parfois l'intelligibilité de son œuvre difficile à saisir. Néanmoins, cette œuvre monumentale sur l'histoire du Régime français jusqu'au milieu du XVII^e siècle demeure encore à ce jour dans l'historiographie québécoise l'étude la plus complète de la période couvrant le 17^e siècle.

⁵⁴ Marcel Trudel, *Mémoire d'un autre siècle*, p. 190.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 188-189.

Au sujet de la Nouvelle-France, Trudel affirma que la jeune colonie détenait une économie toujours précaire à l'arrivée des Britanniques en 1760. Le commerce des fourrures demeurait la seule activité importante dans la colonie. À ses yeux, si la France avait été plus avisée, elle aurait pu exploiter et coloniser autrement sa colonie en Amérique. Pour lui, il aurait été possible de voir naître des industries en Nouvelle-France. Or, préférant pratiquer une politique mercantiliste, la mère-patrie ne verra pas l'utilité de créer des industries qui tôt ou tard viendraient concurrencer celles de la France. Notamment, après 1760, l'Angleterre fera de même jusqu'aux guerres napoléoniennes.

En ce qui a trait à la pénurie de colons en Nouvelle-France, Trudel reconnaît que ce sera le facteur le plus déterminant et le plus lourd de conséquence au niveau du développement économique déficient de la colonie. Pour le spécialiste du Régime français, « c'est dans sa propre faiblesse que la colonie a trouvé sa perte. Aussi, la Conquête ne viendra-t-elle que donner le coup de grâce à un pays en plein marasme »⁵⁶.

Comme nous l'avons dit précédemment, il est un peu malaisé de définir les trois historiens de Laval comme ayant fait école puisqu'ils n'ont pas partagé de manière cohérente une interprétation d'ensemble, c'est-à-dire une même vision de l'histoire du Québec. Si Fernand Ouellet et Jean Hamelin ont fait duo, pendant un certain temps, au niveau de leur interprétation économique et sociale de l'histoire du Québec de 1760-1896, il serait inopportun d'inclure l'œuvre de Trudel à travers l'interprétation de Ouellet et Hamelin. Marcel Trudel tout en se démarquant de l'interprétation néo-nationaliste et des historiens de l'École de Montréal n'ira jamais rejoindre Ouellet et Hamelin dans leur interprétation qui attribuait à des causes internes à la société l'infériorité économique des Canadiens français.

⁵⁶ Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la Révolution québécoise », *Cité libre*, vol. 16, no 83, janvier 1966, p. 13.

Sans contredit parmi les trois historiens de Laval, c'est Fernand Ouellet qui sera le plus polémique et son interprétation sur les causes internes de l'infériorité économique des Canadiens français lui vaudra beaucoup de critiques au cours des années 1960 de la part des historiens et des intellectuels québécois, notamment de Michel Brunet⁵⁷. Professeur d'histoire économique à la Faculté de commerce de l'Université Laval, Fernand Ouellet quittera le Québec en 1965 pour l'Université de Carleton en Ontario pour passer ensuite à l'Université d'Ottawa en 1975 et à York en 1985. Au cours de sa carrière, son œuvre la plus connue fut publiée en 1966 sous le titre *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*⁵⁸. Selon l'historien Serge Gagnon, qui fit une critique de son livre :

Ouellet écrivait avec tant d'assurance; on imaginait mal que ses intuitions pouvaient cacher des affirmations gratuites imputables à l'idéologie « rattrapiste » ou, pour mieux dire, libérale qui colorait alors un certain discours sur le passé, le présent et l'avenir des Québécois. Avec le recul et le progrès de la science historique, il est plus facile de dégager aujourd'hui le présentisme d'une œuvre par ailleurs magistrale⁵⁹.

Dans cette étude sur l'histoire des structures et des conjonctures socio-économiques qui ont construit le Québec depuis 1760, Ouellet utilisera les nouveaux outils méthodologiques de l'histoire sociale et des autres sciences sociales, à savoir l'utilisation de données quantitatives et la compilation de multiples séries statistiques. Il privilégia l'histoire au niveau de la longue durée, empruntée à l'école des *Annales* en France. Particulièrement influencé par Ernest Labrousse plutôt que par Fernand Braudel, grand spécialiste des *Annales*, Ouellet tout en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques, sera fasciné par l'aspect psychologique de la nation.

⁵⁷ Voir à ce sujet, le livre de Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775 : de la révolution canadienne à la Révolution américaine*, Montréal, Fides, 1969 dans lequel nous retrouvons plusieurs critiques acerbes à l'endroit des thèses de Ouellet.

⁵⁸ Fernand Ouellet a aussi publié trois autres ouvrages importants : *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 379 p., *Le Bas-Canada 1791-1840, changements structureaux et crise*, Ottawa, Éditions Université d'Ottawa, 1976, 541 p. et *Economy, class & nation in Quebec*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1991, 302 p.

⁵⁹ Serge Gagnon, *Le passé composé, de Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB éditeur, 1999, p. 22.

D'entrée jeu, Ouellet se démarquera de l'École de Montréal en soutenant que la Conquête n'avait pas eu comme principale conséquence la déchéance de la bourgeoisie canadienne, car avant 1760 il n'y avait tout simplement pas eu de bourgeoisie en Nouvelle-France. La jeune colonie incarnée par le despotisme monarchique de la France et l'emprise de ses fonctionnaires sur le commerce des fourrures ne pouvait détenir une mentalité capitaliste. Après la Conquête, selon lui, la naissance d'une petite bourgeoisie canadienne-française reliée aux professions libérales sera tout aussi hostile au capitalisme et par le fait même déficiente. Cet état de fait aura pour conséquence de maintenir la société canadienne-française en marge de la nouvelle économie développée par les marchands britanniques. Pour Ouellet, cette nouvelle présence anglaise permettra l'émergence d'une prospérité pour la colonie.

L'événement crucial dans l'analyse de Ouellet est sans contredit les Rébellions de 1837-38. Le sens qu'il donnera à ce soulèvement sera d'ordre social et économique. La crise agricole aggravée par les tensions démographiques et sociales sera la toile de fond de son explication d'ensemble. Dans son analyse, les classes dominantes et conservatrices de l'Ancien régime dont la classe seigneuriale exploitent et écrasent économiquement la classe paysanne en augmentant constamment la rente foncière et en introduisant de nouvelles charges toujours plus lourdes. Pour lui, le nationalisme rétrograde et conservateur de la bourgeoisie des professions libérales, incarné par un Louis-Joseph Papineau idéaliste, doctrinaire, indécis, sans envergure, sera l'une des causes centrale de l'échec des Rébellions. Mal gouverné et mal conseillé par leurs élites traditionnelles, le peuple préférant « l'agitation verbale et l'inertie » à l'action révolutionnaire se verra contraint d'utiliser les armes à regret, d'où la déconfiture de ce soulèvement. Aux yeux de Ouellet, la révolte armée de 1837 aurait pu être évitée. Comme le note Serge Gagnon, « en recourant au futurible, en rêvant au "bon combat" qu'eût pu être

1837, Ouellet s'évite de rechercher les causes de la rébellion telle qu'elle s'est déroulée »⁶⁰.

À l'opposé de l'interprétation néo-nationaliste qui imputait à la Conquête le retard économique des Canadiens français, Fernand Ouellet attribuera cette infériorité économique à des causes internes à la société, notamment en ce qui a trait au cléricanisme, à la mentalité rétrograde de ses élites, à ses techniques, à ses institutions déficientes et à ses traditions conservatrices. Si les Canadiens français ont été déclassés au plan économique, ce n'est pas en raison de la Conquête et du changement de métropole, mais à cause de leur incapacité à s'adapter aux transformations économiques exigées par le libéralisme et le capitalisme au XIX^e siècle.

Aux yeux de Ouellet, l'œuvre de Séguin en concentrant « l'explication de ces phénomènes autour d'un postulat unique et d'un événement unique simplifie sans doute le travail de l'historien mais aboutit à une histoire qui s'adresse aux seuls croyants. Et combien sont-ils ces vrais croyants dans un Québec qui se prétend pluraliste? »⁶¹. Néanmoins, Ouellet reconnaît « l'influence considérable » que Maurice Séguin a eue sur ses collègues et sur ses étudiants à partir des années 1950 à l'Université de Montréal.

Jean Hamelin, troisième historien de Laval, viendra enrichir l'interprétation de Fernand Ouellet. En 1960, dans *Économie et société en Nouvelle-France*⁶², il soutient que des causes permanentes ont bloqué le développement économique de la colonie de la Nouvelle-France. Cette dernière a souffert du manque de capitaux et d'une main-d'œuvre spécialisée. La pénurie d'industries a empêché l'émergence d'une bourgeoisie d'affaires avant 1760. La Nouvelle-France n'est encore qu'une

⁶⁰ *Ibid.*, p. 24-25.

⁶¹ Fernand Ouellet, « compte rendu de l'ouvrage de Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique* », dans *RHAF*, vol. 22, no 4, Mars 1969, p. 643.

⁶² Thèse soutenue à l'École pratique des hautes études à Paris et publiée en 1960 aux Presses de l'Université Laval.

colonie commerciale embryonnaire lorsque les marchands britanniques arrivent au lendemain de la Conquête.

Pour expliquer la faiblesse économique de la société canadienne-française, il reprendra la thèse de Ouellet et expliquera cette faiblesse par un écart considérable qui sépare les Canadiens français des Canadiens anglais au niveau psychologique et mental. Il y aura selon Hamelin un décalage important entre « l'économique et le social, le social et le mental » des deux sociétés. Les Canadiens français ont malheureusement été incapables de s'adapter aux situations nouvelles que commandaient l'économie capitaliste et les nouveaux dirigeants. Pour Jean Hamelin, le rapport de force est allé du côté de la minorité anglaise puisqu'elle était mieux outillée pour faire face aux changements tant au plan économique que social. À ce sujet, il nuancera ses propos un peu plus tard, notamment en 1976 dans sa synthèse de l'histoire du Québec⁶³.

Tout compte fait, les historiens de Laval attribueront aux Canadiens français la responsabilité de leurs problèmes politiques et économiques. Pour eux, ces problèmes sont intrinsèques à la société canadienne-française et non dû à la Conquête de 1760.

Les historiens néo-nationalistes des années 1950-1980 : disciples de Maurice Séguin.

À partir des années 1950, Maurice Séguin et ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet auront une influence indéniable sur la nouvelle génération d'étudiants qui arrivent au Département d'histoire de l'Université de Montréal.

⁶³ Jean Hamelin, *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe, Éditions Edisem, 1976, 538 p. (publiée à nouveau en 1978).

Né durant la décennie d'avant la guerre, les historiens André Lefebvre (1926), Pierre Tousignant (1931), Jean-Pierre Wallot (1935), Denis Vaugeois (1933) et Noël Vallerand (1937) reprendront la thèse néo-nationaliste de Maurice Séguin et de l'École de Montréal tout en s'intéressant à l'histoire politique. Toutefois, Jean-Pierre Wallot, à partir de 1966, s'intéressera davantage à l'histoire économique et sociale du Bas-Canada au début du XIX^e siècle.

Au niveau de leur carrière, Pierre Tousignant et Jean-Pierre Wallot enseigneront à partir des années 1960 à l'Université de Montréal et ce, pendant plusieurs années. André Lefebvre, quant à lui, enseignera les *Normes* de Séguin à l'école normale Jacques-Cartier durant les années 1950 et 1960, avant d'enseigner la pédagogie au Département d'Éducation de l'Université de Montréal. Quant à Denis Vaugeois et Noël Vallerand, après une carrière dans l'enseignement, ils occuperont des postes dans la haute fonction publique québécoise durant les années 1970. Nous reviendrons, d'ailleurs, beaucoup plus en détail sur leurs carrières respectives et leur contribution à l'historiographie québécoise au chapitre 3⁶⁴, lorsque nous analyserons en profondeur l'influence que Maurice Séguin a eue sur eux. Pour les fins de l'analyse, nous avons retenu ces cinq disciples pour cette génération. Nous aurions pu en inclure d'autres comme les historiens Jean-Paul Bernard, Jean Blain et Bruno Deshaies. Cependant, nous avons constaté que Jean-Paul Bernard ne s'est jamais considéré comme ayant été un disciple de Séguin et ce, même s'il s'est intéressé lors de ses recherches sur les Rébellions et les Patriotes de 1837-38⁶⁵ à la problématique développée par Séguin. Pour ce qui est des deux autres, Jean Blain et Bruno Deshaies n'ont pas écrit d'ouvrage spécifique sur la période 1760-1867 que nous avons retenue pour notre analyse comparative. Par conséquent, ne pouvant pas

⁶⁴ Nous tenons à préciser, ici, que nous traiterons de l'influence de Séguin sur Noël Vallerand uniquement au chapitre 5 sur les manuels d'histoire, étant donné que Noël Vallerand a essentiellement publié, au cours de sa carrière, deux manuels d'histoire sous le titre *La Nouvelle-France et L'Amérique du Nord Britannique 1760-1867*, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie de Montréal, 1971.

⁶⁵ Voir à ce sujet le livre de Jean-Paul Bernard sur *Les Rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, 394 p. et *Les Rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal, 1983, 349 p.

s'appuyer sur un corpus pertinent, il aurait été particulièrement difficile de mesurer l'influence de Séguin sur ces trois historiens qui ont très bien connu Séguin.

Pour ce qui est de la génération suivante, la plupart du temps associée au courant moderniste, nous retiendrons pour les fins de ce mémoire l'historien Robert Comeau (1945) et le sociologue Gilles Bourque (1942), ce dernier ayant effectué une licence en histoire et suivi les cours de Maurice Séguin à l'Université de Montréal. Comme nous le verrons au chapitre 4, tous les deux reprendront les postulats des Normes de Séguin et son interprétation de l'histoire des deux Canadas, tout en étant marqués par le marxisme et le conflit des classes sociales. Ils essayeront de lier le national au social.

Certes, lorsque ces historiens obtiennent leur poste de professeur d'université, la redéfinition de l'identité collective des Québécois dans la foulée de la Révolution tranquille est en train de se réaliser. Cette nouvelle image que les Québécois se formuleront d'eux-mêmes viendra influencer de manière significative cette génération d'historiens. Dorénavant, le territoire québécois sera le référent central de l'histoire du Québec et du devenir de la nation québécoise et non plus exclusivement l'appartenance ethnique

Les historiens du courant moderniste des années 1970-1980.

Dans l'historiographie québécoise récente, plusieurs ouvrages ont analysé et fait la critique du courant moderniste ou «révisionniste»⁶⁶ développé par la

⁶⁶ Le débat au sujet des historiens «révisionnistes» est né à la suite de la publication en 1992 du texte de Ronald Rudin : « Revisionism and the Search for a Normal Society : A critique of Recent Quebec Historical Writing » dans *Canadian Historical Review*, LXXIII, 1, 1992, p. 30-61. Ce texte fut publié en français sous le titre « La quête d'une histoire normale : crise de la réinterprétation de l'histoire du Québec » dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, no 3, Hiver 1995, p. 9-42. Voir aussi le dossier intitulé : « Y a-t-il une nouvelle histoire du Québec? » dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, no. 2, Hiver 1996, p. 7-74. Il s'agissait de textes de Brian Young, Paul-André Linteau, John A. Dickinson,

génération d'historiens qui commence à enseigner à la fin des années soixante et au cours des années 1970 dans les divers départements d'histoire que l'État québécois vient de créer avec l'ouverture de l'UQAM et des premières constituantes de l'Université du Québec. Même s'ils ont tous à peu près le même âge lorsqu'ils obtiennent leur poste de professeur d'université, étant nés durant ou tout juste après la Deuxième Guerre mondiale, ces derniers ne forment pas une génération homogène ne serait-ce qu'au niveau de leurs valeurs personnelles et de leurs intérêts respectifs.

Privilégiant la période récente de l'histoire du Québec, ces modernistes (ou, selon certains, révisionnistes) écarteront de leur étude l'interprétation de la Conquête et de ses conséquences pour la société québécoise. Ces historiens feront en sorte de dépeindre un Québec industrialisé, urbanisé, laïcisé, capitaliste et libéral et ce, dès le XIXe siècle. Ils s'intéresseront davantage aux luttes sociales qu'à la question nationale. L'histoire urbaine, l'histoire des travailleurs et du mouvement ouvrier, du syndicalisme, des conflits sociaux, des classes dirigeantes, des communautés culturelles, des femmes, des idéologies et de la culture seront leurs principaux champs d'intérêts. Dans leur synthèse, les questions politiques seront reléguées au second plan. Selon Ronald Rudin, «leur conception de l'histoire a été modelée par l'évolution de leur profession et de leur société»⁶⁷, tout comme pour les historiens qui les ont précédés. Avec cette nouvelle histoire du Québec contemporain, ils ont voulu montrer aux Québécois leur parcours ininterrompu vers la modernité au même titre que les autres pays occidentaux.

Aux yeux de Rudin, ces historiens ont écarté de leur interprétation la spécificité du Québec au profit de sa normalité et de sa modernité. Ils ont renoncé à décrire certains aspects du passé québécois comme son nationalisme conservateur,

Michel Sarra-Bournet, Jean-Marie Fecteau, Yves Gingras, Gilles Bourque, Jean-Paul Bernard et Ronald Rudin suite à une table ronde tenue à l'UQAM le 10 février 1995 et portant sur la réinterprétation de l'histoire du Québec. Enfin, en 2003 à l'UQAM, un mémoire de maîtrise déposé en histoire par Sébastien Parent sur *L'historiographie moderniste québécoise (1982-2002) : une production révisionniste?* faisait suite à ce débat.

⁶⁷ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, p. 21.

l'influence du catholicisme sur la société, sa ruralité et sa résistance au capitalisme et à l'idéologie libérale. Pour Rudin, ils ont voulu dédramatiser l'histoire du Québec pour servir le présent. Les trois principaux historiens au centre de sa critique furent Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert qui ont rédigé, au cours des années soixante-dix, la synthèse sur *l'histoire du Québec contemporain de 1867 à nos jours*. La première édition du Tome I d'*Histoire du Québec contemporain (1867-1929)* a paru en 1979. De cette génération moderniste en histoire du Québec contemporain, plusieurs autres historiens ont fait leur marque. Toutefois, pour éviter les oublis involontaires, nous avons jugé bon de ne pas faire de liste exhaustive pour cette génération où l'on dénombre plusieurs historiens qui se sont intéressés à divers sujets historiques en histoire sociale et culturelle.

Ces modernistes (ou révisionnistes) vont privilégier l'évolution de la société québécoise sur le long terme et au niveau de ses structures économiques, sociales et culturelles. Ils délaisseront en grande partie les problématiques de nature politique qu'ils laisseront plus volontiers à leurs collègues néo-nationalistes.

Le retour de l'histoire politique et de la question nationale dans l'historiographie québécoise.

Pratiquement abandonné par la majorité des historiens au milieu des années 1960, l'histoire politique connaîtra un nouvel essor au début des années 1990 avec la création de *l'Association québécoise d'histoire politique* et du *Bulletin d'histoire politique*, en 1992, qui grâce à l'initiative de l'historien Robert Comeau, a permis le renouveau des problématiques au niveau politique tout en élargissant le cadre d'analyse. Comme le souligne l'historienne Joanne Burgess dans son texte sur *L'histoire du Québec : Tendances récentes et enjeux* paru dans *Le traité de la culture* (2002), ces historiens autour du *Bulletin d'histoire politique* veulent promouvoir une histoire politique plus large. « Enraciné dans le social conçu comme

fait culturel, le politique veut ainsi se substituer au socio-économique comme élément structurant d'une histoire globale »⁶⁸. De plus, dans la foulée des années 1990, un engouement certain pour l'histoire politique naîtra chez un bon nombre d'étudiants qui feront porter leurs recherches de maîtrise et de doctorat sur des sujets reliés à l'histoire politique.

Néanmoins, en ce qui a trait à la question nationale et à la conception de la nation québécoise, ce sont davantage les sociologues qui continueront d'occuper le terrain de la recherche⁶⁹. Nous aurons, entre autres, les sociologues Jean Lamarre avec sa thèse de doctorat sur *Le devenir de la nation québécoise* (1993), Fernand Dumont avec son ouvrage sur *La genèse de la société québécoise* (1996) et Jacques Beauchemin qui publia *L'histoire en trop, la mauvaise conscience des souverainistes québécois* (2002) et de nombreux articles sur la question nationale et la redéfinition de la nation québécoise.

Toutefois, au lendemain de l'échec référendaire de 1995, l'historien et sociologue Gérard Bouchard, qui auparavant s'était intéressé à l'analyse comparative entre le Québec rural et la France rurale et à l'étude des populations et des familles du Québec et plus particulièrement celles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, viendra rejoindre les sociologues dans le débat sur la redéfinition de l'identité québécoise et de sa conception de la nation et de son nationalisme.

Certes, dans ses divers textes antérieurs à 1995, Gérard Bouchard avait déjà tenté de démontrer que le Québec s'était développé et avait évolué de la même manière que les autres sociétés « neuves » en Amérique, notamment les États-Unis. Il préféra, selon ses propres mots, mettre l'accent sur les ressemblances et similitudes que le Québec avait eues avec les autres pays neufs, plutôt que de

⁶⁸ Joanne Burgess, «L'histoire du Québec : Tendances récentes et enjeux», dans *Le traité de la culture*, Québec, PUL, 2002, p. 39.

⁶⁹ Voir à ce sujet le mémoire de maîtrise en histoire de Daniel Roberge sur *Le traitement de la question nationale québécoise chez les historiens et les sociologues (1960-1980)*, UQAM, 1999, 199 p. dans lequel il soutient que les historiens ont délaissé de leur champs de recherche la question nationale au milieu des années 1960 pour la reléguer aux sociologues.

s'attarder à la spécificité québécoise. Dans un texte « Sur les mutations de l'historiographie québécoise », Bouchard affirmait que la société québécoise avait « suivi un cours très analogue à celui de toutes les sociétés occidentales, sur lesquelles elle n'était somme toute pas aussi en retard qu'avaient pu le dire de nombreux observateurs peu complaisants »⁷⁰. Toutefois, c'est seulement en 1997, qu'il publie son premier livre consacré à la nation québécoise sous le titre *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison* dans lequel il analyse de façon comparative la nation québécoise avec les autres sociétés de l'Amérique pour en faire ressortir leur parcours commun, notamment au niveau des comportements démographiques, de la vie quotidienne, de la culture populaire et des pratiques coutumières.

Deux ans plus tard, dans la foulée du débat sur la redéfinition de la nation québécoise et de son nationalisme, Bouchard publie un petit essai sur *La nation québécoise au futur et au passé* qui fera couler beaucoup d'encre à l'intérieur de la communauté des historiens, sociologues et politicologues⁷¹. Dans ce livre, Bouchard commence par une critique en règle de la conception ethnique et culturelle de la nation chez Fernand Dumont. Selon lui, Dumont « repoussait vigoureusement le modèle de la nation québécoise qu'il accusait d'aliéner l'identité, la référence canadienne- française, auquel cas même la perspective de la souveraineté politique perdait à ses yeux une grande partie de sa pertinence »⁷². Pour Bouchard, Dumont « reconstitue le destin des Canadiens français et non des Québécois, il s'inscrit ainsi intégralement dans le vieux paradigme de la survivance »⁷³.

⁷⁰ Gérard Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité », dans Fernand Dumont, (dir.), *La société québécoise après 30 ans de changement*, Québec, IQRC, p. 259.

⁷¹ En ce qui a trait à ce débat sur la redéfinition de la nation, le lecteur peut consulter les ouvrages suivants : Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion, 1998, 160 p.; Jocelyn Létourneau, *Passer à l'avenir, histoire, mémoire identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000, 194 p.; Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop, La mauvaise conscience des souverainistes québécois ?*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 216 p.; Geneviève Mathieu, *Qui est Québécois?, Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*, Montréal, VLB éditeur, 2001, 144 p.

⁷² Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999, p. 49.

⁷³ *Ibid.*, p. 50.

Gérard Bouchard, quant à lui, propose un autre modèle pour la nation québécoise soit celui d'une « francophonie nord-américaine », cette conception de la nation québécoise engloberait tous les Québécois de langue française et ce, quelle que soit leur origine. Selon lui, il serait délicat d'inclure le concept de culture au sens large (histoire, traditions et coutumes des Québécois de descendance française) dans la définition de la nation québécoise sans nuire au respect de la diversité et de la cohésion collective. Avec ce nouveau modèle de la nation québécoise francophone, Bouchard souhaite « un élargissement du nous collectif en l'associant non plus aux Canadiens français mais à l'ensemble de la francophonie québécoise »⁷⁴. Il prétend que ce modèle permettra de réunir les conditions préalables au développement d'une nouvelle culture québécoise ouverte à toutes les communautés ethniques et « expériences du continent ». Selon lui, « le coefficient d'ethnicité de cette nation...se trouve ainsi réduit à la langue, comme vecteur indispensable de la vie collective... Il soustrait ainsi la nation québécoise et sa promotion à tous les procès d'intolérance et de xénophobie »⁷⁵.

Ce modèle de la nation québécoise ouverte sur les autres cultures et les communautés humaines demeure un projet porteur d'avenir pour la société québécoise en changement. Par contre, ce modèle de nation occulte en grande partie l'histoire des Québécois de descendance française, leur mémoire nationale spécifique et distincte de celle des autres nations en Amérique ainsi que le problème de l'identité nationale que nous retrouvons chez plusieurs Québécois qui veulent appartenir autant à la nation québécoise que canadienne. Malheureusement, Gérard Bouchard passe à côté de ces questions pourtant inévitables à la compréhension du devenir de la nation québécoise.

En ce qui a trait à Séguin, Bouchard évite, selon toute vraisemblance, de faire une critique de sa conception de la nation québécoise qui était délimitée au territoire québécois, mais qui englobait uniquement les Canadiens français du

⁷⁴ *Ibid.*, p. 63.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 64 et 71.

Québec. S'il faisait une critique de l'œuvre du théoricien du néo-nationalisme, Bouchard serait appelé à reconnaître que chez Séguin, la nation était aussi une entité politique (l'État-nation) à l'intérieur du territoire québécois. En associant Séguin et le néo-nationalisme à la pensée de Groulx⁷⁶ et au vieux paradigme de la survivance nationale, Bouchard pouvait mieux se distancier de son prédécesseur que fut Maurice Séguin dans la redéfinition de la nation québécoise au niveau territorial et ce, 50 ans auparavant.

De Lionel Groulx à Gérard Bouchard, en passant par Maurice Séguin, l'historiographie québécoise sur le devenir de la nation québécoise est passée de l'idéologie de la survivance nationale sous le signe de la continuité et d'une ascension constante, pour devenir dans les années 1950 une histoire de discontinuités où la société canadienne-française était devenue « anormale » et sclérosée en raison de la Conquête; pour devenir dans les années 1970 et 1980 une société « normale et moderne » et similaire aux autres sociétés de l'Occident.

⁷⁶ Voir à ce sujet, *Les deux chanoines, contradictions et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, de Gérard Bouchard, Montréal, Boréal, 2003, 314 p. dans lequel Bouchard associe le terme néonationalisme à la pensée de Groulx (voir chapitre II intitulé : Le néonationalisme de Lionel Groulx).

Chapitre II

La première génération de disciples de Maurice Séguin : Guy Frégault et Michel Brunet.

Introduction

Les tout premiers disciples de Maurice Séguin furent sans conteste ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet. Si le premier prit plus de temps à se laisser convaincre que le deuxième par la nouvelle interprétation séguiniste de l'histoire nationale, tous les deux furent néanmoins séduits par son caractère novateur comme en témoignent leurs ouvrages ultérieurs à leur rencontre avec le professeur Séguin. De son collègue Guy Frégault, Séguin confiera au journaliste Michel Lapalme « ce fut mon étudiant le plus difficile » et « il m'a fallu trois ans pour le convaincre ». Il ajoute à l'endroit de Michel Brunet : « C'est l'étudiant que j'ai le plus facilement convaincu »¹.

Selon Michel Brunet, c'est au cours de l'année 1951-1952 dans le cadre d'un séminaire de méthodologie auquel participaient les trois professeurs que « Guy Frégault rendit finalement les armes » et se convertit à l'interprétation séguiniste. « Nous l'avions atteint dans ses derniers retranchements »². À ses yeux, entre Frégault et Séguin, « le respect, l'admiration et l'amitié profonde que chacun éprouvait l'un pour l'autre ont donné à leurs relations étroites, surtout entre 1953 et 1959, année où Frégault quitte l'Université de Montréal, un caractère unique. J'en ai été le témoin privilégié. Chacun est à la fois maître et disciple de l'autre »³.

¹ Michel Lapalme, « Le nouveau chanoine Groulx s'appelle Séguin », p. 48.

² Michel Brunet, « Guy Frégault : l'itinéraire d'un historien de *La Civilisation de la Nouvelle-France* (1944) à *La Guerre de la Conquête* (1955) », dans *Guy Frégault (1918-1977)*, Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, Bellarmin, 1981, p.36.

³ *Ibid.*, p. 34.

Guy Frégault en complémentarité avec Maurice Séguin.

Comme le mentionne Jean Lamarre dans son livre sur *Le devenir de la nation québécoise*, Guy Frégault ne devrait pas être réduit « à la taille d'un simple disciple. C'est un travailleur acharné qui a appris à marcher sur ses propres jambes »⁴. Il précise plus loin :

il ne faudrait pas à l'exemple de Brunet, exagérer cette influence. En fait, il s'agit moins d'une conversion que d'une explication supplémentaire qui est venue prolonger et englober des interrogations que Frégault pouvait avoir sur le sens du devenir de la société québécoise et auxquelles il n'avait pas réussi à donner une interprétation véritablement satisfaisante⁵.

Selon l'historien Jean Blain, le « travail d'orfèvre » de Frégault doit « s'insérer dans une vue d'ensemble que, faute de bâtir et de corriger lui-même, il doit, même à son insu, emprunter aux autres. Frégault empruntera l'arrière-fond de ses œuvres tour à tour à Lionel Groulx, à Émile Salone et à Maurice Séguin »⁶. L'historien Pierre Savard soutient, quant à lui, que

si Guy Frégault doit beaucoup de son idéologie au chanoine Groulx et à Maurice Séguin, comme en témoignent maintes pages de *La Guerre de la Conquête*, il s'est cependant imposé d'emblée et par propre génie...on trouve la marque de celui qui a publié chez nous les œuvres les plus achevées : documentation exhaustive, architecture admirable et style racé⁷.

Selon Marcel Trudel, Frégault

n'était pas homme à se laisser imposer une théorie d'histoire par le voisin; il a rédigé ses maîtres volumes avant la mise au point du système; il était capable d'exister par lui-même, ... n'aimait pas les affirmations absolues, les cadres étroits de pensée, il prenait partout ce qui lui paraissait valable. Il était à côté de Séguin et de Brunet, pas nécessairement avec eux⁸.

⁴ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 279.

⁵ *Ibid.*, p. 293-294.

⁶ Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie des années 1950-1960, Guy Frégault et l'École de Montréal, p. 170.

⁷ Pierre Savard, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise, 1947-1972 », p. 83-84.

⁸ Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, p. 188-189.

Néanmoins, il ajoute plus loin que Frégault « avait fini bientôt par rejoindre Séguin et Brunet dans le phénomène de la Conquête »⁹. Dans un livre récent, l'historien Denis Vaugeois soutient pourtant que l'intérêt de Frégault pour la Conquête et ses conséquences lui était venu bien avant sa rencontre avec Séguin. « Frégault et Séguin avaient séparément mis le cap sur les conséquences de la Conquête. Sur son caractère déterminant, ils sont tout à fait d'accord ensemble. Sur la façon de le dire, il est indéniable que les réflexions de Séguin influenceront grandement le ton adopté par Frégault »¹⁰.

Incontestablement, les nouvelles hypothèses développées par Maurice Séguin dans ses *Normes* pour expliquer l'évolution politique et économique des deux Canadas après la Conquête de 1760 auront une influence sur son collègue Guy Frégault. Dès 1952, lors de la parution de son ouvrage *Le Grand Marquis, Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, on commence à voir poindre un certain rapprochement entre les interrogations initiales de Frégault au sujet de l'opposition entre métropolitains et coloniaux et les rapports qu'ils entretiennent entre eux, et l'analyse de Séguin sur le rôle et l'importance d'une métropole- nourricière dans la « colonisation intégrale » de toute colonie naissante. Frégault reconnaît que la colonie canadienne n'aurait pu se développer et survivre sans l'aide de sa métropole naturelle. Comme il l'écrit : « une colonie ne saurait jouer son rôle dans la vie impériale sans la sollicitude constante de la mère-patrie »¹¹.

Auparavant, Frégault niait presque l'apport de la France dans le développement de la colonie canadienne. Notamment, en 1948, dans son *François Bigot, administrateur français*, Frégault dénonce et condamne la conduite des administrateurs métropolitains qu'il dépeint comme des exploiters sans scrupules qui viennent dans la colonie dans le but unique de l'exploiter pour s'enrichir sans se

⁹ *Ibid.*, p. 270.

¹⁰ Denis Vaugeois, « Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête* » dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XXe siècle*, Sillery, Septentrion, 2006, p. 120.

¹¹ Guy Frégault, *Le Grand Marquis, Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, Montréal et Paris, Fides, 1952, p. 138.

soucier de son bien-être. Pour ce qui est de la métropole, il analyse son manque d'intérêt pour sa jeune colonie, son mercantilisme commercial, ses incapacités et ses actions insuffisantes dans le développement de la Nouvelle-France.

Aux yeux de Lamarre, si en 1948, dans son *François Bigot –Administrateur français*, Frégault « ne dépasse pas la perspective d'une condamnation [de la métropole française], dans *Le Grand marquis* on voit poindre une interrogation plus vaste sur la nature des liens qui unissent une colonie à sa métropole et du rôle que cette dernière est appelée à jouer »¹².

Cependant, la problématique autour du rôle de la métropole-nourricière dans la naissance du Canada sera beaucoup plus explicite dans sa brochure sur *La société canadienne sous le régime français* parue en 1954. À cet effet, Frégault écrit : « comme c'est d'ailleurs normal, les sociétés coloniales du Nouveau Monde s'édifient, autant que possible sur le modèle des métropoles qui leur donnent la vie »¹³. Même s'il demeure critique envers la métropole française qui, selon lui, aurait pu traiter d'une meilleure façon sa jeune colonie de la Nouvelle-France, il reconnaît néanmoins que cette dernière ne fut pas abandonnée à son propre sort. À cet égard, il mentionne que « la France assume toujours la plus lourde part des frais de l'administration canadienne, et une forte proportion de ces fonds tombent entre les mains des Canadiens » et que « le gouvernement métropolitain met aussi les frontières en état de défense »¹⁴. Bref, selon Frégault, même si « l'action de la métropole s'est révélée insuffisante et parfois mal inspirée : cela ne signifie pas qu'elle ait été superflue »¹⁵. Sans aucun doute, les postulats du professeur Séguin sur le rôle de la métropole-nourricière et son concept de « colonisation intégrale » sont venus enrichir les premières réflexions de son collègue Guy Frégault au sujet des rapports entre métropolitains et coloniaux.

¹² Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 291.

¹³ Guy Frégault, *La société canadienne sous le régime français*, Ottawa, Société historique du Canada, no 3, 1954, p. 5.

¹⁴ *Ibid.*, p. 9-10.

¹⁵ *Ibid.*, p. 16.

En ce qui a trait au sens à donner à la Conquête de 1760 et à ses conséquences subséquentes sur la société canadienne, à l'instar de Séguin, Frégault soutient :

En 1760-1763, le Canada n'est pas simplement conquis, puis cédé à l'Angleterre; il est défait. Défaite signifie désintégration. Une armée subit la défaite : il peut rester encore des soldats, il ne reste plus d'armée. En 1763, il reste encore des Canadiens, il ne reste plus de Canada. Éliminés de la politique, éliminés du commerce et de l'industrie, les Canadiens se replieront sur le sol. S'ils finissent par se vanter d'être des « enfants du sol », c'est que la défaite les a atteints non seulement dans leur civilisation matérielle, mais aussi dans leurs conceptions. Ils avaient des ambitions plus hautes lorsque leur vie collective était normale¹⁶.

À la lecture de cet extrait, on constate l'influence que Séguin a pu avoir sur son collègue spécialiste de la Nouvelle-France. Pour l'historien Pierre Tousignant, cette brochure sur *La société canadienne sous le régime français* « illustre le mieux l'effet renversant que produisit [la] conversion [de Frégault] au néo-nationalisme »¹⁷. Selon Jean Lamarre, si en 1952, « Frégault hésite encore à affirmer que la nation a été disloquée »¹⁸, en 1954, il n'y a plus de doute pour lui : le Canada qui s'est développé depuis le XVIIe siècle avec l'aide de sa métropole naturelle disparaît de la carte. Les Canadiens continuent d'exister, mais à l'intérieur d'une société collectivement diminuée qui ne pourra plus maîtriser ses cadres politiques, économiques et culturels. Par conséquent, tout comme Séguin, Frégault soutient que les Canadiens après avoir été éliminés du commerce et de l'industrie se sont repliés dans l'agriculture.

Néanmoins, il faut noter que dès 1948, dans son *François Bigot*, Frégault affirmait qu' « après la Conquête et seulement alors, quand les Anglais, que tout y avait préparés, auront mis la main sur le grand commerce, les Canadiens se replieront sur le sol et se retrancheront derrière le réseau de leurs innombrables

¹⁶ *Ibid.*, p. 15.

¹⁷ Pierre Tousignant, « Maurice Séguin, Maître à penser de l'École néo-nationaliste de Montréal : la genèse de son interprétation néo-nationaliste et ses premiers disciples Guy Frégault et Michel Brunet », p. 14.

¹⁸ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 299.

enclos »¹⁹. Par conséquent, est-il permis d'affirmer que la thèse de Séguin soutenue en 1947 a déjà eu une influence quelconque sur son futur collègue? Bien qu'il soit difficile de répondre à cette question, il faut préciser que Frégault faisait partie du jury lors de la soutenance de thèse de Séguin. Donc en 1948, lorsqu'il publie son *François Bigot*, il a déjà pris connaissance de la thèse de Séguin et de ses nouvelles perspectives, notamment au sujet du repliement agricole des Canadiens après la Conquête. De plus, il faut souligner que quatre ans auparavant, lors de la publication de *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)* en 1944, Frégault « vantait et idéalisait toujours le caractère agricole de la colonie, non sans omettre de souligner l'importance du commerce des fourrures »²⁰. Par contre, en 1948, il affirme que « la Nouvelle-France est devenue une société essentiellement commerciale »²¹ et que c'est seulement après la Conquête que la vocation agricole naîtra dans la vie économique des Canadiens. Sur ce sujet, il est allé plus loin que Séguin, car ce dernier n'a jamais sous-estimé la vie agricole en Nouvelle-France. Pour Séguin, l'agriculture, le commerce et l'industrie constituaient un tout dans la vie économique des Canadiens.

Comme le note Jean Lamarre, contrairement à Séguin, Frégault « va presque jusqu'à nier la réalité agricole de la Nouvelle-France »²². Selon lui, jusqu'en 1750, « un facteur domine la vie économique aussi bien que l'activité politique : le grand commerce »²³ et la classe sociale « qui compte vraiment, celle qui donne le ton, ce n'est pas la masse paysanne, c'est la grande bourgeoisie commerciale »²⁴. Pour lui, le Canada s'est construit en grande partie grâce à cette classe qui a développé son économie à l'aide des techniques et des capitaux venus de la France, tout en participant à l'expansion du territoire canadien. Selon Robert Comeau et Paul-André Linteau, « c'est Guy Frégault qui a donné vraiment corps à la théorie de l'existence

¹⁹ Guy Frégault, *François Bigot-Administrateur français*, Montréal, Les études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1948, volume 2, p. 18.

²⁰ Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p. 287.

²¹ *Ibid.*, p. 287.

²² *Ibid.*, p. 288.

²³ Guy Frégault, *La société canadienne sous le régime français*, p. 11.

²⁴ *Ibid.*, p. 15.

d'une bourgeoisie. Pour lui, la Nouvelle-France constitue une société coloniale normale, comprenant des ouvriers et des paysans, et à la tête de laquelle on trouve une oligarchie bourgeoise qui en constitue le véritable moteur »²⁵. Par le fait même, le changement de métropole en 1760 entraîne la « décapitation sociale » de cette bourgeoisie commerciale, car elle ne pourra plus compter sur les capitaux et les débouchés de sa mère-patrie pour exporter ses produits et affronter la concurrence. À ce sujet, il écrit: « En 1763, le pays est enfin une ruine sociale : il a perdu la partie la plus influente et la plus compétente de sa classe dirigeante; cette dernière ne peut survivre hors des cadres politiques et économiques de la Nouvelle-France et de l'empire français: or, celui-ci disparaît de l'Amérique et celle-là s'efface de la carte »²⁶.

Pour Frégault, tout comme pour Séguin, la colonie canadienne qui fut une société évoluant normalement à l'origine devient, à la suite de la défaite de 1760, une société décapitée, infirme, qui continuera à évoluer, mais de façon anormale après avoir perdu ses cadres politiques, économiques et culturels. Selon Jean Blain, « le concept d'évolution tel qu'utilisé par Frégault, tout fondamental qu'il est pour l'interprétation globale de l'histoire du Canada que donnera l'école de Montréal, reste un apriorisme qui n'a pas subi l'épreuve de la démonstration historique »²⁷. De plus, aux yeux de Blain, « le schéma de l'organisme embryonnaire complet nourri par sa mère (patrie) jusqu'à l'époque plus ou moins lointaine du sevrage, est purement gratuit et reste à démontrer »²⁸. Pour Frégault et Séguin, l'intégrité de l'embryon colonial canadien fut atteinte avec la Conquête. Jean Blain reconnaît que « dès 1954, peut-être sous la pression séguiniste, l'hypothèse de l'embryon colonial

²⁵ Robert Comeau et Paul-André Linteau, « Une question historiographique : une bourgeoisie en Nouvelle-France ? » dans Robert Comeau (dir.), *Économie québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969, p. 312.

²⁶ Guy Frégault, *La société canadienne sous le régime français*, p. 15.

²⁷ Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie au tournant des années 1960, La réaction à Guy Frégault et à l'École de Montréal, La voie des sociologues », p. 325.

²⁸ Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie des années 1950-1960, Guy Frégault et l'École de Montréal », *RHAF*, p. 179.

a perdu sa malléabilité. Elle s'est durcie, et se donne pour définitive »²⁹ dans la pensée de Frégault.

Dans *La Guerre de la Conquête*, livre publié en 1955, Frégault réitère ses affirmations de 1954 sur les conséquences de la Conquête et du sens à donner à cette dernière, mais en allant encore plus loin dans ses propos. Dans sa conclusion, il est catégorique : « Au terme de la guerre de la Conquête, c'est un livre qui se ferme. L'histoire ne continue pas, elle recommence. Une évolution s'arrête »³⁰. Les Canadiens « ne forment plus qu'un résidu humain, dépouillé de la direction et des moyens »³¹ dont ils bénéficiaient autrefois par l'entremise de la France. Pour la nation canadienne, ce changement de métropole « qui a disloqué sa société, supprimé ses cadres et affaibli son dynamisme interne »³² est « un cataclysme ». « Deux ou trois coups de sonde en révéleraient la profondeur. Peuple que le commerce avait formé, qui avait vécu du négoce plus que de l'agriculture,... voilà maintenant les Canadiens qui se replient sur le sol et qui, lorsqu'ils rentreront dans les villes, y reviendront comme des immigrants »³³. Cet ouvrage qui portait essentiellement sur les causes et les événements qui ont conduit à la Conquête du Canada est, sans aucun doute, le livre de Frégault où l'influence de Séguin est la plus probante. Comme nous venons de le démontrer, sa conclusion renferme l'essentiel de l'interprétation séguiniste en ce qui a trait à la Conquête et à ses conséquences. Du point de vue de Jean Blain, les conclusions de Frégault dépassaient ses prémisses.

À ce moment, Frégault a tout à fait réussi à souder la Nouvelle-France à la Conquête et au régime britannique de son collègue Maurice Séguin, dans une longue fresque d'inspiration...pessimiste. Mais, il l'aura fait comme à rebours, contre la logique de la démarche historique et au prix d'une nouvelle aliénation et d'une nouvelle sclérose de l'historiographie³⁴.

²⁹ *Ibid.*, p. 183.

³⁰ Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1955, p. 455.

³¹ *Ibid.*, p. 456.

³² *Ibid.*, p. 457.

³³ *Ibid.*, p.456.

³⁴ Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie des années 1950-1960, Guy Frégault et l'École de Montréal », p. 184.

Certes, Frégault fut séduit par l'interprétation de Séguin qui imputait à la Conquête le retard économique des Canadiens français. Initialement, lors de ses premières recherches dans les années 1940, Frégault cherchait à comprendre les causes à l'origine de la pauvreté intellectuelle des Canadiens français et ne trouvait pas de réponse satisfaisante³⁵. Au contact du professeur Séguin et de son analyse sur les conséquences de la Conquête, il pourra enfin faire le lien entre la Conquête et les carences subies au plan intellectuel parmi la population canadienne-française. En perdant sa métropole naturelle et ses cadres politiques, économiques et culturels qui interagissaient entre eux, la société canadienne-française sera condamnée à survivre dans la médiocrité. Cette hypothèse séguiniste de la substitution de métropole qui entraîne le remplacement de « l'agir (par soi) collectif » pour la nation conquise et par conséquent une « oppression essentielle » s'avère très convaincante pour Frégault qui réfléchissait, antérieurement, au problème du manque de vigueur intellectuelle chez les Canadiens après 1760.

Dans un texte écrit en 1957 sur *La colonisation du Canada* et publié par la suite dans son ouvrage sur *Le XVIIIe siècle canadien, Études* (1968), Frégault emploie le concept de colonisation pour définir la réalité canadienne du XVIIIe siècle et non plus celui de civilisation qu'il employait au début de sa carrière³⁶. Pour lui, « la France colonise le Canada lorsqu'elle y envoie des hommes et des femmes qui deviennent canadiens; qu'elle y expédie aussi des chefs politiques, des religieux, des éducateurs, des troupes et, avec ces hommes, des idées, des techniques, des

³⁵ Voir à ce sujet Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise*, p.296.

³⁶ Voir à ce sujet son ouvrage intitulé : *La Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Édition Pascal (1944), dans lequel il se rapproche de la pensée groulxiste en employant abondamment le thème de la civilisation. Par la suite, influencé par Émile Salone et Maurice Séguin, Frégault abandonne le concept de civilisation pour celui de colonisation. Comme le note Jean Blain, dans « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie des années 1950-1960, Guy Frégault et l'École de Montréal », p. 179 : « cette notion de colonisation, on l'a dit, existe implicitement chez Salone, mais avec une incohérence finale qui fait de la société canadienne une société de laboureurs. Quand Frégault, autour de 1952, lui redonne toute sa rigueur et la rend, par là, définitive et exclusive, on ne peut se défendre d'y voir les premiers résultats de l'influence que Maurice Séguin...exerce quotidiennement sur le spécialiste de la Nouvelle-France ».

capitaux, c'est toujours une colonisation qu'elle opère »³⁷. Grâce au concept de « colonisation intégrale » développé par Séguin dans ses *Normes* qui consistait à démontrer que le développement de toute société doit s'effectuer intégralement, c'est-à-dire au plan politique, économique et culturel, Frégault a compris l'importance de l'interaction entre les trois sphères de la vie d'une nation. À la fin de son texte sur *La colonisation du Canada*, il persiste et signe :

Dès que l'on sait que, dans une vie collective, tout se tient- politique, économie, activité intellectuelle -on comprend l'importance vitale de la colonisation française dans l'évolution de la société canadienne jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. On comprend mieux aussi la situation actuelle du Canada français parce qu'on est ainsi à même de connaître la nature des forces historiques qui ont orienté son évolution depuis deux cent ans³⁸.

Dans ce texte, tout en reconnaissant l'importance du rôle de la France dans la croissance de la colonie, Frégault ne doute guère qu'une nation distincte de la France existe bel et bien au Canada. Selon lui, « en 1700, une société canadienne existe, se développe, évolue. Elle n'est plus à créer. Elle a sa vie. Mais, il s'agit d'une vie coloniale, ce qui implique l'action d'une métropole appelée à lui fournir des ressources et une direction »³⁹. À ses yeux, la société canadienne ne manque pas de vitalité et forme une société distincte tout à fait normale pour l'époque et « fermement encadrée par des institutions économiques, politiques, sociales, religieuses et culturelles »⁴⁰. Tout en admettant qu'il y a eu une insuffisance de colonisation en Nouvelle-France et que la période du « régime français ne fut pas l'âge d'or du Canada. Il faut pourtant convenir que...le Canada connut une évolution normale... la conquête interrompit le processus de colonisation dans lequel il était engagé. En 1763, la Grande-Bretagne prit le Canada...pour en tirer parti et non pour servir la population autochtone »⁴¹. Tout comme Séguin, Frégault est conscient que le changement de métropole en 1760 a servi la cause des

³⁷ Guy Frégault, « La colonisation du Canada » dans *Le XVIIIe siècle canadien, Études*, Montréal, HMH, 1968, p. 366. Ce texte fut publié auparavant dans les *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, vol. 2, 1957, p. 53-81.

³⁸ *Ibid.*, p. 386.

³⁹ *Ibid.*, p. 369.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 365.

⁴¹ *Ibid.*, p. 385-386.

Britanniques venus s'installer dans la colonie canadienne conquise. Selon lui, eux seuls purent profiter de cette « substitution de colonisation » survenue au lendemain de la Conquête. Il ne pouvait en être autrement. La colonisation britannique ne pouvait s'édifier et s'épanouir à tous les plans sans briser celle du Canada.

Aux yeux de Frégault, « ce que les Canadiens de 1760 n'ont pas saisi, c'est l'extrême besoin que le Canada avait de la France... Le Canada ne pouvait pas vivre sans la France... [en 1763] la colonisation française était alors plus que jamais indispensable au Canada. Voilà qu'elle lui manquait définitivement »⁴².

Dans *Chroniques des années perdues* (1976), en quelque sorte les mémoires de Frégault, ce dernier relate que lors de la visite en 1963 d'André Malraux au Québec avec son chef de cabinet, M. André Holleaux, ce dernier avait vu un match de hockey à la télévision et Frégault lui avait fait remarquer « qu'il y a des Montréalais dans l'équipe de New York, mais que, lorsqu'un Montréalais porte le chandail de New York, ce n'est pas pour l'équipe de Montréal qu'il joue, mais pour celle de New York »⁴³. Avec cette métaphore empruntée à Maurice Séguin⁴⁴, il voulait tout simplement expliquer que les Québécois avaient subi un remplacement de leur « agir collectif » qui entraînait une « oppression essentielle » pour la nation québécoise qui ne pouvait plus agir librement et s'enrichir de ses propres expériences. Bien souvent, les Québécois étaient condamnés à agir dans l'optique de l'autre, c'est-à-dire dans l'optique de la nation canadienne-anglaise majoritaire au Canada.

Deux ans plus tard, en 1978, Frégault publie son dernier livre sous le titre *Lionel Groulx tel qu'en lui-même* dans lequel il relate les *Mémoires* de Groulx et

⁴² *Ibid.*, p. 383 et 385.

⁴³ Guy Frégault, *Chronique des années perdues*, Montréal, Leméac, 1976, p. 87.

⁴⁴ Jean-Pierre Wallot raconte que pour expliquer le remplacement de « l'agir (par soi) collectif » : « Séguin utilisait l'exemple d'une équipe de hockey : ainsi, les Maple Leafs de Toronto jouant sur la glace et à la place des Canadiens de Montréal, au Forum. » Voir le texte M. Wallot, « À la recherche de la nation : Maurice Séguin » dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 51.

fait la critique des grandes lignes de cette pensée qui marqua l'historiographie du XXe siècle. Dans ce livre, des plus intéressants, Frégault nous raconte aussi de quelle nature étaient les rapports entre Groulx et les « jeunes historiens » de l'École de Montréal. Nous avons constaté, curieusement, que Frégault ne parle jamais de lui et de ses collègues Séguin et Brunet, mais utilise plutôt le terme « jeunes historiens ». Dans un de ces passages, Frégault relate que Groulx « combat avec une vigueur voisine de la colère les conceptions des "jeunes historiens". Toutefois, il ne rompt pas avec eux, ni eux avec lui. Un sentiment commun d'appartenance à une même famille spirituelle les retient de se séparer »⁴⁵. Plus loin, Frégault ajoute en parlant de Groulx que « bien qu'il continue d'avoir des disciples inconditionnels, il se forme dans son propre fief de l'histoire une autre école, issue de lui, mais dont il n'aime pas les méthodes...et encore moins la logique, et encore beaucoup moins les conclusions »⁴⁶. Frégault nous raconte que dans plusieurs pages des *Mémoires de Groulx*, des attaques ressortent contre les « jeunes historiens » qu'il accuse de vouloir « dévaloriser le passé » en promouvant un pessimisme notoire de l'histoire de son petit peuple. Aux yeux de Groulx, cette « jeune école d'historiens fauchaient gaillardement toutes les têtes qui lui paraissaient dépasser l'honnête médiocrité »⁴⁷. Néanmoins, un sentiment de respect mutuel entre le maître et ses disciples a permis d'amoindrir, sur la place publique, la rupture entre la conception de l'histoire chez Groulx et celle de l'École de Montréal incarnée par les « jeunes historiens » que Frégault hésite à définir comme étant lui et ses collègues.

En partant de ses premières réflexions, Guy Frégault est venu chercher dans les travaux de Séguin les réponses à ses interrogations initiales. Dans son ouvrage, Jean Lamarre a démontré que bien avant sa rencontre avec Séguin, Frégault avait réfléchi aux rapports entre métropolitains et coloniaux en Nouvelle-France et s'était intéressé aux causes à l'origine de la pauvreté intellectuelle des Canadiens français après 1760, mais sans toutefois relier définitivement cette carence à la Conquête. Au contact des postulats de Séguin, les ouvrages de Frégault prennent un ton beaucoup

⁴⁵ Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978, p. 38.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 101.

plus convaincu et tranchant en ce qui a trait au rôle primordial de la métropole-nourricière dans toute colonisation d'une société naissante. Dorénavant, le concept de colonisation revêt toute son importance dans ses recherches. À partir de cette vision d'une Nouvelle-France nourrie et colonisée à tous les plans par sa mère-patrie, Frégault fut mieux en mesure d'affiner ses réflexions sur la Conquête et ses conséquences. Ses conclusions incisives de *La Guerre de la Conquête* dénotent indéniablement l'influence de Séguin sur ses recherches. En complémentarité, les travaux de Séguin sur le Régime britannique et ceux de Frégault sur la Nouvelle-France furent en quelque sorte le ferment de l'École de Montréal à laquelle Brunet est venu y mettre sa pierre en devenant le diffuseur de l'interprétation néo-nationaliste.

Michel Brunet diffuseur de la pensée de Maurice Séguin.

Selon l'historien Serge Gagnon, « c'est à Michel Brunet qu'échut la tâche de faire connaître au grand public les interprétations du professeur Séguin »⁴⁸, car ce dernier préféra se consacrer entièrement à son enseignement et à ses étudiants tout au long de sa carrière. Quant à Brunet, il affirma que sa rencontre avec Maurice Séguin orienta définitivement sa carrière d'historien. Le spécialiste de l'histoire des États-Unis devint donc le diffuseur des théories de son collègue Maurice Séguin. Michel Brunet « ne reculant pas devant les débats, les recherchant même parfois, avais jugé urgent de dégonfler certains mythes qu'entretenait l'interprétation historique que nous avaient imposée les équipes gagnantes depuis la Conquête tant au Canada anglais qu'au Canada français »⁴⁹. Pour Brunet, la recherche historique devait servir les intérêts de la nation, éveiller une prise de conscience nationale chez les Québécois et finalement conduire à l'action politique. Toutefois, préférant souvent la polémique à la rigueur historique, il ne rendait pas toujours justice aux théories de

⁴⁸ Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la Révolution québécoise », p. 9.

⁴⁹ Michel Brunet, « Mes années de formation, le révisionnisme de la décennie de 1950 et mes engagements », p.46.

son collègue sur l'histoire des deux Canadas comme nous pourrons le constater. Tandis qu'à d'autres moments, il ne saisissait pas toutes les subtilités de l'interprétation néo-nationaliste. Comme le souligne Marcel Trudel dans ses *Mémoires*, Brunet était le « "haut-parleur" du système, il ne s'apercevait pas toujours qu'il répétait ce qu'on lui avait soufflé; et encore le répétait-il sans retenir les nuances ni saisir la fine logique de la trame. Entendait-il une conclusion, il la claironnait »⁵⁰.

Le premier ouvrage de Brunet qui relate l'influence de Séguin remonte à 1954 avec *Canadiens et Canadiens : études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*. Ce livre est avant tout une compilation d'articles écrits par l'auteur au début des années 1950 sur divers sujets. Dès les premières pages, il remercie Maurice Séguin pour ses conseils et pour lui avoir généreusement permis de consulter sa volumineuse documentation.

Dans ce livre, il reprend la problématique séguiniste au sujet du rôle nécessaire de la métropole-nourricière dans toute colonisation. Tout comme Frégault, il affirme qu'après la défaite de 1760, il reste des Canadiens mais plus de Canada.

En quittant la vallée du Saint-Laurent, la France avait laissé derrière elle une population de quelque 65, 000 âmes. Ce petit peuple avait vaillamment combattu pour maintenir l'Empire auquel il devait la vie et dont son avenir et sa prospérité dépendaient... Ces soixante-cinq mille colons avaient été séparés brutalement et trop tôt de leur métropole⁵¹.

Même si le Canada d'avant 1760 n'existe plus, il affirme que les Canadiens continuent d'avoir une conscience nationale distincte par rapport aux Britanniques. Selon lui, après 1760, les Canadiens continuent d'affirmer leur nationalisme. Ils ne se sentent nullement menacés et savent bien qu'ils demeurent la nation majoritaire dans la « Province of Quebec ». Ils iront même jusqu'à réclamer que les Britanniques venus s'installer au Canada s'assimilent à leur nation.

⁵⁰ Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, p. 189.

⁵¹ Michel Brunet, *Canadiens et Canadiens, Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Fides, 1954, p. 18.

À l'instar de Séguin, Michel Brunet soutient que « la Conquête avait amené une colonisation dans la quinzième colonie anglaise d'Amérique ... un autre Canada, un Canada anglais cette fois, était en train de se bâtir sur les ruines de l'ancien Canada français »⁵². Tant pour Séguin que pour Brunet, la naissance de ce deuxième Canada devait faire naître une lutte de nation contre nation pour la prépondérance dans la colonie bas-canadienne.

En 1791, lors de la création de la Chambre d'Assemblée au Bas-Canada où les députés canadiens-français sont en majorité, cette lutte de nation contre nation deviendra une lutte constitutionnelle pour le contrôle de l'Assemblée législative et de la vie politique du pays par un des deux groupes nationaux. Michel Brunet croit, comme Séguin, que la division de la vallée du Saint-Laurent en deux colonies en 1791 fut une erreur pour les intérêts de l'Angleterre, car elle « avait fait naître chez les Canadiens la dangereuse illusion que le Conquérant leur avait cédé un territoire autonome où rebâtir le Canada français détruit en 1763 »⁵³.

Dans *La présence anglaise et les Canadiens, Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas* (1958), en remerciement, Brunet tient à rappeler la dette qu'il a envers Maurice Séguin pour l'avoir initié à la nouvelle interprétation de l'histoire des deux Canadas. Ce livre, qui est une autre anthologie de textes de l'auteur, démontre à quel point Michel Brunet fut influencé par la pensée et les théories de Séguin.

Son premier texte sur « La présence anglaise à l'époque de la Nouvelle-France » s'attardait aux conséquences de la Conquête sur le devenir de la nation canadienne. Dans le même sens que Séguin, Brunet soutenait qu'à la suite de la défaite de 1760, les Canadiens avaient été « placés dans un état permanent d'infériorité »⁵⁴ au plan politique et économique. « Privés de l'appui de leur

⁵² *Ibid.*, p. 18-19-20.

⁵³ *Ibid.*, p. 21.

⁵⁴ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens, Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 14.

métropole nourricière, [les Canadiens] avaient été réduits à leurs propres ressources »⁵⁵. Pour Brunet, en perdant la maîtrise de sa destinée, la nation canadienne connaîtrait une « évolution historique anormale » et, en conséquence, les Canadiens seraient « condamnés à une vie collective diminuée »⁵⁶.

Dans un texte sur « La Conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne (1760-1793) », Brunet affirme que « la Nouvelle-France avait eu sa bourgeoisie. Celle-ci occupait les postes de commande dans le commerce, dans l'industrie, dans l'armée et dans l'administration »⁵⁷. Contrairement à Séguin qui évalue la masse de la population de la colonie à 65 000 dont 50 000 vivent de l'agriculture en 1760, Brunet amplifie le poids de la bourgeoisie en Nouvelle-France. Par ailleurs, dans ses notes de cours, publiées en 1997, Séguin n'emploie pas le mot bourgeoisie pour définir la classe dirigeante de la colonie, mais plutôt celui d'élite canadienne qui comprend les administrateurs de la colonie, les seigneurs, les officiers militaires, les hommes de loi, les négociants et les grands marchands. Tout en reconnaissant un esprit commercial aux Canadiens de l'époque, Séguin ne surestime pas le secteur commercial et industriel dans le développement économique de la colonie. À ce sujet, il écrit : « les Canadiens sont loin d'avoir développé à fond toutes les ressources de la vallée du Saint-Laurent, comme ils sont loin aussi d'être les maîtres d'une industrie, d'un commerce et d'une finance hautement évolués »⁵⁸. Brunet, quant à lui, affirme que les Canadiens d'avant 1760 étaient « maîtres d'un riche empire commercial qu'ils exploitaient eux-mêmes »⁵⁹.

Selon Brunet, cette bourgeoisie sera « décapitée socialement » à la suite de la Conquête, puisque le changement de métropole fermera ses anciens marchés et ses

⁵⁵ *Ibid.*, p. 13.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 14

⁵⁷ *Ibid.*, p. 50. Au sujet du débat sur l'existence ou non d'une bourgeoisie en Nouvelle-France, il est pertinent de consulter les ouvrages de Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* (1966), Cameron Nish, *Les Bourgeois-gentilhommes de la Nouvelle-France* (1968), Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal (1774)* et José Igartua, *The merchants and negociants of Montreal, 1750-1775* (1976).

⁵⁸ Maurice Séguin, *Histoire de deux nationalismes au Canada*, p. 13.

⁵⁹ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, p. 50.

sources de capitaux où les commerçants canadiens pouvaient s'approvisionner en marchandises et trouver du crédit. Par conséquent, les négociants canadiens n'ayant plus de crédit, plus de capitaux et de débouchés extérieurs seront obligés d'abandonner le commerce extérieur aux négociants anglais. Peu de temps après, les Canadiens perdront le contrôle du commerce des fourrures dans la colonie et deviendront les subalternes des commerçants anglais. À l'instar de Séguin, Brunet soutient que les Canadiens « ne croyaient pas avoir une vocation agricole. Celle-ci se découvrira le jour où ils auront été éliminés de la vie économique de leur pays »⁶⁰. Ils se replieront dans l'agriculture après avoir été éliminés du commerce des fourrures.

Dans un autre texte sur les « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », Michel Brunet a voulu débusquer les « mythes-consolateurs » et les « illusions-refuges ». Par conséquent, il tente de démontrer que les Canadiens français, en perdant leurs cadres politiques, économiques et culturels à la suite de la Conquête, « ont nourri un amour déréglé de l'agriculture »⁶¹ en se donnant une vocation agricole démesurée. « Obligés de se faire colons et paysans, ils ont conclu- ou plutôt leurs dirigeants ont conclu pour eux- qu'ils avaient une vocation agricole... Ils avaient acquis une conception diminuée de la vie et de l'économie »⁶². Selon lui, avant 1760, « la population ne manifestait qu'un intérêt médiocre pour l'agriculture... Les Canadiens de cette époque ne prétendaient pas et ne croyaient pas que l'agriculture offrait un état de vie privilégié, une occupation de choix »⁶³. Dans ses *Normes*, le professeur Séguin avait développé le concept d' « agriculturisme » ou d' « amour déréglé de l'agriculture » comme étant « cette mentalité qui considère l'agriculture comme base matérielle suffisante (idéale même) pour un peuple moderne, comme une occupation ou une vocation que la majorité doit conserver telle quelle... et qu'il ne faut pas désertier »⁶⁴. Selon lui, cet « agriculturisme » naissait lorsqu'une société sous-estimait

⁶⁰ *Ibid.*, p. 51.

⁶¹ *Ibid.*, p. 124.

⁶² *Ibid.*, p. 124.

⁶³ *Ibid.*, p. 121.

⁶⁴ Maurice Séguin, « Les Normes » dans Robert Comeau, *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, Montréal, VLB, 1987, p. 132.

l'importance de l'industrialisation dans son développement économique. On se rappelle que pour Séguin, il est absolument nécessaire pour l'équilibre d'une société qu'il y ait une interaction réciproque entre la maîtrise de sa vie politique, le développement économique et la maîtrise de sa vie culturelle. Dans le cas de la société canadienne, la Conquête est venue modifier l'équilibre qui existait entre le politique, l'économique et le culturel et a fait naître, entre autre, l'agriculturisme chez la population canadienne.

Pour ce qui est de l'anti-étatisme, Brunet affirme que les Canadiens français de 1760 à 1867 n'ont pas eu de gouvernement à leur service et par le fait même, « ils ont acquis une conception diminuée du rôle de l'État »⁶⁵. Par conséquent, il affirme que lors de la création du gouvernement provincial en 1867, les Canadiens français n'étaient pas préparés à l'utiliser à fond dans l'intérêt de la nation. Pour Brunet, il faudra attendre les années 1960 pour voir enfin les hommes politiques québécois mettre en valeur l'appareil gouvernemental dans l'intérêt du Québec.

En ce qui a trait, au messianisme, Brunet déplore de voir les nationalistes traditionnels prêcher pour une reconquête spirituelle de l'Amérique. À ses yeux, la reconquête demeure un leurre puisque à long terme les minorités françaises hors Québec sont condamnées à l'assimilation. Selon l'historien Michel Bock, « leur assimilation lui paraissait inévitable, "normale", le résultat des forces démographiques et économiques qui s'exerçaient contre elles et des structures politiques auxquelles elles étaient assujetties »⁶⁶. Chez les trois historiens de l'École de Montréal, c'est Brunet qui fut le plus tranchant en ce qui a trait au sort inévitable des minorités françaises hors Québec.

Dans « Canadianisme et Canadianism », Brunet reprend l'hypothèse de Séguin sur « l'illusion progressiste » des chefs canadiens-français au lendemain de l'Union de 1840. Dans ce texte, il analyse les illusions que les Canadiens ont

⁶⁵ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, p. 156.

⁶⁶ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, p.355.

nourries depuis la Conquête. Il s'attaque aux dirigeants canadiens-français, comme LaFontaine ou comme le journaliste Étienne Parent, qui ont entretenu des illusions dans la population après l'Union de 1840 et surtout lors de l'obtention du gouvernement responsable en 1848 et de la création du Canada en 1867. Brunet se moque d'eux en écrivant :

Ils imaginent un Canada où vivraient dans une unité parfaite et sur un pied d'égalité absolue Canadiens et Canadiens...Les défenseurs de cette utopie et de cette idylle politique supposent que le Canada contemporain serait habité par deux groupes ethniques de force à peu près équivalente et de statut pleinement égal, qui auraient participé et qui participeraient également, comme collectivités, au développement intégral du pays.⁶⁷

Dans les deux textes suivants⁶⁸, Michel Brunet définit les concepts d'assimilation, de nation majoritaire et de nation minoritaire. Selon lui, le processus d'assimilation commence lorsque deux nations, l'une majoritaire et l'autre minoritaire, cohabitent ensemble à l'intérieur d'un même État. Toutefois, comme il l'explique, tant que la minorité continue d'exercer une certaine maîtrise de « l'agir collectif » dans les domaines politique, économique et culturel, l'assimilation complète ne peut s'effectuer. Dans ces circonstances, la nation minoritaire continue de survivre, annexée à la nation majoritaire et dans un état d'impossible assimilation. Tout comme Séguin, Brunet croit que c'est le sort qui fut réservé aux Canadiens français en 1840 et en 1867. Le processus complet d'assimilation n'a jamais pu être achevé car les Canadiens, qui étaient concentrés dans la vallée du Saint-Laurent, étaient déjà trop nombreux en 1760 pour être assimilés complètement comme entité. Sans compter que la lenteur du peuplement britannique après 1760 et un certain concours de circonstances, c'est-à-dire les politiques conciliatrices de Murray et de Carleton qui voulait gagner l'appui des Canadiens français avec l'adoption de l'Acte de Québec (1774) et de l'Acte constitutionnel de 1791, ont contribué à la survivance des Canadiens après la Conquête.

⁶⁷ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, p. 181.

⁶⁸ Voir les deux chapitres : « Un problème historique mal posé : la survivance collective des Canadiens et leur résistance à l'assimilation » et « La pratique du patriotisme dans un pays multinational et la situation particulière des Canadiens français » dans Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, 292 p.

En ce qui a trait à l'infériorité économique des Canadiens français, Brunet consacre à cette question un texte intitulé « L'inévitable infériorité économique des Canadiens français ». Il résume d'ailleurs très bien la pensée de Séguin dans le passage suivant : « l'infériorité économique de la collectivité canadienne-française est la conséquence fatale de sa mise en servitude comme nation vaincue, conquise et occupée, réduite à un statut de minorité dans un pays qui ne lui appartient pas »⁶⁹.

En 1966, Michel Brunet va publier une courte étude sur *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique, 1760-1791* dans une brochure de la Société historique du Canada. Brièvement, Brunet analyse les conditions de vie économique et politique de la première génération de Canadiens après la Conquête. Il reprend la problématique de la « décapitation sociale » de la classe dirigeante à la suite du changement de métropole. Il démontre que cette déchéance était inévitable pour la bourgeoisie canadienne qui avait perdu ses anciens cadres à l'intérieur desquels elle pratiquait autrefois le commerce. De plus, cette classe dirigeante faisait face à la concurrence que les nouveaux dirigeants imposèrent dès leur arrivée au Canada. Elle n'avait plus sa mère-patrie vers qui se retourner pour s'alimenter en capitaux et en produits. Du côté du peuple, Brunet affirme qu'il se plongea dans un « état de résistance passive »⁷⁰ face aux nouveaux dirigeants britanniques.

Deux ans plus tard, en 1968, Michel Brunet publie à nouveau un ouvrage de ses textes sous le titre : *Québec-Canada Anglais, Deux itinéraires, Un affrontement*. Pour éviter les redondances avec ce que nous avons déjà analysé plus haut dans la pensée de Brunet, nous prendrons uniquement les passages de son livre qui n'ont pas encore été abordés. Par conséquent, nous nous référerons à l'ensemble des textes et non à chaque chapitre.

Dans un de ces passages du livre, Brunet analyse la perception de Lord Durham au sujet du conflit qui perdure depuis la Conquête entre la nation

⁶⁹ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens*, p. 229.

⁷⁰ Michel Brunet, *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique 1760-1791*, Ottawa, Société historique du Canada, no 13, 1966, p. 7.

canadienne-française et la nation canadienne-anglaise et qui aurait engendré les Rébellions de 1837-38. Dans le même sens que Séguin l'a démontré dans ses cours, Brunet soutient que Durham a fait une analyse lucide du conflit entre les deux nations au Canada. Selon lui, Durham a bien saisi

que le maintien d'une collectivité canadienne ayant un vouloir-vivre commun distinct et les moyens politiques de l'affirmer mettrait en danger l'unité de la nation anglo-britannique d'Amérique à laquelle il souhaitait un brillant avenir. Il avait raison. Néanmoins, son erreur fut de croire que l'assimilation qu'il préconisait se réaliserait facilement⁷¹.

En ce qui a trait aux Rébellions de 1837-38, Brunet ne fait pas la même analyse que le professeur Séguin. Si, ce dernier a parlé d'un « double soulèvement : soulèvement des Britanniques du Bas-Canada contre la menace d'une république canadienne-française, soulèvement de la section la plus avancée des nationalistes canadiens-français contre la domination anglaise »⁷², Brunet parle plutôt d'un « mouvement légitime mais irréfléchi exprimant la colère d'un peuple »⁷³. Certes, Brunet admet que les dirigeants britanniques ont provoqué la situation dans le but de réduire le pouvoir politique et économique des Canadiens français et de les mettre en minorité. Par contre, contrairement à Séguin, il ne semble pas saisir que ce soulèvement était inévitable pour régler le conflit qui perdurait depuis quatre-vingt ans entre les deux nations pour la prépondérance à tous les niveaux dans la colonie.

Devenus une minorité au Parlement et dans le Canada-Uni, sous l'Union de 1840, les Canadiens français seront contraints de survivre annexés à une nation étrangère. Selon Brunet, la majorité canadienne-anglaise détiendra un rapport de force à tous les niveaux, politique, économique et démographique, pour maintenir les Canadiens français en minorité et dans un état de subordination politique et économique. Cette situation était pourtant inévitable pour la nation conquise en 1760. Dans l'intérêt de la colonisation britannique, les gouvernants canadiens-anglais n'ont pas eu d'autre choix que de « provincialiser » les Canadiens français.

⁷¹ Michel Brunet, *Québec-Canada anglais, Deux itinéraires, Un affrontement*, Montréal, Éditions HMH, 1968, p. 149.

⁷² Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, Genèse et historique*, p. 33.

⁷³ Michel Brunet, *Québec-Canada anglais, Deux itinéraires, Un affrontement*, p. 212.

Quant à la constitution de 1867, à l'image de Séguin, Michel Brunet soutient qu'il n'y a pas d'égalité politique entre la nation majoritaire et la nation minoritaire à l'intérieur d'une fédération où les pouvoirs les plus importants sont centralisés au Parlement central. Dans le cas du Canada, ces pouvoirs sont centralisés au Parlement à Ottawa dans les mains des représentants de la nation *canadian* qui est majoritaire au pays. Toutefois, Brunet s'éloigne de Séguin lorsqu'il affirme que la « Confédération » de 1867 fut « une étape importante dans l'émancipation et le développement de la nation canadienne-française ou québécoise »⁷⁴. À ses yeux, cette constitution a permis aux Canadiens français de devenir majoritaires au Parlement à Québec et sur le territoire québécois et de pouvoir compter sur un État bien à eux où ils pourront maîtriser leur « agir collectif » dans certains domaines. Selon lui, le mal absolu est d'être une minorité dans un gouvernement unitaire. En conséquence, en octroyant un embryon de gouvernement à la majorité de Canadiens français au Québec, la « Confédération » de 1867 demeure un moindre mal aux yeux de Brunet.

Bien entendu, Brunet raisonne de cette façon car il croit sincèrement qu'il faut commencer par défendre l'autonomie provinciale de l'État québécois pour accroître ses pouvoirs et la maîtrise de « l'agir collectif » dans les divers domaines du politique, de l'économique et du culturel. Notamment, à partir de 1954, il défend l'autonomie provinciale du Québec dans le dossier du financement de l'enseignement supérieur en dénonçant l'intervention du gouvernement fédéral et en soutenant le gouvernement de Duplessis dans ses luttes autonomistes. Contrairement à Brunet, Séguin fera la critique de « la thèse des autonomistes qui croient pouvoir se contenter d'une fraction d'indépendance...cette école conclut qu'une collectivité minoritaire peut accepter un partage de pouvoirs dans une union fédérale, consentir à une certaine centralisation sans perdre pour autant la maîtrise de l'essentielle de sa vie nationale »⁷⁵. Séguin continuera toujours de croire que « l'indépendance politique

⁷⁴ *Ibid.*, p. 173.

⁷⁵ Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, Genèse et historique*, p. 9.

complète est absolument nécessaire »⁷⁶ pour une nation qui se veut normale et qui aspire à son plein épanouissement et ce, même si elle demeure impossible à réaliser pour la nation québécoise. D'où le pessimisme de l'interprétation séguiniste.

À l'exception du référendum de 1980, Michel Brunet sera beaucoup plus timide que Séguin lorsqu'il abordera la question de l'indépendance tout au long de sa carrière. Se rapprochant de la thèse des États associés, il souhaite une réforme constitutionnelle qui ferait naître une nouvelle union canadienne entre le Canada et le Québec. Toutefois, il demeure sceptique face au résultat. À ce sujet, il souligne que les « Québécois n'ont aucun intérêt à précipiter la rupture du Canada mais la majorité *Canadian* est-elle prête à accepter un réaménagement constitutionnel qui tiendra compte des forces en présence et accordera à la nation québécoise la liberté collective qu'elle est en droit d'obtenir? Un nouveau Québec exige un nouveau Canada »⁷⁷. Comme le note Léon Dion dans son texte sur « Le Nationalisme Pessimiste, Sa source, sa signification, sa validité », Brunet « se satisferait d'un État provincial pourvu que celui-ci définisse judicieusement ses relations avec l'État central en termes de politique de force »⁷⁸. À défaut de l'indépendance, Brunet appuie la thèse autonomiste en admettant qu'une union fédérale avec partage des pouvoirs entre le Canada et le Québec est possible, acceptable, et préférable au statu quo pour la nation québécoise. Séguin, quant à lui, se rangera derrière la thèse indépendantiste sans, toutefois, la défendre sur la place publique.

En 1969, Michel Brunet publie la synthèse de ses recherches sur l'histoire des deux Canadas dans son œuvre intitulée *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775, De la Révolution canadienne à la Révolution américaine*. Selon l'historien Pierre Savard, « le parti pris nationaliste trop bruyant de l'auteur et ses règlements de compte avec "l'école de Québec" desservent cette somme remarquable de documentation et de réflexions sur les lendemains de la Conquête »⁷⁹.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁷ Michel Brunet, *Québec-Canada anglais, Deux itinéraires, Un affrontement*, p. 159.

⁷⁸ Léon Dion, « Le Nationalisme Pessimiste, Sa source, sa signification, sa validité », p. 10.

⁷⁹ Pierre Savard, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise, 1947-1972 », p. 84.

En avant-propos, Brunet affirme : « Maurice Séguin demeure mon principal maître en histoire. Nous sommes nombreux à partager le privilège d'avoir bénéficié de son action intellectuelle unique au Canada français »⁸⁰. Dans ce livre, Brunet analyse l'évolution historique « anormale » des Canadiens après la Conquête. Tout au long de cette évolution « anormale », des attentes, des illusions, des espoirs et des déceptions naîtront dans la société canadienne. Cette dernière ayant perdu sa liberté collective et ses cadres institutionnels ne peut plus assurer son développement normal. Selon Brunet, « on assiste à la désintégration accélérée de la société canadienne »⁸¹. D'un côté, l'élite canadienne tentera de tirer profit de la situation en collaborant avec le conquérant. De l'autre, la masse populaire se réfugiera dans un état de résistance passive. Du côté des dirigeants britanniques, ils comprendront assez vite que les Canadiens sont trop nombreux pour être assimilés complètement dès le début. Par conséquent, ils tenteront d'obtenir leur confiance en pratiquant une politique conciliatrice à leur égard, notamment avec l'Acte de Québec en 1774 et l'Acte constitutionnel de 1791. Tout comme Séguin, Brunet soutient que ce fut une erreur de croire que les Canadiens allaient travailler à leur propre assimilation comme nation.

À la lumière des dernières pages, nous pouvons soutenir que Michel Brunet a fortement été influencé par la pensée de Maurice Séguin. Tous ses ouvrages que nous avons analysés font ressortir les similitudes entre l'interprétation néo-nationaliste développée par le professeur Maurice Séguin et les recherches de Michel Brunet. De toute évidence, sur certains points, il y a nuances d'opinion, mais dans l'ensemble, Michel Brunet est au diapason avec la pensée de Séguin et de son interprétation de l'histoire.

⁸⁰ Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775, De la Révolution canadienne à la Révolution américaine*, Montréal, Fides, 1969, p. 11.

⁸¹ Ibid., p. 20.

Chapitre III

Les historiens néo-nationalistes de la deuxième génération.

Introduction

Comme on le sait, Maurice Séguin n'a pas seulement influencé ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet, mais plusieurs cohortes d'étudiants durant les décennies 1950, 1960 et 1970. Comme nous le verrons dans ce second chapitre, les historiens-disciples de Séguin de la deuxième génération sont ceux qui ont suivi ses cours à partir des années 1950 au Département d'histoire de l'Université de Montréal. Pour les fins de ce mémoire de maîtrise, nous avons retenu les historiens André Lefebvre (1926), Pierre Tousignant (1931), Denis Vaugeois (1933) et Jean-Pierre Wallot (1935) qui ont eu Maurice Séguin comme professeur et comme directeur de thèse de doctorat dans le cas de Lefebvre, Tousignant et Wallot.

André Lefebvre: une admiration inconditionnelle pour son maître.

Sans aucun doute, l'historien André Lefebvre est demeuré tout au long de sa vie en admiration devant son maître Maurice Séguin. En 1994, il prenait soin de publier en collaboration avec l'Éditeur Guérin l'œuvre complète de Maurice Séguin et de l'École de Montréal.¹ Ainsi, grâce à lui, les intellectuels et le public québécois ont pu renouer avec l'interprétation néo-nationaliste ou encore en faire la découverte.

¹ En ce qui a trait à Séguin, le lecteur peut consulter les trois ouvrages suivants : *Une histoire du Québec, vision d'un prophète*, présentation de Denis Vaugeois (Montréal, Guérin, 1995), *Histoire de deux nationalismes au Canada*, présentation et annotation de Bruno Deshaies (Montréal, Guérin, 1997), *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, édition préparée par Pierre Tousignant et Madeleine Tousignant (1999), Montréal, Guérin éditeur.

Il nous a été malheureusement impossible d'effectuer une entrevue avec M. Lefebvre décédé en juillet 2003.

Né à Montréal en 1926, diplômé de l'École normale Jacques-Cartier en 1947, bachelier ès arts en 1950 et licencié en pédagogie en 1950, André Lefebvre décida de s'inscrire à l'automne 1950 à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal dans le but d'obtenir une licence ès lettres en histoire-géographie. En 1952, sa licence terminée, Lefebvre commença à enseigner à l'École normale Jacques-Cartier où il appliqua les *Normes séguinistes* dans son cours de méthodologie de l'histoire. À ce sujet, Lefebvre écrivit en 1979 : « je crus ne pouvoir mieux faire que de consacrer aux *Normes* mon cours de méthodologie de l'histoire...La plupart de mes élèves, raisonnai-je, n'iront jamais à l'Institut d'histoire, et c'est par mon truchement qu'ils peuvent seulement se familiariser avec cette clé d'interprétation unique de l'histoire des deux Canadas »².

Parmi les concepts normatifs développés par Séguin, celui de « l'agir par soi collectif » retiendra davantage l'attention du professeur Lefebvre au cours de sa carrière dans l'enseignement. Comme nous le raconte M. Michel Allard, lors d'une entrevue que nous avons effectuée avec lui, « toute la pédagogie de Lefebvre est basée sur l'agir par soi ... C'est la pédagogie de l'autonomie... L'élève doit être capable d'agir par lui-même ». Plus loin, il nous raconte comment dans ses cours de didactique de l'histoire, « Lefebvre arrivait au premier cours avec sa documentation et laissait ses étudiants construire le cours... leur propre didactique» en toute liberté dans le but de « permettre à l'étudiant de développer son agir par soi...à forger sa propre pensée »³. Tout comme Séguin, il attachait beaucoup d'importance à l'étude des documents d'archives. Il faisait d'ailleurs travailler ses étudiants à partir de documents de première main. En quelque sorte, il voulait les rendre autonomes et responsables face à leur apprentissage.

² André Lefebvre, « Le professeur Maurice Séguin et ses *Normes*, préface en manière de témoignage », *La Presse pédagogique*, février 1979, p. 7.

³ Entrevue réalisée avec M. Michel Allard le 8 mars 2004.

Lefebvre lui-même a tenu à plusieurs reprises à souligner l'influence de Séguin et de son interprétation normative sur son enseignement et sa pédagogie. À ses yeux, « dans l'enseignement et les écrits du professeur Séguin, il y a non seulement l'histoire des deux Canadas mais aussi toute une pédagogie de l'histoire ». Pour Lefebvre, « dans l'enseignement, les normes l'emportent en excellence sur la méthode »⁴. Tout au long de sa carrière, il a encouragé ses étudiants à entreprendre leur propre démarche historique dans le but d'en retirer tous les bénéfices possibles. Selon lui, « il n'est pas de pédagogie authentique de l'histoire qui ne soit apprentissage de la démarche historique »⁵.

En 1959, tout en continuant d'enseigner à l'École normale Jacques-Cartier, Lefebvre décida de retourner à l'Université de Montréal pour effectuer son doctorat en histoire sous la direction de Maurice Séguin. À cette fin, de 1959 à 1961, il fit une scolarité de doctorat de deux ans et présenta à l'intérieur de cette période un mémoire prédoctoral sous le titre *Les Montrealers et la crise politique du Bas-Canada (juillet 1835-mars 1836)*. En ce qui a trait à sa thèse de doctorat qui portait sur *La Montreal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)*, il la déposa à la Faculté des Lettres en 1967. Nous analyserons plus loin l'influence de Séguin sur cette thèse.

Mais revenons à son mémoire prédoctoral effectué sous la direction de Séguin. À la lecture de ce mémoire, qui avait « pour but d'étudier l'attitude des Britanniques de Montréal face à la crise qui sévit dans le Bas-Canada avant l'insurrection de 1837 »⁶, on constate tout le poids de l'influence de l'interprétation néo-nationaliste sur Lefebvre. À la suite de Séguin, Lefebvre démontre que la division qui perdure dans le Bas-Canada et à la Chambre d'assemblée depuis 1791 entre les « leaders canadiens » et les « leaders britanniques » est a priori une « lutte entre deux nationalismes »⁷ pour la domination du Bas-Canada. Il explique comment

⁴ André Lefebvre, « Maurice Séguin, Maître à penser l'histoire », dans Pierre Tousignant (dir.), *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 41.

⁵ *Ibid.*, p. 41.

⁶ André Lefebvre, *Les « Montrealers » et la crise politique du Bas-Canada (juillet 1835-mars 1836)*, mémoire prédoctoral (histoire), Université de Montréal, 1960, p. 1.

⁷ *Ibid.*, p. 135.

les « leaders britanniques » ne saisissent pas que « le conflit de races était nécessaire et inévitable, et que la crise qui sévit ne peut se dénouer à l'avantage de la collectivité dont ils se font les porte-parole que par la mise en minorité des Canadiens »⁸. Par conséquent, « seule l'Union des deux Canadas peut régler le problème, en permettant au nationalisme le plus vigoureux, le britannique, de s'imposer d'une manière décisive au nationalisme canadien »⁹.

Dans son analyse, Lefebvre soutient que les *Montrealers*, tout en refusant de voir la présence d'un nationalisme britannique dans le Bas-Canada, nient tout autant le nationalisme des Canadiens. Les *Montrealers* refusent de voir que le conflit national est né de la présence dans la *Province of Quebec* de deux nations distinctes qui, dès le début, aspirent tout naturellement au contrôle de la colonie à tous les niveaux.

Liée à cette lutte nationale, une lutte politique se manifeste en 1791 pour le contrôle du pouvoir législatif entre la majorité canadienne à la Chambre d'assemblée et la minorité britannique qui détient la suprématie dans les Conseils. Sur ce point, les *Montrealers* accusent les chefs canadiens « d'avoir délibérément porté sur le terrain national une lutte qui, à l'origine, selon eux, ne se serait déroulée que sur le plan politique »¹⁰. Ils n'ont pas compris que le conflit national est né dès le lendemain de la Conquête. En divisant le Canada en deux et en octroyant une Chambre d'assemblée à une majorité conquise, la Constitution de 1791 n'a fait qu'amplifier le conflit déjà existant entre les deux collectivités distinctes habitant dans la colonie.

Par conséquent, jusqu'à l'Union de 1840, les *Montrealers* reprocheront aux autorités britanniques d'avoir presque abandonné le Bas-Canada et la Chambre d'assemblée à une majorité canadienne qui, selon eux, serait conservatrice, arriérée et rétrograde et qui prendrait plaisir à nuire aux intérêts commerciaux de la minorité

⁸ *Ibid.*, p. 188.

⁹ *Ibid.*, p. 74.

¹⁰ *Ibid.*, p. 185.

britannique. Quant aux chefs canadiens, ils croiront sincèrement que les autorités londoniennes ont voulu leur réserver le Bas-Canada. Ainsi, entre 1791 et 1837, la majorité canadienne en Chambre tentera d'accroître son pouvoir législatif, notamment en demandant le contrôle des subsides et un Conseil législatif élu. Deux mesures qui à tout fin pratique confèreraient l'émancipation de la colonie sur le plan interne. Lefebvre démontre que les *Montrealers*, des impérialistes convaincus, ne peuvent accepter l'idée d'une rupture des liens coloniaux avec la mère-patrie et encore moins d'être gouvernés par les vaincus. À l'aube des Rébellions, craignant l'indépendance de la colonie et leur subordination politique à la majorité canadienne, ils préconiseront le statu quo constitutionnel en prônant le maintien de la Constitution de 1791.

Selon André Lefebvre, « il faut admettre que les chefs canadiens ont droit au titre de réformistes, car c'est conformément aux idées libérales de leur époque, d'accord par ailleurs avec la pratique constitutionnelle anglaise, qu'ils travaillent à conférer à la majorité canadienne la domination politique du Bas-Canada »¹¹. Toutefois, à ses yeux, ce « réformisme est par la force des choses nationaliste et conservateur »¹² puisqu'il défend avant tout les intérêts de la majorité canadienne au détriment du « progrès économique de la vallée du Saint-Laurent que réclament leurs adversaires britanniques »¹³. En conséquence, au cours des 45 ans de parlementarisme précédant les Rébellions de 1837, les réformistes canadiens préféreront taxer le commerce plutôt que la propriété terrienne de la vallée du Saint-Laurent détenue en grande majorité par des Canadiens. Tout naturellement, ils veulent préserver les intérêts de leur nation.

Pour ce qui est des chefs britanniques et de leur parti, Lefebvre soutient qu'ils n'ont pas eu le choix d'adopter une attitude défensive face aux projets de réformes du Parti Canadien tels le contrôle des subsides, le gouvernement responsable et un Conseil législatif élu. En acquiesçant à ces réformes, les Britanniques auraient été

¹¹ *Ibid.*, p. 7.

¹² *Ibid.*, p. 7.

¹³ *Ibid.*, p. 7.

subordonnés politiquement à la majorité canadienne. Seule la mise en minorité des Canadiens en 1840 permettra aux Britanniques de réclamer à leur avantage le gouvernement responsable et de détenir l'autonomie interne dans le Canada-Uni.

Avant tout, chaque parti défend les intérêts de sa nation respective. Bref, pour Lefebvre, « ils sont chacun, suivant les intérêts des collectivités qu'ils représentent, ou tories ou libéraux, et ils visent au même but : dominer le Bas-Canada »¹⁴.

En 1967, Lefebvre soutient sa thèse de doctorat sur *La Montreal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)* qui fut publiée en 1970 chez Guérin sous le même titre. Il y reprend sensiblement les mêmes hypothèses qu'il avait émises dans son mémoire prédoctoral. Cette fois-ci, il allonge légèrement sa période d'étude jusqu'à 1842, l'année de l'alliance entre les chefs réformistes des deux Canadas, La Fontaine et Baldwin, pour l'obtention du gouvernement responsable.

Sans conteste, cette thèse reflète en tous points les positions de Maurice Séguin et son interprétation. D'ailleurs, Lefebvre cite son maître à plus d'une dizaine de reprises dans l'ouvrage. Notamment, en ce qui a trait au sens à donner aux Rébellions de 1837-38, il le cite en introduction de la façon suivante : « La tension monte, et c'est le "double soulèvement" de 1837 : "soulèvement des Britanniques du Bas-Canada contre la menace d'une république canadienne-française, soulèvement de la section la plus avancée des nationalistes canadiens-français contre la domination anglaise" »¹⁵. Dans sa thèse, Lefebvre explique comment les Britanniques ont craint de voir naître à la veille des Rébellions une République canadienne où ils se retrouveraient sous la domination de la majorité canadienne. Selon lui, « le coup de feu de 1837 éloigne cette menace, que l'union des Canadas devait conjurer définitivement à jamais »¹⁶. Toutefois, pour les impérialistes

¹⁴ *Ibid.*, p. 74.

¹⁵ André Lefebvre, *La Montreal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)*, Montréal, Guérin, 1970, p. IX.

¹⁶ *Ibid.*, p. IX.

britanniques de la *Montreal Gazette*, l'alliance des chefs réformistes La Fontaine-Baldwin en 1842 pour l'obtention du gouvernement responsable demeure tout aussi menaçante, car l'octroi de la responsabilité ministérielle en 1848 conduira tôt ou tard le Canada vers son indépendance et sa rupture avec l'Empire britannique. Néanmoins, étant dorénavant majoritaires au Canada, la crainte passera chez les impérialistes britanniques et on assistera même à une alliance entre les réformistes canadiens-français et les tories britanniques en 1854.

À l'instar de Séguin, Lefebvre est convaincu que les gestes de conciliation des gouverneurs Murray et Carleton qui se concrétisent officiellement dans l'Acte de Québec en 1774, n'ont fait qu'intensifier le nationalisme canadien. Cette constitution, qui avait pour but d'obtenir l'appui de l'élite canadienne durant la Guerre d'indépendance américaine, a nui à la colonisation britannique et a rendu impossible l'assimilation des Canadiens. Cependant, aux yeux de Lefebvre, les Canadiens n'ont pas échappé pour autant aux conséquences de la Conquête qui les avait placés dans un état de subordination et de survivance. Malgré l'Acte de Québec, les Canadiens demeuraient toujours minoritaires dans les Conseils et dans l'administration, ainsi que dans le commerce où ils étaient devenus les subalternes des marchands britanniques.

Tout comme celle de 1774, la Constitution de 1791 encourage les Canadiens à lutter encore davantage pour détenir la suprématie dans le Bas-Canada. Selon Lefebvre, le Premier ministre William Pitt est dans l'erreur lorsqu'il croit pouvoir « mettre en œuvre une politique d'assimilation progressive et volontaire. Malheureusement, les peuples ne choisissent jamais de s'assimiler »¹⁷. Encore moins lorsqu'on leur octroie une Chambre d'assemblée à l'intérieur d'un territoire où ils sont la majorité. C'est fournir au peuple canadien « un instrument dont il va naturellement chercher à se servir pour se défendre et pour promouvoir ses intérêts collectifs. Il était fatal qu'un "esprit d'indépendance" et d'"insubordination" se

¹⁷ *Ibid.*, p. 13.

développe »¹⁸. Tout comme Séguin, Lefebvre croit que la division de la colonie en deux territoires en 1791 et la création d'une Chambre d'assemblée dominée par la majorité furent une erreur politique de la part des dirigeants britanniques. Elle ne fut corrigée qu'avec la mise en minorité des Canadiens en 1840.

Malgré les concessions de 1774 et de 1791, les Canadiens depuis la Conquête ont « perdu la liberté collective partielle dont ils jouissaient avant 1760. Si la Grande-Bretagne pouvait, dans une certaine mesure, leur assurer une liberté individuelle plus ample que la France, celle-ci pouvait seule leur permettre d'accéder progressivement à la liberté collective complète »¹⁹. Selon Lefebvre, cette perte de liberté collective a consisté en une « oppression essentielle » pour les Canadiens. Ainsi, les Canadiens ont été éliminés de la vie économique et politique de la colonie après 1760. De toute évidence, les Britanniques qui gravitent autour de la *Gazette de Montreal* refusent d'admettre qu'il existe bel et bien une oppression pesant sur les Canadiens. Pour les Britanniques, l'oppression ne se définit qu'en termes de persécution. À l'image de Séguin, Lefebvre est convaincu que l'agir (par soi) collectif est fondamental pour toute nation et que dès qu'il y a perte de cet agir, il y a nécessairement oppression.

Malgré l'« oppression essentielle », les Canadiens n'ont pu être assimilés. Leur isolement sur le continent, la lenteur du peuplement anglais liée aux concessions des dirigeants britanniques a nourri chez les Canadiens l'espoir de demeurer la majorité au Canada. Selon Lefebvre, qui cite Séguin, « c'est toute l'histoire de l'aventure séparatiste qu'on vécue les Canadiens entre 1760-1837, "la première et la plus forte des aventures de ce genre sous la domination britannique" »²⁰. Ils veulent un jour détenir la maîtrise de leur vie collective et agir par eux-mêmes, désir naturel à toute nation qui se veut normale. « Les peuples peuvent disparaître par génocide ou par assimilation, mais ils ne démissionnent jamais volontairement, spontanément »²¹.

¹⁸ *Ibid.*, p. 14.

¹⁹ *Ibid.*, p. 27.

²⁰ *Ibid.*, p. 1.

²¹ *Ibid.*, p. 48.

Aux yeux de Séguin et de Lefebvre, l'Union de 1840 vient mettre un terme à cette aventure « séparatiste » en concrétisant la mise en minorité des Canadiens qui deviendront des Canadiens français à l'intérieur du Canada. Pour Lefebvre, l'Union de 1840, « était de nature à régler le problème canadien, à assurer l'avenir du British North America, à préserver les intérêts à long terme de l'Empire tout entier. Durham avait compris que tout en servant les intérêts britanniques, [une éventuelle fédération comme celle de 1867] était de nature à satisfaire les Canadiens qui tenaient seulement à conserver »²² leur Assemblée législative.

En acceptant l'Union des deux Canadas, les hommes politiques canadiens-français et certains leaders comme Étienne Parent adoptent l'idéologie fédéraliste qui consiste à croire que l'Union de 1840 et l'obtention du gouvernement responsable en 1848 leur a permis d'obtenir l'égalité politique avec le Canada anglais. Ils refusent de voir la subordination politique et leur mise en minorité au Canada. Ils ne voient pas qu'ils ont perdu leur « agir collectif » au niveau interne de la colonie. Comme le note Lefebvre, « l'entrée de LaFontaine dans le Conseil de Bagot, c'est l'acceptation par les Canadiens de l'union des Canadas et de leur mise en minorité...La *Montreal Gazette* aurait dû se réjouir de ce que, dès 1840, LaFontaine entendait lutter pour l'obtention du *responsible government*, que la majorité britannique pouvait seule exercer... [Elle] ne voit que du feu »²³. Lefebvre soutient que le nationalisme impérial de la *Montreal Gazette*, qui souhaiterait voir les Canadiens assimilés, « l'empêche de comprendre qu'il importe seulement de mettre les Canadiens en minorité et que des concessions d'ordre provincial peuvent leur être accordées sans que les intérêts supérieurs des Britanniques en souffrent »²⁴.

Nous pouvons donc affirmer que dans cette thèse, André Lefebvre a repris dans sa problématique et ses hypothèses l'interprétation néo-nationaliste. D'ailleurs, dans un compte-rendu critique à propos de cette thèse, l'historien Jean-Paul Bernard fit la remarque suivante :

²² *Ibid.*, p. 127.

²³ *Ibid.*, p. 202-203.

²⁴ *Ibid.*, p. 202-203.

Ceux qui sont familiers avec les travaux de Maurice Séguin...ne doivent s'attendre à rien de bien neuf dans l'étude de Lefebvre au plan de la problématique...On a là un travail fort bien conduit, mais on est un peu agacé par la dépendance trop accusée de la seule pensée de Séguin et par quelque chose de scolaire dans l'application exclusive des schémas d'interprétation du maître²⁵.

De toute évidence, André Lefebvre aura été le disciple le plus admiratif de l'œuvre de Maurice Séguin. Son texte le plus révélateur de son admiration inconditionnelle pour son maître demeure celui qu'il a écrit en 1979 dans *La Presse pédagogique* sous le titre : « Le professeur Maurice Séguin et ses *Normes*, Préface en manière de témoignage ». Dans ce texte, Lefebvre témoigne de son admiration et de sa reconnaissance envers le professeur Séguin pour l'avoir initié aux *Normes* et à l'enseignement. À ses yeux, « l'effort du Professeur Séguin "pour mettre au point les définitions, les conceptions, les normes qui servent de critère" à son interprétation de l'histoire des deux Canadas est sans doute »²⁶.

En ce qui a trait aux cours qu'il a suivis avec Maurice Séguin, il se rappelle :

le voir sortir ses fiches des petites enveloppes où elles étaient rangées, les tourner une à une...sa façon même de lire un document, pourtant, quelle leçon d'analyse de texte, d'interprétation historique! Et les idées sont si personnelles, si neuves, que ce n'est point temps perdu que de noter mot pour mot le moindre de ses propos, comme le firent de tout temps tant d'étudiants, pour qui son cours est le cours de leur vie, qui sont sur sa longueur d'onde, qui aiment et l'homme et la pensée de l'homme²⁷.

Il raconte aussi que durant ses études pour la licence, il lui arrivait souvent de surveiller l'arrivée du maître chez Valère, cafétéria de l'immeuble principal de l'Université de Montréal. À ce sujet, il écrit : « je surveillais encore l'arrivée du maître, je cherchais toujours à être du groupe de fidèles qui buvaient ses paroles...je m'arrangeais enfin pour être, comme par hasard, de la troupe qui, c'était la coutume, l'accompagnerait ensuite au restaurant »²⁸.

²⁵ Jean-Paul Bernard, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27, 4 (mars 1974), p. 598. Citation reprise par André Lefebvre dans « Maurice Séguin, maître à penser l'histoire » dans Pierre Tousignant (dir.), *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, p. 45.

²⁶ André Lefebvre, « Le professeur Maurice Séguin et ses *Normes*, Préface en manière de témoignage », p. 7.

²⁷ *Ibid.*, p. 7.

²⁸ *Ibid.*, p. 7.

Durant sa scolarité de doctorat en 1959-1961, voulant à tout prix étudier un sujet en lien avec les préoccupations de son maître, il demanda à Séguin un jour : « Avez-vous un sujet à me suggérer? Quelque chose que je pourrais chercher pour vous »²⁹ ? Le professeur Séguin lui proposa d'étudier les Britanniques de Montréal vers 1837. Plus loin, Lefebvre affirme n'avoir rencontré son maître pour discuter de ses recherches qu'à trois reprises au cours de ses huit ans de doctorat. Toutefois, Lefebvre soutient avoir toujours travaillé « dans la présence du maître : sa pensée m'habita constamment...seul un maître inspire, et qui n'a pas, pour cela, à recevoir l'élève à tout bout de champ, ni le convoquer d'office. Le maître n'a pas non plus à tenir la main de l'élève : il ne cherche ni n'écrit à sa place »³⁰.

Dans les derniers paragraphes de son témoignage un passage reflète toute l'admiration qu'André Lefebvre a conféré à son maître : « Oui, je voudrais bien faire partie du "petit monde" du Professeur Séguin, parce que, je vous en fais tout bas la confidence, cet homme-là, je l'aime! »³¹. Selon Michel Allard, « le plus grand disciple de Séguin, c'est Lefebvre. Il l'appelait le maître »³².

Pierre Tousignant : disciple de Séguin et spécialiste de la Constitution de 1791.

Né à Montréal en 1931, Pierre Tousignant est le deuxième disciple de cette première génération qui a reçu l'enseignement des *Normes* de Maurice Séguin et de son interprétation néo-nationaliste de l'histoire des deux Canadas. Étudiant de Séguin entre 1955 et 1957 durant sa scolarité de maîtrise en histoire, Tousignant décida d'effectuer son mémoire de maîtrise sous sa gouverne, tout en continuant d'enseigner à la Commission des Écoles catholiques de Montréal ayant une formation initiale en

²⁹ *Ibid.*, p. 8.

³⁰ *Ibid.*, p. 9.

³¹ *Ibid.*, p. 9.

³² Entrevue réalisée avec M. Michel Allard le 8 mars 2004.

pédagogie. Il rédigea un mémoire sur *La Gazette de Montreal de 1791 à 1796* qu'il déposa à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal en avril 1960.

Dans ce mémoire, à partir des articles de la *Gazette de Montreal*, Tousignant relate comment les Canadiens se sont initiés tranquillement au fonctionnement d'une Chambre d'assemblée et de son pouvoir législatif réel, mais extrêmement limité en réalité. De leur côté, opposés à la division de la *Province of Quebec* en deux, les marchands anglais de Montréal ont été frustrés dès 1791 de ne pas contrôler la majorité en Chambre et, par conséquent, de ne pouvoir voter des lois en faveur de leurs intérêts commerciaux. Il soutient que « la lutte qui était engagée entre les deux groupes depuis le début de la Conquête allait se poursuivre dorénavant sur le plancher de la Chambre d'Assemblée »³³. Loin de vouloir s'assimiler par eux-mêmes, les Canadiens profitent de l'appareil législatif pour accroître leurs prérogatives dans le but de s'émanciper. Toutefois, la plupart du temps, ils se butent au veto des deux conseils contrôlés par les Britanniques.

Selon Tousignant, il ne faut jamais perdre de vue que malgré les concessions faites aux Canadiens en 1774 et 1791, les effets de la Conquête ont continué à peser sur eux. Ainsi, « la substitution de colonisation qu'elle a entraînée a provoqué des changements tels que toute l'organisation est passée aux mains des Anglais. Réflexe normal à tout conquérant, les Anglais, en s'emparant du Canada, visèrent le cœur même du pays et en s'installant dans les villes, ils contrôlèrent les organes vitaux de la colonie »³⁴. Plus loin, il soutient qu'au cours de la période étudiée, il ne reste plus aucun Canadien qui puisse s'enorgueillir de dominer dans un champ d'activité commercial. En conséquence, pour Tousignant, « la colonisation anglaise, en enlevant aux Canadiens français les postes de commande, les réduisait à remplir un rôle secondaire : désormais, ils étaient condamnés à vivre dans le sillage des autres »³⁵. À la lumière de ces propos, on constate combien Pierre Tousignant fut

³³ Pierre Tousignant, *La Gazette de Montreal de 1791 à 1796*, mémoire (histoire), Université de Montréal, 1960, p.2-3.

³⁴ *Ibid.*, p. 168.

³⁵ *Ibid.*, p. 169.

marqué par le postulat de « l'agir (par soi) collectif » et par le concept d'oppression essentielle, tous deux si chers à Maurice Séguin.

Une fois sa maîtrise terminée, Tousignant entreprit sa scolarité de doctorat qu'il termina en mai 1963. Tout en étant chargé d'enseignement au Département d'histoire de l'Université de Montréal, il rédigea son projet de thèse qui portait sur la genèse et l'avènement de la constitution de 1791 et qu'il présenta au professeur Séguin à l'automne de 1966. Grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada, il compléta ses recherches doctorales à Londres pendant l'année 1968-69. Par la suite, il consacra deux années à la rédaction de sa thèse tout en enseignant à temps plein au département d'histoire. Ainsi, le 6 octobre 1971, sa thèse doctorale intitulée : *La Genèse et l'avènement de la constitution de 1791* fut acceptée par la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

Initialement, cette thèse comportait trois objets d'étude qui consistaient à comprendre et à expliquer la genèse et l'avènement de l'Acte constitutionnel de 1791. Le premier objet de la problématique expliquait pourquoi les Canadiens et les Britanniques de la colonie durent attendre jusqu'en 1791 pour obtenir une Chambre d'assemblée et une nouvelle constitution. Le second objet démontrait comment les Canadiens avaient contribué à la naissance de la Constitution de 1791. Enfin, le dernier point, qui constituait l'apport principal de cette thèse, analysait les décisions des dirigeants britanniques « en les situant dans le contexte socio-économique d'Ancien Régime »³⁶.

Contrairement à Séguin qui a qualifié la Constitution de 1791 d'erreur au niveau des intérêts britanniques et qui a surtout analysé le point de vue et les intérêts des marchands anglais de Montréal, Tousignant s'est intéressé aux préoccupations métropolitaines et à la mentalité féodale des administrateurs coloniaux tels Murray et Carleton ainsi qu'une bonne partie des dirigeants britanniques issus de l'aristocratie

³⁶ Pierre Tousignant, *La Genèse et l'avènement de la constitution de 1791*, doctorat (histoire), Université de Montréal, 1971, p. vi.

terrienne et siégeant à Londres à la *House of Commons* et à la *House of Lords*. En partant de leurs intérêts à eux et de leur mentalité aristocratique d'Ancien régime où la propriété foncière constitue le socle du pouvoir et de l'organisation politique de la société, Tousignant a pu démontrer pourquoi les intérêts des marchands anglais de la colonie furent sacrifiés en 1774 et ensuite en 1791 au profit des Canadiens qui détenaient en très grande majorité les propriétés foncières de la vallée du Saint-Laurent.

Avec l'Acte de Québec en 1774, le gouverneur Carleton et les dirigeants britanniques se sont davantage souciés de maintenir le « système seigneurial pour resserrer les liens de dépendance à la Couronne britannique...Il en résulta une première législation parlementaire qui favorisa la classe des seigneurs canadiens, principaux propriétaires terriens de la colonie, qui seuls furent admis à siéger au Conseil législatif »³⁷. D'esprit conservateur, l'Acte de Québec répondait aux préoccupations et aux intérêts de l'élite dirigeante britannique bien plus que ne pouvait le penser Séguin. Cette élite aristocratique de mentalité féodale n'avait pas les mêmes exigences ni les mêmes soucis que les marchands anglais venus s'installer dans la colonie dans le but de contrôler le commerce.

Certes, à l'instar de Séguin, Tousignant soutient que l'Acte de Québec fut octroyé aux Canadiens par les dirigeants britanniques dans le but de s'assurer leur loyauté et leur fidélité envers la Couronne britannique à l'aube de la Révolution américaine. Il mentionne que la menace américaine a joué pour beaucoup dans l'avènement de l'Acte de 1774, car les dirigeants britanniques ont voulu à tout prix créer « une ligne de démarcation aussi précise que possible entre le Canada et les colonies voisines »³⁸ dans le but d'affermir le contrôle de l'Angleterre sur les territoires récemment conquis en Amérique du Nord. Aux yeux de Tousignant,

³⁷ *Ibid.*, p. 13-14.

³⁸ *Ibid.*, p. 199.

« l'Acte de Québec ne fut qu'une mesure provisoire adoptée en temps de crise »³⁹. D'autres constitutions allaient naître dans l'histoire du Canada.

En faisant remonter la genèse de l'Acte constitutionnel de 1791 à l'époque pré-révolutionnaire de l'Acte de Québec, voire à la Proclamation royale, Tousignant a pu analyser et expliquer le comportement de la classe seigneuriale devant la lutte des réformistes canadiens et britanniques de la colonie pour l'obtention d'une Chambre d'assemblée assortie d'une nouvelle constitution.

Privée depuis 1760 de la protection de son ancienne mère-patrie, cette classe seigneuriale essaya de renforcer ses privilèges de classe en se reprochant des dirigeants britanniques de la colonie. En conséquence, l'Acte de Québec qui sanctionnait dans un texte constitutionnel les lois de propriété qui auparavant étaient en vigueur sous le régime français, était de nature à rassurer cette classe de seigneurs qui après la Conquête s'était retirée sur ses terres pour pratiquer l'agriculture à la suite de son élimination de l'activité commerciale au profit des Britanniques. Selon Tousignant, « sous l'égide des autorités britanniques, les seigneurs canadiens développèrent une mentalité de classe aristocratique »⁴⁰ et s'accrochèrent aux privilèges consacrés par l'Acte de Québec et s'opposèrent farouchement à tout changement de constitution. Quant à eux, les dirigeants coloniaux en profitèrent pour tenter de raffermir les liens de dépendance envers l'Angleterre en octroyant à cette classe seigneuriale quelques honneurs et places au sein du Conseil législatif, dans le but de s'assurer leur service et leur loyauté en cas d'invasion américaine tout en misant sur leur pouvoir d'influence auprès du peuple canadien. Toutefois, Tousignant et d'autres historiens ont démontré que les seigneurs détenaient très peu d'influence auprès du peuple.

Les réformistes canadiens, quant à eux, se sont alliés aux réformistes britanniques, à l'encontre des intérêts de la classe seigneuriale, pour obtenir une

³⁹ *Ibid.*, p. 74.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 147.

Chambre d'assemblée dans le but d'exercer le pouvoir législatif. Tousignant a démontré qu'il existait bel et bien une rivalité entre classes sociales à l'intérieur des deux collectivités, sans toutefois faire abstraction de la lutte nationale entre les deux nations. Notamment, « en se ralliant aux marchands anglais, les membres de la petite bourgeoisie canadienne n'avaient nullement l'intention de sacrifier leurs intérêts ni d'abdiquer les droits de leurs compatriotes »⁴¹. Ils voulaient tout simplement contrôler la législation de la colonie et le système de taxation au profit de leurs intérêts de classe et du nationalisme canadien. Pour voir leur souhait s'exaucer, ils devront attendre l'arrivée des Loyalistes au Canada qui demanderont à leur tour une législature provinciale.

Après l'arrivée des Loyalistes dans la colonie, à partir de 1783, les dirigeants britanniques en virent à décider de diviser le *British North America* en provinces distinctes dans le but de satisfaire aux demandes de ces nouveaux arrivants qui « réclamèrent un régime différent des Canadiens et un gouvernement séparé de la province de Québec »⁴². Par conséquent, on créa en 1784 le Nouveau-Brunswick en amputant la Nouvelle-Écosse et en 1791 on décida de diviser le Canada en deux territoires et de leur octroyer respectivement une Chambre d'assemblée. Donc, selon Tousignant, la Constitution de 1791 ne fut pas créée pour donner de nouvelles concessions aux Canadiens, mais plutôt pour satisfaire aux exigences des Loyalistes ainsi que pour assurer les intérêts des autorités britanniques et ménager leur mentalité conservatrice. Les dirigeants britanniques de l'époque ont voulu offrir à leurs colonies du *British North America* un cadre constitutionnel modelé sur celui de la métropole.

Aux yeux de Tousignant, tout comme à ceux de Séguin, ce sont les marchands anglais du Bas-Canada qui furent les grands perdants de la division du Canada en 1791, puisqu'ils devront attendre jusqu'en 1840 pour enfin détenir la majorité en Chambre et voter des lois en faveur du commerce et du développement

⁴¹ *Ibid.*, p. 312.

⁴² *Ibid.*, p. 364.

de la colonie. Dans les faits, « la Constitution de 1791 a été conçue en fonction des propriétaires fonciers et non pour une bourgeoisie commerciale »⁴³.

En ce qui a trait à la décision de diviser le Canada en deux législatures distinctes, Tousignant démontre que l'intention première des autorités britanniques fut « d'éliminer les sources de conflits entre les deux groupes majoritaires de colons et de soulager la métropole du fardeau des dépenses coloniales »⁴⁴. Même si Tousignant reconnaît qu'il est possible que le gouvernement de M. Pitt ait pu entretenir la « vaine illusion » d'une « anglicisation graduelle »⁴⁵, il soutient, néanmoins, que les dirigeants à Londres, notamment le Premier ministre Pitt et son ministre Grenville, ne songèrent pas à assimiler les Canadiens avec la Constitution de 1791.

De nature conservatrice, la Constitution de 1791 fut élaborée par des dirigeants britanniques empreints d'une mentalité féodale d'Ancien régime où la propriété foncière demeurait à la base du pouvoir politique et de l'organisation de la société. Avec cette thèse, Tousignant a démontré que :

La genèse et l'avènement de la Constitution de 1791 ne pouvaient s'expliquer sans tenir compte de ce contexte socio-économique féodal. Grenville et Pitt représentaient l'idéologie de l'aristocratie terrienne du monde rural du dix-huitième siècle; Durham et Russell représenteront celle de l'ère d'une bourgeoisie industrielle et urbaine. Forts de leur majorité de petits propriétaires ruraux, les Canadiens retinrent la principale attention des autorités métropolitaines au cours de ces trente années qui suivirent la Conquête de 1760. L'avenir devait appartenir à la bourgeoisie commerciale anglaise de Montréal même si elle fut sacrifiée... en 1791⁴⁶.

En 1973, Pierre Tousignant publiait un article dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* sous le titre : « Problématique pour une nouvelle approche de la constitution de 1791 ». En introduction, il précisait que l'étude ne constituait « pas un résumé de thèse, mais plutôt l'exposé d'une démarche guidée par une

⁴³ *Ibid.*, p. 416.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 424.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 433.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 438.

problématique qui a la prétention de situer dans une nouvelle perspective l'instauration du régime parlementaire au Bas-Canada »⁴⁷. Cependant, après lecture du document, nous pouvons penser qu'il s'agit d'une synthèse de sa thèse sur la genèse et l'avènement de la constitution de 1791.

Lors du Bicentenaire des institutions parlementaires du Québec en 1992, Denis Vaugeois publiait un ouvrage sur *Québec 1792, Les acteurs, les institutions et les frontières* dans lequel il soulignait l'apport des recherches de Tousignant sur la genèse et l'avènement de la Constitution de 1791 à l'historiographie québécoise. « Pierre Tousignant est l'historien de l'Acte constitutionnel de 1791. Il en a étudié attentivement la genèse dans sa thèse de doctorat. » Vaugeois relate qu'il revient à Tousignant d'avoir présenté à la fin de sa thèse « les noms de 1436 « nouveaux sujets » signataires de la pétition »⁴⁸ de 1784.

Dans le tome IV du *Dictionnaire biographique du Canada*, Pierre Tousignant publiait en 1980 un texte sous le titre : « L'incorporation de la province de Québec dans l'Empire britannique. De la Proclamation royale à l'Acte de Québec ». Dans ce texte, il analysait comment les dirigeants coloniaux britanniques avaient « prévu une série d'arrangements et d'accommodements susceptibles de faciliter et de favoriser la tutelle des conquérants »⁴⁹ et ce, dès le début du régime militaire en 1760. Par contre, selon Tousignant, ils avaient sous-estimé le désir des Canadiens de demeurer une nation distincte. L'Acte de Québec allait être le « premier projet de solution globale remédiant aux différents problèmes soulevés par l'incorporation de la province de Québec dans l'Empire britannique »⁵⁰. D'inspiration conservatrice, cette constitution de 1774 visait à préserver la prérogative royale et à renforcer le pouvoir métropolitain sur cette colonie. De plus,

⁴⁷ Pierre Tousignant, « Problématique pour une nouvelle approche de la constitution de 1791 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, no 2, septembre, 1973, p. 181.

⁴⁸ Denis Vaugeois, *Québec 1792, Les acteurs, les institutions et les frontières*, Montréal, Fides, 1992, p. 48.

⁴⁹ Pierre Tousignant, « L'incorporation de la province de Québec dans L'Empire britannique. De la Proclamation royale à l'Acte de Québec », *Dictionnaire biographique du Canada*, 1980, p. XXXV.

⁵⁰ *Ibid.*, p. XLV.

Tousignant démontrait que l'agrandissement du territoire de la *Province of Quebec* en 1774 visait à remettre à cette dernière « le contrôle du commerce indien de l'Ouest »⁵¹, essentiel à la consolidation du commerce des fourrures pour l'Empire britannique en Amérique du Nord et ce, à la veille de la crise révolutionnaire américaine.

En 1981, la revue *Cahiers d'histoire* du département de l'Université de Montréal faisait paraître un texte de Pierre Tousignant présenté en juin 1980 à une table ronde sur *Maurice Séguin : l'histoire de la société québécoise; l'histoire et l'indépendantisme* dans le cadre du colloque annuel de la Société historique du Canada. Ce texte avait pour titre : « Maurice Séguin, Maître à penser de l'École néo-nationaliste de Montréal : la genèse de son interprétation néo-nationaliste et ses premiers disciples Guy Frégault et Michel Brunet ».

Dans ce texte, Tousignant souligne que Groulx a influencé Séguin en ce qui a trait à la problématique de la crise agricole et de l'exode rural des Canadiens français condamnés à la prolétarianisation. En partant de cette problématique et de ces facteurs explicatifs (sol improductif et inaccessible), Séguin allait élargir ses recherches pour s'intéresser aux causes et aux conséquences du repliement agricole, qu'il allait rapidement relier au drame de la Conquête. Tousignant analyse aussi l'influence d'Esdras Minville sur Séguin, qui comme nous le savons a été influencé par le concept de colonisation « au sens plein du mot » développé par Minville. Grâce à cette influence, Séguin a pu élargir cette notion de colonisation et développer son concept de colonisation intégrale.

En 1987, dans le livre hommage consacré à Maurice Séguin, décédé en 1984, Tousignant affirma que la démarcation entre l'œuvre de Groulx et celle de Séguin résidait dans « la conceptualisation d'un modèle d'interprétation historique fondé sur un choix de "normes" que Séguin érigea en système afin d'opérer une véritable mutation des valeurs nationales pour les rendre plus conformes aux besoins

⁵¹ *Ibid.*, p. XLIII.

et aux réalités de la société québécoise»⁵². Selon lui, le concept d'État-Nation que l'on retrouve dans le système normatif prend tout son sens à l'aube de la Révolution tranquille. C'est au cours de cette période que l'État québécois se modernise et devient l'« État national » des Québécois. Cet État national accroît son autonomie interne et sa présence au plan international en créant des délégations du Québec dans certains pays. L'interprétation néo-nationaliste a eu sans conteste un écho et une influence diffuse chez les leaders du Québec contemporains qui ont façonné l'État québécois pour le rendre plus conforme aux aspirations des Québécois.

Lors de la réédition des *Normes* en 1999 par Pierre Tousignant et Madeleine Dionne, Tousignant affirmait que les historiens se devaient de replacer l'interprétation néo-nationaliste de Séguin dans le contexte d'après-guerre de la fin des années 1940 pour bien saisir son apport à l'historiographie québécoise et à la société québécoise en changement. À son avis, Séguin a développé un système normatif qui « a servi de fondement conceptuel à l'élaboration d'un modèle de synthèse interprétative de l'histoire des deux Canadas »⁵³. De plus, la conception « organiciste » de la nation chez Séguin ne peut être associée au paradigme de la survivance culturelle rattaché à l'historiographie traditionnelle, car cette nouvelle conception de la nation implique que toute nation, pour être « normale », doit détenir la maîtrise de sa vie aux plans politique, économique et culturel pour agir par elle-même et s'épanouir pleinement. À ce sujet, Tousignant reproche à Gérard Bouchard « de tout confondre sous la désignation de "l'ancien paradigme défensif de la survivance culturelle" »⁵⁴ en ne distinguant pas ce qui relève du groulxisme de ce qui appartient à Maurice Séguin et l'interprétation néo-nationaliste. « On ne saurait davantage fausser la perspective interprétative du néo-nationalisme que de l'assimiler au paradigme de la survivance culturelle »⁵⁵.

⁵² Pierre Tousignant, « La genèse de l'interprétation du maître à penser de l'École néo-nationaliste », dans Robert Comeau, *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 62.

⁵³ Pierre Tousignant, « Le néo-nationalisme et l'historiographie québécoise, dans Pierre Tousignant, (dir.), *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, p. 3.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 15.

En conclusion, on ne saurait nier les apports nouveaux de la thèse de doctorat de Tousignant à l'historiographie québécoise. Toutefois, sur plusieurs points majeurs, ce dernier demeure un disciple solidaire de la pensée de Maurice Séguin et de son interprétation néo-nationaliste. En 1999, il fit une critique acerbe de la nouvelle conception de la nation formulée par l'historien Gérard Bouchard qui aspire à créer « une nation québécoise francophone nord-américaine fondée sur l'harmonisation des rapports et des aspirations de ses diverses composantes socio-culturelles »⁵⁶. Aux yeux de Tousignant, « ce qui apparaît à Gérard Bouchard comme une façon "moderne et nord-américaine" d' "apprendre à composer" avec une nouvelle réalité sociologique aurait été tenu par Maurice Séguin pour non seulement une véritable aberration mais également une réelle démission nationale »⁵⁷. Grand défenseur de l'interprétation néo-nationaliste, Tousignant n'a jamais remis en question la conception de la nation développée par Séguin au cours des années 1950-1960.

Denis Vaugeois : un fidèle disciple de Maurice Séguin.

L'historien Denis Vaugeois, né à Saint-Tite en 1933, a fait ses études classiques au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières où il reçut son B.A. en 1954. L'année suivante, l'École normale Jacques-Cartier de Montréal lui décerna un Brevet « A » qui lui permettra d'enseigner au Séminaire de Saint-Joseph de Trois-Rivières en 1955-56 et à l'École normale Duplessis de 1959 à 1965. Au cours des années 1957-1959, il étudia à l'Université de Montréal où il suivit les cours de Séguin. Il termina une licence ès lettres à l'Université de Montréal en 1959 et obtient en 1962 une licence en pédagogie de l'École normale secondaire de l'Université de Montréal. En 1965, il quitta l'enseignement pour occuper le poste de directeur de la division de l'histoire à la direction générale des Programmes et des Examens du ministère de l'Éducation du Québec jusqu'en 1967. Durant ces deux

⁵⁶ *Ibid.*, p. 11.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 13.

années à Québec, il étudia l'histoire à l'Université Laval et y obtint un diplôme d'études supérieures en 1967.

Directeur du Centre franco-québécois de développement pédagogique de 1967 à 1969, Vaugeois est nommé en 1970 au poste de Directeur général des relations internationales au ministère des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Québec, fonction qu'il occupe jusqu'en 1974. En 1976, lors de l'élection du Parti Québécois, il est élu député pour ce parti à l'Assemblée nationale et est nommé ministre des Affaires culturelles en 1978 et ministre des Communications en 1979.

Après l'échec référendaire de 1980, il décide de retourner travailler dans le monde de l'édition, ayant été auparavant éditeur chez *Boréal Express* de 1963 à 1977 où il publia en 1968 en collaboration avec André Lefebvre *L'idée d'indépendance au Québec, Genèse et historique* de Maurice Séguin. Cette étude réunissait les trois conférences que Maurice Séguin avait données à la télévision de Radio-Canada en 1962 sous le titre « Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français ». « Grâce à Séguin, l'éditeur Vaugeois connut un premier succès de librairie...avec cette édition des textes de Séguin, les éditions du Boréal Express venaient de naître sur les dépouilles glorieuses du journal du même nom »⁵⁸. De plus, en 1970, toujours chez *Boréal Express*, il publia la thèse de doctorat de Séguin sous le titre *La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique*. À ce sujet, Vaugeois nous a raconté avoir eu entre les mains l'original de la thèse de doctorat de Séguin qui comportait 1000 pages d'une « écriture fine et tassée », mais avoue avec regret sans être débarrassée au cours des années. À l'époque, l'Université de Montréal avait demandé à Maurice Séguin de la réduire au tiers ce qu'il fit.

⁵⁸ Denis Vaugeois, *L'amour du livre, L'édition au Québec, ses petits secrets et ses mystères*, Sillery, Septentrion, 2005, p. 22-23.

Il revient à Denis Vaugeois d'avoir reproduit le plus fidèlement possible la pensée de son maître Maurice Séguin et son interprétation de l'histoire des deux Canadas. Dans son livre publié en 1962 sous le titre *L'Union des deux Canadas, Nouvelle Conquête ? 1791-1840*, Vaugeois tient à remercier « Séguin qui a dirigé plusieurs de ses recherches avec une science qui pourrait lui permettre de revendiquer tous les mérites que peut avoir cet ouvrage »⁵⁹. En janvier 1966, dans la revue *Cité libre*, l'historien Serge Gagnon écrivait : « pour bien comprendre l'interprétation de Séguin, il faut lire le livre de Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas-Nouvelle conquête?...*Même si sur les plans littéraire et technique, l'ouvrage est à reprendre, il permet de saisir le développement de la pensée du maître »⁶⁰.

Avec cette étude, Vaugeois a sans aucun doute voulu faire connaître au grand public la nouvelle interprétation de l'histoire des deux Canadas pensée et formulée par le professeur Séguin. En conséquence, il fut en quelque sorte le premier historien à reproduire assez fidèlement l'œuvre de son maître à penser, tout en lui reconnaissant la paternité de cette nouvelle interprétation historique. À la lecture de ce livre, on constate la très grande influence que le professeur Séguin a pu avoir auprès de Denis Vaugeois qui fut son étudiant au cours de sa licence ès lettres dans les années 1956-1959. Du maître, il a repris les mêmes observations et les mêmes orientations de l'interprétation néo-nationaliste.

⁵⁹ Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas, Nouvelle Conquête ? 1791-1840*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public et du Soc, 1962, p. XV.

⁶⁰ Serge Gagnon., « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », p. 8.

À l'instar de Séguin, il soutient que la conquête de 1760 a fait « de la Nouvelle-France une colonie définitivement coupée de sa métropole française, de même 1840 place à tout jamais les français qui y vivent dans un état de subordination politique »⁶². Tout comme son maître, il qualifie la Constitution de 1791 d'erreur de la part de l'Angleterre car, selon lui, elle allait dans le sens contraire des intérêts britanniques et de la colonisation anglaise. À ses yeux, « il fallait ignorer l'histoire des années 1763-1790 pour penser que les Canadiens français seraient amenés avec l'Acte constitutionnel à préférer les institutions anglaises, à comprendre la supériorité de tout ce qui est anglais et, partant, décider, froidement, de leur "fusion volontaire", c'est-à-dire de leur assimilation »⁶³.

Détenant la majorité à l'Assemblée législative, les Canadiens continueront de lutter pour leur émancipation à tous les niveaux, pendant que la minorité britannique tentera par tous les moyens de convaincre les autorités britanniques de la nécessité de corriger l'imposture de 1791 en adoptant un projet d'union des deux Canadas dans le but de détenir la majorité parlementaire au Canada. Ainsi, de 1791 à 1837, la lutte des deux nations pour la prépondérance dans le Bas-Canada s'intensifiera jusqu'au point culminant des Rébellions et de la dissolution de l'Assemblée législative.

Certes, selon Vaugeois, il est tout à fait normal et naturel que les Canadiens aspirent à détenir le contrôle du pouvoir au Bas-Canada et souhaitent voir un jour leur nation accéder à l'indépendance. À ce sujet, il cite son maître : « Selon le mot de M. Maurice Séguin : "l'agir par soi collectif est l'être même d'un peuple". Toute privation de ce bien fondamental constitue une oppression essentielle. Pour survivre normalement comme collectivité, celle-ci doit s'administrer elle-même »⁶⁴. Par conséquent, les députés canadiens vont réclamer le contrôle des subsides et l'élection des Conseils législatif et exécutif. Pour les Britanniques, accéder à ces demandes, « c'était accepter virtuellement l'indépendance de la "nation

⁶² Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas, Nouvelle Conquête ? 1791-1840*, p. 195.

⁶³ *Ibid.*, p. 25.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 57.

canadienne" »⁶⁵. Pour protéger les intérêts de la minorité britannique, les dirigeants à Londres ont dû attendre de régler le problème canadien avant d'octroyer le gouvernement responsable.

En ce qui a trait à la minorité britannique, Vaugeois a tenu à analyser les deux projets d'union formulés en 1810 et 1822 par les marchands anglais du Bas-Canada. En proposant l'Union des deux Canadas, ces derniers désiraient favoriser l'immigration anglaise dans la colonie pour submerger les Canadiens dans le but de les angliciser. Ils étaient parfaitement conscients de la volonté des Canadiens de « demeurer un "peuple séparé" afin de devenir, finalement, une nation française, ou comme ils se sont eux-mêmes appelés, la "Nation canadienne" »⁶⁶. Ils savaient que seule une solution comme la mise en minorité des Canadiens viendrait régler le sort de ce peuple conquis. Tout en réclamant l'abolition de la Chambre d'assemblée dominée par la majorité canadienne, ces marchands qui aspiraient à contrôler le pouvoir législatif demandaient l'application des lois commerciales anglaises et le changement de la tenure seigneuriale à celle en franc et commun soccage pour encourager la colonisation anglaise.

Ces deux tentatives d'union allaient échouer au Parlement de Londres et les marchands anglais allaient devoir attendre jusqu'en 1840 pour voir leur projet d'union se concrétiser. À la veille des troubles de 1837-38, cette minorité britannique avait déjà compris que seule une « crise rendant nécessaire l'intervention par la force »⁶⁷ allait faire bouger les autorités britanniques et permettre l'adoption de l'Union des deux Canadas et la mise en minorité des Canadiens. Tout comme Séguin, Vaugeois soutient que « les Britanniques ne pouvaient, sans sacrifier leurs intérêts, céder aux demandes des Canadiens. Ce faire signifie ne plus mener, laisser échapper le Canada avant même d'y avoir installé une majorité anglaise »⁶⁸.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 101.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 72.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 57.

Au sujet des Rébellions de 1837-38, nous avons constaté que l'interprétation de Vaugeois diffère de celle de son maître. Si Maurice Séguin avait parlé d'un « double soulèvement » inévitable pour la domination dans la province du Bas-Canada, Denis Vaugeois, quant à lui, a soutenu qu'il s'agissait d'un « choc » entre Patriotes et Britanniques « extrémistes » et où « les événements se succéderont à un rythme qui rendra impuissants les esprits modérés, tout en entraînant les extrémistes plus loin que prévu »⁶⁹. On croit déceler dans la pensée de l'auteur un certain malaise face aux Patriotes qui en viendront à l'affrontement armé. Selon lui, « engagés dans cette pente, ils se laisseront malheureusement aller jusqu'à la révolte armée »⁷⁰. Vaugeois affirme que « quelques patriotes modérés avaient compris la situation », dont Étienne Parent qui « essaya de montrer les graves conséquences d'un conflit armé »⁷¹. Contrairement à Séguin, Denis Vaugeois ne croit pas que le conflit armé était inévitable, tôt ou tard, pour trancher la question de savoir qui allait dominer dans la vallée du Saint-Laurent. Pourtant, il reconnaît que les autorités britanniques ont profité « de l'atmosphère trouble et tendue que les événements de '37 et '38 ont produite pour imposer l'union »⁷².

Par contre, tout comme Séguin, Vaugeois reconnaît que Lord Durham a analysé lucidement le problème de la lutte pour la prépondérance entre les deux nations. À ses yeux, « une de ses plus remarquables observations sur les troubles du Bas-Canada a trait au problème des races qu'il a posé »⁷³. Selon lui, « l'attitude de Durham est donc très claire. Il faut subordonner les Canadiens français à une majorité anglaise dans le Bas-Canada. D'abord et avant tout, les placer en état de subordination politique »⁷⁴ dans le but d'assurer la suprématie aux Britanniques, notamment le contrôle du pouvoir législatif et exécutif. Une fois l'Union de 1840 et la mise en minorité des Canadiens concrétisée, l'obtention du gouvernement responsable par la majorité britannique du Canada-Uni ne sera qu'une question de

⁶⁹ *Ibid.*, p. 141.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 141.

⁷¹ *Ibid.*, p. 152.

⁷² *Ibid.*, p. 198.

⁷³ *Ibid.*, p. 192.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 180.

temps. En parlant de Durham, Vaugeois soutient que ce dernier « ne travaille pas surtout pour le moment présent, mais pour l'avenir. Dans sa pensée impérialiste se trouve le germe du futur Commonwealth...Partout on sent chez Durham le besoin constant de prévoir »⁷⁵. À l'instar de Séguin, il précise que la principale erreur de Durham fut de croire en une possible assimilation des Canadiens devenus, avec l'Union, des Canadiens français.

En ce qui concerne l'Union de 1840, Vaugeois reprend l'interprétation de son maître, à savoir quelle réduisait les Canadiens français à l'état de minorité au Canada et confirmait leur infériorité politique et économique. Quatre-vingt ans après la Conquête, dans l'optique néo-nationaliste, cette annexion à une nation étrangère venait sceller l'avenir des Canadiens français condamnés à la survivance et confrontés à une impossible indépendance et une impossible assimilation. Toutefois, contrairement à Séguin, Vaugeois conserve un certain optimisme lorsqu'il écrit en conclusion :

Le Canada français serait-il donc condamné à une survivance dans la médiocrité? L'historien ou le sociologue qui ne s'en tiendrait qu'aux normes générales (que d'aucuns veulent être des lois) aura la tentation de répondre par l'affirmative. Mais pas plus l'un que l'autre ne saurait prédire l'avenir. Quand il s'agit de l'homme, il faut savoir tenir compte de l'homme! Le peuple canadien-français est toujours animé d'un « vouloir vivre collectif »... Cette volonté d'émancipation collective est constante, bien que trop souvent mal orientée. Le contexte fédératif canadien ne peut y satisfaire. La libération totale n'est guère probable, dit-on, pas plus que l'assimilation n'est imminente; tandis que le vouloir vivre collectif demeure.⁷⁶

En 1987, dans le livre hommage consacré à Maurice Séguin, Denis Vaugeois écrivait au sujet du pessimisme de son maître : « progressivement nous acceptons, pour la plupart, sa logique, mais non son verdict. Nous refusons de conclure à l'impossibilité de l'indépendance »⁷⁷. Dans ce texte, Vaugeois soutient que « l'enseignement de Maurice Séguin alimentera le mouvement indépendantiste.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 185.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 220-221.

⁷⁷ Denis Vaugeois, « Un historien-professeur suspect », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 241.

Tellement que l'enseignement même de l'histoire devint suspect ». Cependant, « le résultat du référendum confirmait aussi les théories de Maurice Séguin »⁷⁸ au sujet de l'annexion de la nation québécoise à l'intérieur du régime fédératif canadien et de son impossible indépendance. Avec l'échec référendaire de 1980, les indépendantistes québécois ont compris que les fédéralistes canadiens ne les laisseraient pas facilement acquérir leur indépendance du reste du Canada. Le père du néo-nationalisme que fut Maurice Séguin n'avait-il pas déjà écrit que « nos maîtres, les Anglais, ne seraient pas dignes d'avoir été nos maîtres pendant deux siècles s'ils se laissent démolir facilement »⁷⁹. L'histoire allait d'ailleurs se répéter lors du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec et donner raison à Séguin, mais cette fois par une mince marge.

Denis Vaugeois demeure l'un des historiens qui a repris et publié avec fidélité l'œuvre du professeur Séguin. À ses yeux, « Maurice Séguin était plus qu'un professeur, il devenait rapidement un maître à penser. Ses connaissances, sa mémoire prodigieuse, sa vivacité nous séduisaient, mais ce sont ses réflexions, ses normes qui nous marquaient le plus »⁸⁰. D'ailleurs, Vaugeois est conscient que ce sont « les normes de Séguin qui en ont poussé plusieurs à reconnaître à ce dernier une forme de primauté »⁸¹ dans l'élaboration de l'interprétation néo-nationaliste. Selon lui, Guy Frégault aurait « souffert silencieusement des injustices qui l'atteignaient »⁸², car comme on le sait Frégault s'était intéressé au drame de la Conquête et ses conséquences bien avant sa rencontre avec Séguin. Aux yeux de Vaugeois, même si le trio de l'École de Montréal était étroitement lié, il n'en demeure pas moins qu'il existait une forte compétition entre les trois historiens et une certaine rivalité dont Frégault aurait souffert. « Brunet était extraverti... tandis que Séguin fonctionnait par allusions et savait être d'une éloquence

⁷⁸ *Ibid.*, p. 245.

⁷⁹ Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, p. 65-66.

⁸⁰ Denis Vaugeois, « Un historien-professeur suspect », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 240.

⁸¹ Denis Vaugeois, « Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête* » dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XXe siècle*, p. 119.

⁸² *Ibid.*, p. 119.

dévastatrice...Séguin, c'était Socrate. Il a transmis oralement sa pensée pendant deux décennies avant de m'autoriser avec beaucoup de réticence, à publier »⁸³ son œuvre.

Lors d'une entrevue, Vaugeois nous confiait que c'est quand il a commencé à enseigner l'interprétation néo-nationaliste de Séguin qu'il l'a vraiment comprise. « La façon de se l'approprier c'est l'enseigner. C'est en l'enseignant soi-même avec les réactions des étudiants que l'a on comprenait » la pensée de Séguin. C'est lorsque « mes étudiants réagissait que je me suis aperçu que c'était plus important que je pensais »⁸⁴.

En ce qui a trait aux concepts séguinistes, Vaugeois a surtout été marqué par « l'interaction des facteurs politique, économique et culturel. Tu peux pas savoir comment j'y crois »⁸⁵. En 2005, dans son livre sur *L'amour du livre*, Vaugeois relatait qu'en 1978 lors de son assermentation comme ministre des Affaires culturelles, René Lévesque lui avait demandé de jeter un coup d'œil au Livre blanc sur le développement culturel du ministre Camille Laurin. Lors d'une rencontre avec le ministre Laurin et ses conseillers Fernand Dumont et Guy Rocher, Vaugeois leur fit « un exposé sur l'interaction des facteurs politique, économique et culturel. Rocher avait déjà entendu ce discours dans les corridors de l'Université de Montréal. Dumont écoutait avec intérêt. On m'ouvrit les pages du Livre blanc...Ma contribution au Livre blanc s'est traduite par une insistance sur l'interaction »⁸⁶.

La substitution au niveau de l'agir (par soi) collectif l'a aussi énormément influencé. À ce sujet, Vaugeois nous racontait que lorsque Camille Laurin disait que

⁸³ *Ibid.*, p. 119.

⁸⁴ Entrevue réalisée avec Denis Vaugeois en juin 2005.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Denis Vaugeois, *L'amour du livre, L'édition au Québec, ses petits secrets et ses mystères*, p. 26-27. Voir à ce sujet le Livre blanc sur le développement culturel et la présentation du ministre Laurin (p. 3-4) dans laquelle il écrit : « À la vérité, il n'est plus possible ni permis de considérer séparément développement économique, développement culturel, développement social, aménagement du territoire...Tous les problèmes des sociétés modernes peuvent être abordés sous l'angle culturel, social, économique ou structurel ».

les Québécois devaient « détenir leur coffre à outils », cela rejoignait la pensée de Séguin. « Ce qu'on voulait c'était s'organiser nous autres mêmes »⁸⁷. Aux yeux de Vaugeois, la substitution ou le remplacement de « l'agir collectif » par une autre nation, « c'est épouvantable » pour le devenir de toute nation. Selon lui, la soi-disant Révolution tranquille n'a pas « touché à l'essentiel : la subordination politique, la substitution dans l'agir, pire l'illusion d'une égalité à deux, pire encore, la redéfinition d'une société coupée de son histoire »⁸⁸.

En 1995, lors de la publication d'*Une histoire du Québec, Vision d'un prophète* de Maurice Séguin, Vaugeois écrivait au sujet de son maître : « il est peut-être l'intellectuel qui a eu le plus d'influence sur l'évolution du Québec depuis 1960 »⁸⁹. Toutefois, cette influence fut indirecte, car sa pensée fut avant tout transmise par ses disciples dans la société québécoise.

En entrevue, Denis Vaugeois nous racontait que « tu n'avais pas besoin d'avoir été en contact avec Séguin. Tu avais été en contact avec des disciples de Séguin », c'était suffisant. Sa pensée était « assez forte pour se transmettre puis rester raisonnablement authentique. L'influence auprès des intellectuels et hommes politiques québécois a été énorme. Même si c'était par personne interposée »⁹⁰. À son avis Marcel Chaput était très près de l'interprétation de Séguin. Sans contredit, « il était au courant de la pensée de Séguin. C'était trop proche ». Plus de vingt ans après la mort de Séguin, « ses idées survivent chez les disciples des disciples »⁹¹. Selon Vaugeois, le projet souverainiste en 2006 nous propose encore de détenir notre « agir (par soi) collectif ».

⁸⁷ Entrevue réalisée avec Denis Vaugeois en juin 2005.

⁸⁸ Denis Vaugeois, « Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête* » dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XXe siècle*, p. 126.

⁸⁹ Denis Vaugeois, « Présentation », dans Maurice Séguin, *Une histoire du Québec, vision d'un prophète*, p. V.

⁹⁰ Entrevue réalisée avec Denis Vaugeois en juin 2005.

⁹¹ *Ibid.*

Encore aujourd'hui, Vaugeois se dit « encore très à l'aise avec la pensée de Séguin. Je ne vois pas de faiblesses, ça se tient parfaitement. Dans n'importe quelle recherche, les grandes pensées de Séguin me revenaient tout le temps et m'ont toujours beaucoup aidé. Avec Séguin, c'était une histoire intéressante »⁹². Pour Vaugeois, Séguin fut incontestablement un maître au niveau intellectuel et professionnel qui l'a profondément influencé. Néanmoins, il comprend que les historiens universitaires des années 1970 ont voulu dans leurs recherches « se démarquer en prenant leur distance de Séguin. Ils ont remis le compteur à zéro »⁹³.

Nous reviendrons sur Denis Vaugeois dans le chapitre cinq pour analyser son manuel d'histoire du Québec et du Canada qu'il publia avec Jacques Lacoursière en 1969 sous le titre *Canada-Québec, Synthèse historique*.

Jean-Pierre Wallot : une « déviation » du séguinisme vers la socio-économie.

Jean-Pierre Wallot est né à Salaberry-de-Valleyfield le 22 mai 1935. Après ses études classiques au Séminaire de Valleyfield, il entre en 1954 à l'Université de Montréal où il obtient une licence ès lettres (libre) et une maîtrise en histoire qu'il termine en 1957. Durant ces années, il fait la connaissance du professeur Séguin, suit la plupart de ses cours en histoire canadienne et s'initie aux *Normes* dans le cours de *Civilisation canadienne*. En 1961-1962, alors qu'il enseigne au Département d'histoire de l'Université de Montréal, il partage son bureau avec Séguin où il fait plus amplement sa connaissance. Tout en enseignant, il rédige sa thèse de doctorat portant sur *Le Bas-Canada sous l'administration de Craig (1807-1811)* sous la direction de Séguin. En 1965, il termine sa thèse de doctorat et en 1966, il quitte l'Université de Montréal pour le Musée de l'Homme à Ottawa, puis

⁹² *Ibid.*

⁹³ *Ibid.*

pour le Département d'histoire de l'Université de Toronto en 1969. De retour à l'Université de Montréal en 1973, il est tour à tour directeur du Département d'histoire en 1973-1975, vice-doyen aux études en 1975-1978, vice-doyen à la recherche en 1979-1982 de la Faculté des arts et des sciences, puis vice-recteur aux études en 1982. Nommé en 1985 Archiviste national du Canada à Ottawa, M. Wallot passe à l'Université d'Ottawa en 1997 où il est présentement directeur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française à l'Université d'Ottawa.

Dans sa thèse de doctorat sur le *Bas-Canada sous l'administration de Craig (1807-1811)*, Wallot a voulu prouver « qu'avant et sous l'administration de Craig, deux races s'affrontent et se livrent un combat sans merci pour la suprématie dans le Bas-Canada : lutte entre la minorité britannique, prépondérante dans le commerce et la politique, et la majorité canadienne, maîtresse de l'assemblée »⁹⁴. Reprenant le cadre d'analyse de l'interprétation néo-nationaliste, il soutient que la lutte entre les deux nations pour la prépondérance dans la colonie avait commencé dès les lendemains de la Conquête de 1760 et s'était déplacée en 1792 à l'Assemblée législative entre le Parti britannique et le Parti canadien lors du débat houleux sur le statut de la langue française, pour s'intensifier avec la querelle des prisons en 1805. Tout en ne niant pas les dimensions sociale, économique, religieuse et constitutionnelle, Wallot « insiste sur un facteur plus fondamental qui unifie ces divers éléments : la guerre de races ou de nations en puissance »⁹⁵.

C'est dans l'introduction de sa thèse que nous retrouvons avec le plus d'acuité l'influence du professeur Séguin. En ce qui a trait à la Conquête, il a retenu l'analyse de son maître à savoir qu'avant 1760, la nation canadienne encore embryonnaire se développe avec l'aide de sa métropole qui la soutient avec la contribution d'hommes, d'idées et de capitaux pour qu'un jour elle puisse « se hisser à la maturité d'une nation indépendante et normale »⁹⁶. Pour Wallot, « la défaite de

⁹⁴ Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada sous l'administration de Craig (1807-1811)*, doctorat (histoire), Université de Montréal, 1965, p. ii.

⁹⁵ *Ibid.*, p. iv.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 4.

1760 brise cette colonisation française, la démantèle. Elle tranche ses liens nourriciers et indispensables avec sa métropole, interrompt en quelque sorte le processus de croissance ». Elle entraîne « la défaite organique ou la perte des leviers politiques, économiques et culturels propres »⁹⁷. Encore aujourd'hui, lors d'une entrevue, Jean-Pierre Wallot affirmait avoir été particulièrement marqué par la notion de substitution, c'est-à-dire le remplacement d'une collectivité par une autre entraînant une perte de l'agir collectif, une oppression essentielle pour la nation conquise. Résultant de cette oppression, « les conquies doivent se replier sur les seules réalités qui surnagent au désastre : leurs terres et l'Église »⁹⁸.

Selon Wallot, grâce à leur vouloir-vivre collectif et à certaines conjonctures comme la lenteur du peuplement britannique, les concessions des dirigeants coloniaux, la Révolution américaine et l'adoption de l'Acte de Québec, les Canadiens seront appelés à survivre dans un état d'impossible assimilation et d'impossible indépendance.

Au sujet de l'Acte constitutionnel de 1791, à l'instar de Séguin, Wallot soutient que c'est une :

bévue monumentale...un coup bas stupide à la colonisation britannique; chance apparemment inespérée pour les Canadiens...Malgré ces anomalies, cette moquerie du parlementarisme tisonne le nationalisme canadien. Il leur abandonne une chambre d'assemblée, arme redoutable dans la lutte qui s'amorce, au moins sur le plan des revendications. Car sur celui de la législation, les mesures votées par l'assemblée sont filtrées par les conseils législatif et exécutif. Château-fort des Britanniques, par le gouvernement et finalement par Londres.⁹⁹

À ses yeux, la nouvelle constitution va déclencher une série de crises aux niveaux politique, constitutionnel, économique, social, culturel et religieux qui aboutiront inévitablement aux Rébellions de 1837-1838, car ce régime ne peut satisfaire ni la minorité britannique « privé d'un rouage législatif indispensable » ni « les Canadiens, qui cherchent vainement à conseiller le gouverneur et contrôler les

⁹⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 6.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 7-8.

subsidés »¹⁰⁰. La minorité britannique devra patienter jusqu'en 1840 pour enfin détenir le contrôle du pouvoir législatif, tandis que les Canadiens s'illusionneront au chapitre de leurs droits et pouvoirs dans le Canada-Uni. Pour Wallot, l'Union de 1840 confirme la « subordination globale du Canada français »¹⁰¹ commencée quatre-vingt ans auparavant.

Mais revenons à la problématique centrale de cette thèse à savoir que deux nations sont en lutte depuis 1760 pour acquérir la prépondérance au Bas-Canada. D'un côté, la majorité canadienne consciente de constituer une nation distincte et rêvant d'émancipation, de l'autre la minorité britannique qui aspire à voir la colonie se développer dans l'intérêt du commerce et de la colonisation britannique. Affrontement qui ira en s'intensifiant dès 1792 et plus particulièrement durant la première décennie du 19^e siècle pour savoir qui va dominer et gouverner la colonie bas-canadienne. Wallot analyse aussi comment Craig qui « n'est pas arrivé à Québec particulièrement dressé contre les Canadiens français... fut amené infailliblement à prendre parti »¹⁰² pour la minorité britannique et à soumettre avec ses conseillers et les marchands anglais un projet d'Union en 1810.

Selon Wallot, « la querelle de races flamba pour de bon et de façon spectaculaire »¹⁰³ en 1805 lors du débat en Chambre sur la construction de prisons à Québec et à Montréal. D'une part, la minorité britannique, qui avait comme principal intérêt de protéger le commerce, s'opposa à l'ajout de nouvelles taxes sur les importations; d'autre part, la majorité canadienne, qui tenait à exempter l'agriculture, décida de taxer à nouveau le commerce. La querelle des prisons, comme les historiens allaient l'appeler, démontrait certains intérêts divergents des deux nations. Les députés canadiens désiraient protéger l'agriculture au détriment du commerce non par conservatisme mais bien plus parce qu'ils ne contrôlaient plus les activités commerciales de la colonie depuis la Conquête. À ce sujet, Wallot

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 8.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰² *Ibid.*, p. iii.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 34.

critique la thèse de l'historien Donald Creighton selon laquelle les Canadiens se seraient exclus eux-mêmes du commerce en raison de leurs idées féodales, conservatrices et rétrogrades.

Wallot reconnaît qu'une « lutte des classes a pu chevaucher le conflit racial : les revenants de l'ancienne élite canadienne-française, casés ici et là dans le fonctionnarisme et le Conseil législatif, réprouvent l'élite qui monte...; les Anglais eux-mêmes se disputent entre eux les promotions et les places importantes »¹⁰⁴. Il atteste néanmoins que l'intensité du conflit entre les deux nations transcende en importance les autres conflits.

Avec l'arrivée de Craig comme gouverneur du Bas-Canada à la fin de 1807, Wallot démontre que la situation ira en se détériorant. Sous l'administration de Craig, la bataille au sujet du gouvernement responsable et du contrôle des subsides accentuera davantage le conflit des deux nationalités. Les députés du Parti canadien réclament à partir de 1809 le contrôle des subsides et la responsabilité ministérielle. Situation normale pour le Parti canadien qui aspire à gouverner et à contrôler les finances du Bas-Canada. Toutefois, ils attendent à la session de 1810 pour faire voter une résolution qui stipule que la colonie est en mesure de défrayer toutes les dépenses civiles de l'administration coloniale. Désavouée par le Conseil législatif, cette résolution aurait permis aux Canadiens de contrôler la politique interne de la colonie. Or, dans l'intérêt de la minorité britannique, les dirigeants coloniaux et métropolitains ne pouvaient laisser l'autonomie interne à la majorité canadienne, sans nuire à la colonisation britannique.

Le gouverneur Craig le comprit rapidement et dès 1808 et 1809, s'implique directement dans les débats. En 1810, il décide de dissoudre à nouveau la Chambre d'assemblée et d'envoyer à Londres son secrétaire Herman-Witsius Ryland pour soumettre aux autorités métropolitaines un projet d'union des deux Canadas en vue d'assimiler à long terme les Canadiens et de donner aux Britanniques la majorité à

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 506-507.

l'Assemblée législative. Outre le projet d'union, Craig et ses conseillers, dont le juge en chef Jonathan Sewell, soumièrent diverses propositions pour atteindre l'objectif final, à savoir « la suppression de l'Assemblée, l'immigration britannique, la multiplication des comtés dans les cantons, l'abolition du régime seigneurial, la sujétion de l'Église, le contrôle de l'Éducation, etc. »¹⁰⁵.

Selon Wallot, « il ne peut y avoir deux nations souveraines sur un même territoire. Unir, c'est éliminer la menace des Canadiens, les réduire à l'état de minorité d'abord artificielle, puis bientôt réelle; c'est assurer aux Anglais la maîtrise de la Vallée du Saint-Laurent et ainsi leur permettre d'accéder sans danger au self-government »¹⁰⁶. Avec l'Union de 1840, les dirigeants britanniques comprirent qu'il serait plus réalisable de subordonner et de *provincialiser* les Canadiens que de les assimiler. Par la même occasion, ils décidèrent d'utiliser le particularisme canadien comme rempart contre l'influence américaine. Dès 1842, les réformistes canadiens et britanniques s'unirent pour réclamer le gouvernement responsable qui échoua dans les mains de la majorité britannique en 1848.

Nous reviendrons sur le sujet de cette thèse lors de l'analyse d'un chapitre d'*Un Québec qui bougeait*. Nous verrons comment Wallot a nuancé son hypothèse de départ.

Lors d'une conférence prononcée en septembre 1965 sous le titre *L'histoire du Canada, l'histoire de deux séparatismes*, Wallot affirme que « le séparatisme a toujours existé, sous une forme ou sous une autre et qu'il n'implique pas nécessairement emprisonnement, étroitesse, rétrécissement de ses horizons à ses

¹⁰⁵ Jean-Pierre Wallot, « La crise sous Craig (1807-1811) : Nature des conflits et historiographie », *La société historique du Canada*, Communication historique présentée à l'assemblée annuelle tenue à Ottawa les 7-10 juin 1967, p. 67.

¹⁰⁶ Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada sous l'administration de Craig (1087-1811)*, p. 510.

seules frontières : aucune nation ne peut ignorer ses voisins »¹⁰⁷. À l'instar de Séguin, Wallot définit le « séparatisme » comme étant le fait

d'être maître chez soi, diriger ses propres affaires internes, régler soi-même ses relations avec les autres nations; bref, agir par soi-même, gouverner sa conduite, assumer ses responsabilités, apprendre à vivre sa vie afin d'acquérir du dynamisme, de l'expérience, de développer ses virtualités... ce n'est pas une question de qualité dans l'agir, mais d'autonomie, d'agir par soi... si une nation veut parvenir à un épanouissement équilibré et normal, elle doit jouir de l'indépendance dans tous ces secteurs, se diriger elle-même dans les domaines politique, économique et culturel¹⁰⁸.

Cette conception moderne de l'indépendance que l'on retrouve dans l'interprétation néo-nationaliste dès les années 1950 sera reprise par le mouvement indépendantiste québécois au cours des années 1960 et ce, jusqu'à nos jours dans une certaine mesure. Selon Wallot :

Marcel Chaput, ses disciples et successeurs n'ont retenu qu'une partie de ces postulats, ceux qui justifient la légitimité et la nécessité du séparatisme. Du coup, cependant, leur séparatisme est devenu plus menaçant et permanent : il se motive sur le plan rationnel... et non plus dans l'émotion patriotarde ou la haine des Anglo-Canadiens ou les persécutions réelles ou imaginaires dont nous serions victimes. Par conséquent, aucune concession ne peut l'apaiser. À leurs yeux, une chaîne fût-elle en or demeure un joug insupportable. Ce à quoi visent essentiellement ces séparatistes, tout d'abord, c'est la libération totale ou l'indépendance interne et externe du Québec, à l'exercice plénier de l'agir par soi, au gouvernement souverain par soi-même¹⁰⁹.

À cette époque, Wallot ne croyait pas aux chances du Québec de devenir indépendant, du moins à court terme. Il affirmait que « pour le moment du moins, l'évolution du Québec ne peut se faire que dans le sens d'une autonomie provinciale accrue, peut-être d'un statut particulier à déterminer et à négocier »¹¹⁰. Tout en reconnaissant l'importance de l'agir (par soi) collectif dans tous les domaines de la vie d'une société, Wallot souhaitait néanmoins voir naître une réforme constitutionnelle où le Québec aurait pu avoir un « statut spécial », tel qu'une

¹⁰⁷ Jean-Pierre Wallot, « L'histoire du Canada, l'histoire de deux séparatismes », Conférence prononcée devant le Club Rotary de Salaberry-de-Valleyfield, le 14 septembre 1965, Fonds Maurice Séguin, p. 2.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 12.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 16

« autonomie très large, avec au minimum récupération totale de toute la sécurité sociale et des autres domaines de juridiction exclusivement provinciale, obtention sans condition des ressources fiscales requises; création d'un véritable tribunal constitutionnel; bilinguisme et biculturalisme au fédéral et pour les minorités françaises »¹¹¹.

En 1966, dans un texte publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Wallot notait que le chapitre des *Normes sur la sociologie du national* avait « revigoré la pensée autonomiste et le séparatisme en plus d'inspirer des centaines de disciples »¹¹². Néanmoins, selon lui, cette « aventure séparatiste » chez les Canadiens remonte au début du parlementarisme. Ainsi, de 1791 à 1837, « ils élaborent l'essentiel du rêve de la "nation canadienne" dans le Bas-Canada, réservé selon eux aux seuls Canadiens français »¹¹³.

Dans ce texte, Wallot affirme souscrire « à l'interprétation générale de la Conquête et de ses conséquences telle qu'exposée par Maurice Séguin et l'école de Montréal. Elle seule, selon nous, permet de résoudre des contradictions autrement insurmontables et tient compte de tous les aspects politique, économique, géographique, démographique, culturel, etc. »¹¹⁴. Nous pouvons affirmer que jusqu'en 1966, Wallot a repris dans ses recherches, notamment au niveau de sa maîtrise (1957) et de son doctorat (1965), l'interprétation néo-nationaliste du professeur Séguin.

À partir de 1966, dans les recherches qu'il entreprend avec l'économiste Gilles Paquet sur la société bas-canadienne de la première moitié du 19^e siècle, Wallot commence à se distancier de l'interprétation séguiniste et à s'intéresser davantage à l'histoire sociale, à l'histoire économique et aux concepts

¹¹¹ *Ibid.*, p. 17.

¹¹² Jean-Pierre Wallot, « Le Canada français : classe sociale, idéologie et infériorité économique », *RHAF*, vol. 20, no. 3, décembre 1966, p. 485.

¹¹³ *Ibid.*, p. 483.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 487.

sociologiques. En entrevue, Wallot nous a dit qu'à partir de ce moment là, il « ne croyait plus à la lutte nationale comme étant la force majeure ou principale ». À ses yeux, « l'aspect ethnique a simplement complexifié les luttes économiques et sociales qui existaient déjà dans la colonie »¹¹⁵.

Dans *Économie québécoise*, en 1969, Jean-Pierre Wallot publie un texte en collaboration avec Gilles Paquet intitulé : « *Canada 1760-1850 : Anamorphoses et prospectives* » dans lequel apparaît ce changement de perspective. Tout en gardant de Séguin l'approche globale de l'histoire dans le but d'en arriver à « embrasser tous les aspects de la réalité historique »¹¹⁶, il dit vouloir analyser la réalité bascanadienne « dans le contrepoint dialectique de l'économique, du social, du mental, du politique et de l'ethnique »¹¹⁷. Empruntant à la sociologie les concepts marxistes tels que « les forces économiques, les classes sociales et le découpage de la société, la conscience des divers groupes sociaux et ses avatars, et enfin le palier de l'idéologie »¹¹⁸, Wallot a tenté de développer un modèle d'analyse d'économie historique qui ambitionnait de rejoindre la totalité.

En 1973, dans *Un Québec qui bougeait. Trame socio-politique au tournant du XIXe siècle*, Wallot reprenait des textes publiés auparavant. Par conséquent, nous ne reviendrons pas sur les aspects dont nous avons déjà traité précédemment. Dans le chapitre quatre, Wallot résumait sa thèse de doctorat en apportant d'importantes nuances. Il atteste que « la lutte ethnique ne se substitue pas aux autres conflits, ne les supprime pas. Elle n'ampute pas l'un pour rehausser l'autre. Elle les intègre en les gauchissant; elle leur donne leur cohésion et leur vigueur dans le Bas-Canada »¹¹⁹. Au chapitre cinq, Wallot analyse comment l'Église catholique a souffert après 1760 de sa précarité légale, à l'époque où seule la pratique du culte

¹¹⁵ Entrevue réalisée avec M. Jean-Pierre Wallot le 26 février 2004.

¹¹⁶ Jean-Pierre Wallot, « Canada 1760-1850 : anamorphoses et prospectives », dans Robert Comeau (dir.), *Économie québécoise*, p. 278.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 272.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 286.

¹¹⁹ Jean-Pierre Wallot, *Un Québec qui bougeait, trame socio-politique au tournant du XIXe siècle*, Sillery, Boréal Express, 1973, p. 158.

est tolérée par les dirigeants britanniques. Il démontre comment ces derniers ont tout fait pour soumettre l'Église canadienne et son clergé à la Couronne britannique tout en s'assurant de leur loyauté et fidélité en période de crise révolutionnaire.

En ce qui a trait à la pratique religieuse des Canadiens au début du XIXe siècle, Wallot tente de démolir, au chapitre six, « le mythe d'un Canada français depuis toujours couvé et régenté par un clergé catholique riche, omniprésent et tout puissant »¹²⁰. Selon lui, bien qu'après la Conquête, l'Église et le clergé suppléent aux dirigeants laïques et aux cadres de la société désorganisée au niveau politique et économique, il demeure qu'en l'absence d'une reconnaissance officielle de l'Église catholique et de son Évêque et d'une baisse significative de prêtres catholiques dans la colonie, l'Église et son clergé vont perdre de l'influence auprès des Canadiens connus pour leur esprit d'indépendance. De plus, la petite bourgeoisie canadienne en émergence affermit son autorité sur le peuple canadien au détriment de celle de l'Église.

Dans le dernier chapitre de son ouvrage, Wallot démontre que les membres de la petite bourgeoisie canadienne à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle ont été davantage imprégnés par les idées libérales et démocratiques qui soufflent sur le Canada à la veille des Révolutions américaine et française, que par le conservatisme. Selon lui, l'émergence des idées révolutionnaires dans la colonie fut à l'origine de la sympathie et de l'appui d'une partie de l'élite canadienne à l'égard de l'indépendance américaine et de la Révolution française.

Au niveau de l'idéal parlementaire, il évoque la lutte des réformistes canadiens pour l'obtention d'une Assemblée législative pour la majorité canadienne. En conséquence, à partir de 1793, le Parti canadien utilise le régime parlementaire et porte sa lutte au plan constitutionnel en réclamant la responsabilité ministérielle et le contrôle des subsides. Dans les faits, tout comme la minorité britannique, les Canadiens veulent contrôler les finances de la colonie et se gouverner eux-mêmes.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 183.

En quelque sorte, ils aspirent à détenir leur autonomie interne, désir tout à fait normal pour une nation qui se veut normale. « Désormais, la nouvelle élite coordonne et canalise les énergies des classes populaires vers l'affirmation et la réalisation de projets à l'intérieur d'une structure politique (l'Assemblée) définie et légitime qui leur appartient »¹²¹.

Du côté canadien, le conflit social entre cette nouvelle élite laïque et l'ancienne classe de seigneurs pour le contrôle du pouvoir se répercute sur les autres aspects conflictuels qui caractérisent l'évolution de la société bas-canadienne. De l'autre côté, les Britanniques, hauts fonctionnaires et marchands, convoitent entre eux les postes dans l'administration civile. Certes, « le partage inégal du pouvoir politique et de la richesse qui l'accompagne déforment les conflits politiques, sociaux et idéologiques et en suscitent de nouveaux. Les convulsions successives du monde atlantique se répercutent aussi sur cette colonie stratégique »¹²².

Dans *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812)*, publié en 1973, Wallot et G. Paquet s'intéressent au patronage et aux relations de pouvoir dans la société à partir du problème de la liste civile au Bas-Canada. Ils démontrent que le conflit autour de « la liste civile ouvre sur l'ensemble de la société bas-canadienne, sur le large éventail des groupes et de leurs motivations, sur leurs confrontations au niveau de la pratique politique et de la maîtrise de l'État »¹²³. Il s'agit avant tout d'une lutte pour le pouvoir entre divers groupes de la société bas-canadienne inscrite à travers une hiérarchie d'intérêts selon les groupes en présence.

Pour expliquer le problème du patronage dans le conflit autour de la liste civile, Wallot et Paquet analysent deux facteurs relationnels : « la relation impériale et le réseau de communication entre groupes ». Selon eux, « la relation métropole-colonie infléchit tous les rapports sociaux et politiques entre groupes autour de la

¹²¹ *Ibid.*, p. 296.

¹²² *Ibid.*, p. 254.

¹²³ Jean-Pierre Wallot, *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812)*, un essai d'économie historique, Montréal, PUQ, 1973, p. 116.

liste civile »¹²⁴. Certes, étant donné leur position, il est plus facile pour les Britanniques de la colonie d'obtenir des postes et des contrats octroyés par la métropole. De plus, après une analyse comparative, Wallot et Paquet ont démontré que la masse salariale et la moyenne des salaires des Canadiens dans l'administration publique étaient inférieures à celles des Britanniques. Toutefois, selon eux, « le biais ethnique... apparaît en partie une conséquence du conflit normal entre métropolitains et coloniaux. Il s'agit d'un travers dont le poids se fait sentir sur toute la structure économique, politique et sociale de la colonie -de toute colonie, même homogène »¹²⁵ pour savoir qui va détenir le pouvoir et maîtriser l'État de la colonie. À leurs yeux, même à l'époque du Régime français, un grand nombre de Canadiens « ne pouvaient bénéficier de filières largement tributaires de la métropole française...Le débat à propos de l'infériorité économique et sociale des Canadiens a souvent ignoré cette contrainte externe qui devait enrayer leur développement économique et social même lorsque les métropolitains étaient français »¹²⁶. On assiste, ici, à une profonde « déviation » par rapport au séguinisme.

Après 1760, à cette contrainte externe, « la relation métropole- colonie », s'ajoute « un réseau de communication anglophone à l'intérieur du Bas-Canada. Ce circuit est tel que le coût d'acquisition de l'information s'avère moindre pour les postulants anglophones que pour les francophones »¹²⁷. Aux yeux de Wallot et Paquet, la liste civile et le patronage illustrent magnifiquement un phénomène social applicable à l'histoire globale.

En 1984, dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Wallot publiait un texte sur « L'histoire et la recherche du sens » dans lequel il relatait comment « Séguin, aux idées plus incisives et plus critiques, alliait l'ironie à la provocation intellectuelle. Il nous confrontait, pour la première fois peut-être en histoire du Canada-Québec, à un système de pensée organisé, charpenté, à ce qu'on appelle

¹²⁴ *Ibid.*, p. 128.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 133.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 133.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 133.

aujourd'hui un modèle sociétal »¹²⁸. Dans ce texte, il racontait comment, à l'époque où il était étudiant, les échanges entre le trio Séguin-Brunet-Frégault à la cafétéria *Chez Valère* de l'Université de Montréal, les passionnaient, lui et les autres étudiants, même s'ils assistaient « en spectateurs : en témoins passionnés, mais encore gênés et insuffisamment aguerris pour se mesurer » à leurs maîtres qui étaient « au sommet de leur art et de leur éloquence »¹²⁹. Wallot racontait à quel point Séguin fut un professeur disponible, respectueux et affectueux envers ses étudiants qui l'admiraient. À la fin des années 1960, il fut énormément diminué physiquement en raison de graves maladies. Par la suite, il ne fut plus le même et n'aura plus la même vivacité.

Dans le livre hommage portant sur Séguin en 1987, Wallot écrivait que l'apport principal de Séguin à l'historiographie québécoise fut de s'intéresser à l'histoire dans sa globalité. Pour Séguin, il était essentiel d'analyser et d'expliquer l'évolution de l'histoire des deux Canadas dans sa totalité. Selon Wallot, « Séguin a imprimé une direction nouvelle à l'historiographie québécoise et canadienne » tout en influant « considérablement sur la pensée nationale au Québec dans les années 1950-1980 »¹³⁰. Déjà en 1947, sa thèse de doctorat rompait avec l'historiographie traditionnelle canadienne-française et son interprétation de l'histoire du Canada. Selon Wallot, à l'époque du duplessisme, il était périlleux de remettre en question le nationalisme traditionnel qui persistait à croire et à « célébrer le pacte égalitaire que serait la Confédération, la liaison langue-religion-nationalité, le passé, le présent et l'avenir ruraliste, les lois, la langue et la religion comme constituant l'essence de la nation. Maurice Séguin participe pleinement au bouillonnement des idées »¹³¹ à l'aube de la Révolution tranquille.

¹²⁸ Jean-Pierre Wallot, « L'histoire et la recherche du sens », *RHAF*, vol. 37, no 4, mars 1984, p. 534.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 538.

¹³⁰ Jean-Pierre Wallot, « À la recherche de la nation : Maurice Séguin », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 32.

¹³¹ *Ibid.*, p. 48.

Au sujet des *Normes*, Wallot soutient qu' « elles n'ont rien d'ethnocentrique, contrairement aux légendes qui circulent sur Séguin. Elles abordent plutôt de haut, sous forme de constats de sens commun et d'intuitions brillantes, la logique de la construction d'une nation, de toute nation, et des relations entre nations »¹³² le plus souvent entre nation majoritaire et nation minoritaire. Aux yeux de Wallot, le chapitre le plus intéressant des *Normes* est celui sur *la dynamique intégrale de la société* « par son approche conceptuelle (voisine des schèmes marxistes) »¹³³. C'est dans ce chapitre que Séguin a développé son concept d'interaction entre les facteurs politique, économique et culturel dans toute société. Par contre, à l'opposé du marxisme, Séguin « situe l'instance première au niveau politique, du moins dans la perspective d'une nation coloniale en construction. En ce sens, sa pensée ne pouvait que trouver des échos, des correspondances dans les projets des bâtisseurs de la Révolution tranquille et des concepteurs de l'État québécois contemporain »¹³⁴.

Il y a quelques années, lors d'une conférence en l'an 2000, Wallot présenta un bilan de ses recherches sur le Bas-Canada dans lequel il relata son cheminement intellectuel et professionnel. Après un bref survol de l'historiographie canadienne-anglaise et québécoise dans lequel il fit la critique de la thèse de Fernand Ouellet qui soutenait que la crise agricole était survenue dès 1802 et qu'elle avait donné naissance au nationalisme canadien et que les Canadiens avaient été incapables de s'adapter à l'économie du début du XIXe siècle en raison de leur mentalité féodale d'Ancien régime, Wallot exposa l'apport de ses recherches sur la société bas-canadienne qui remettaient en question la thèse de Ouellet sur la crise agricole, tout en se distancaient considérablement de l'interprétation néo-nationaliste. Son principal apport à l'historiographie fut de démontrer :

qu'aucun des niveaux de conflit (constitutionnel, social, ethnique, économique, religieux, etc.) n'opère en isolation et que c'est dans le recoupement, la superposition et la conjugaison de ces divers niveaux de conflits que se trouve la spécificité bas-canadienne.

¹³² *Ibid.*, p. 49.

¹³³ *Ibid.*, p. 52.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 60.

C'est donc au niveau du système global qu'il faut ausculter le Bas-Canada puisque son malaise est systémique¹³⁵.

Lors d'une entrevue avec lui, M. Wallot nous a raconté ce qui l'avait le plus marqué dans les *Normes* et dans l'interprétation néo-nationaliste, tout en nous exposant les forces et les faiblesses de cette interprétation. Selon lui, Séguin avait une « vision structurelle de l'histoire, ça rejoignait les concepts marxistes »¹³⁶. Il fut l'un des premiers historiens à « vraiment attaquer le mythe de l'égalité entre les deux nations »¹³⁷. Wallot affirme avoir été marqué par les concepts normatifs de substitution d'une collectivité à une autre, de l'interdépendance de tous les facteurs dans une société, de l'agir (par soi) collectif et par la conception du nationalisme et du fédéralisme chez Séguin qui a démontré que dans une fédération centralisée où il y a une nation majoritaire et une minoritaire, la nation minoritaire est condamnée à l'infériorité et à la subordination. Wallot avoue qu'il est « difficile de démanteler tout son schéma de pensée, et ce encore aujourd'hui »¹³⁸.

Cependant, aux yeux de Wallot, le système normatif de Séguin fut « trop fermé sur lui-même, pas assez ouvert à d'autres dimensions...le social fut largement absent tout comme les luttes de classe ainsi que la question religieuse...il n'a jamais discuté son schéma de pensée avec les autres spécialistes des sciences sociales »¹³⁹. Il déplore que Séguin ne s'est pas intéressé à l'histoire au niveau international, au contexte colonial, aux révolutions dans le monde qui ont influencé l'évolution de l'histoire du Canada. Selon Wallot, il ne s'agit « pas vraiment d'un manque d'intérêts de la part de Séguin, je pense qu'il était prisonnier de son modèle très séduisant, très fort »¹⁴⁰.

¹³⁵ Jean-Pierre Wallot, *Le Bas-Canada : une histoire mouvante, Du conservatisme atavique à la rationalité limitée*, Sainte-Foy, CIEQ, 2000, p. 10.

¹³⁶ Entrevue réalisée avec M. Jean-Pierre Wallot le 26 février 2004.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ *Ibid.*

En ce qui a trait à l'influence de Séguin et de son interprétation sur la société québécoise, Wallot croit que

les conclusions auxquelles mènent son analyse sont devenues l'idéologie dominante des classes intellectuelles et des classes politiques dans les années 1960-1970 et même 1980...et peut-être aujourd'hui avec des nuances et des changements parce que la situation évolue. Il a influencé énormément mais pas directement. Par exemple, René Lévesque n'a jamais suivi les cours de Séguin, par contre il a été influencé par Jacques-Yvan Morin qui, lui, connaissait Séguin.¹⁴¹

Après 1980, Wallot ne croit pas que l'influence de Séguin se soit estompée. Selon lui, les historiens québécois après 1980, « dans leur recherche de normalité, insistent sur l'existence d'un certain dynamisme économique, politique, etc. Il y a une influence diffuse de certains concepts séguinistes. Certaines choses ont été assimilées, c'est comme disparu, ils ne savent même plus la source »¹⁴².

Contrairement à Séguin, Wallot s'est intéressé aux conflits sociaux. Il privilégia l'histoire économique et sociale et s'inséra dans le réseau des sciences sociales. Il a gardé du professeur Séguin la passion de la globalité pour expliquer la réalité historique. Celui qui qualifia Maurice Séguin de père du néo-nationalisme avoue que c'est ce professeur qui éveilla en lui le goût pour l'histoire.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*

Chapitre IV

La troisième génération de disciples de Séguin.

Introduction

En ce qui a trait à la troisième génération de disciples de Séguin, nous avons retenu pour fin d'analyse l'historien Robert Comeau et le sociologue Gilles Bourque qui ont reçu l'enseignement de Séguin au cours des années 1960. Comme nous le verrons, ces deux disciples de Séguin ont repris l'interprétation néo-nationaliste de leur maître tout en tentant d'y apporter un apport marxiste par une analyse de l'histoire du Québec en terme de lutte de classes.

Robert Comeau : l'historien du politique.

Né à Montréal en janvier 1945, l'historien Robert Comeau entreprit sa formation en histoire en septembre 1964 au Département d'histoire de l'Université de Montréal où il fit la connaissance du professeur Séguin qui deviendra rapidement son maître à penser durant ses années d'études. Trois ans auparavant, en janvier 1961, le jeune Comeau alors âgé de 16 ans avait fait la découverte de l'analyse séguiniste et de son interprétation de l'histoire des deux Canadas par l'entremise de son professeur Noël Vallerand au Collège Sainte-Marie. Disciple de Séguin, ce dernier initia d'ailleurs plusieurs cohortes d'étudiants à l'interprétation néo-nationaliste. Robert Comeau se souvient encore de ce cours sur le Rapport Durham dans lequel le professeur Vallerand l'avait « ébloui par son analyse pénétrante du fameux rapport, analyse qu'il attribuait au professeur Séguin...Séduit, je rêvais de devenir à mon tour un "éveilleur de conscience" politique. J'avais hâte de rencontrer

à l'Université de Montréal ce maître à penser qui avait une vision inédite de l'histoire du Québec »¹.

Au cours de ses années de licence en lettres, Comeau reconnaît avoir fait « partie des disciples du professeur Séguin. J'étais devenu furieusement séguiniste »². Dès sa première année de licence, il exprima à Séguin le souhait d'effectuer ultérieurement un mémoire de maîtrise sous sa direction. Ce dernier, lui proposa d'étudier les « séparatistes » de 1936 rassemblés autour de Paul Bouchard, alors directeur du journal *La Nation*, organe principal du mouvement « séparatiste » et du mouvement corporatiste des années 1930. Ainsi, en septembre 1968, Robert Comeau débuta ses recherches sur ces « séparatistes » de 1936. Maurice Séguin qui dirigea ce mémoire aurait voulu que son jeune étudiant se limite à étudier uniquement le cheminement politique des intellectuels de *La Nation* et leurs différentes positions constitutionnelles qu'ils développèrent entre 1936 et 1938. Cependant, sensible à la question nationale mais aussi à la question sociale, Comeau avait tenu à analyser tant leur projet politique que leur programme socio-économique. À la suite de ses recherches, il avait découvert avec une grande déception que ce mouvement « séparatiste » de 1936 s'était avéré corporatiste, fasciste et foncièrement anticommuniste.

Dans son mémoire, Comeau a voulu démontrer que les intellectuels du journal *La Nation* regroupés autour de Paul Bouchard appartenaient à l'idéologie nationaliste traditionnelle et se réclamaient de l'héritage de Lionel Groulx. Il a aussi montré comment, entre février 1936 et mars 1937, Paul Bouchard et les gens de *La Nation* se sont démarqués de Groulx et ont développé un argumentaire « séparatiste » dans le but de créer un État canadien-français indépendant afin d'asseoir une bourgeoisie canadienne-française à la tête de ce gouvernement; comment aussi ces intellectuels « radicaux » de la petite bourgeoisie canadienne-

¹ Robert Comeau, « Relis d'abord attentivement mes Normes », dans Robert Comeau, *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 265-266.

² *Ibid.*, p. 266.

française voulaient créer un État indépendant dans le but avoué d'instaurer le corporatisme au Québec.

Cependant, les intellectuels de *La Nation* qui prônaient l'action politique et la création d'un parti afin d'atteindre leur objectif, ont compris rapidement qu'ils n'auraient guère de succès au niveau électoral s'ils continuaient à défendre l'idée de la « séparation ». Ils étaient bien conscients que cette option demeurait marginale à l'intérieur de la petite bourgeoisie canadienne-française et dans la population. Aussi, dès mars 1937, « c'est sur le projet autonomiste, jugé plus rentable, qu'ils tenteront de mobiliser " l'élite nationaliste" »³ en annonçant la fondation d'un *Parti autonomiste* à Ottawa. Au cours de cette brève période, ils réclameront « l'autonomie législative par la transformation de la Confédération en fédération d'États »⁴. Dans un article de la Revue *Cap aux diamants*⁵, Comeau rappelle que René Lévesque était un lecteur de *La Nation* lorsque les dirigeants du journal préconisèrent la transformation de l'Union fédérale en fédération de deux États associés. Mais rapidement, ils en viendront à demander uniquement l'acquisition de nouveaux pouvoirs politiques pour la province de Québec. Finalement, à partir de novembre 1938, devant la menace de guerre et d'une éventuelle participation du Canada, les intellectuels de *La Nation* vont créer une autre formation politique avec le *Parti Nationaliste* à Ottawa et vont adopter une position en faveur du maintien du statu quo constitutionnel dans le but de contrer la centralisation du gouvernement fédéral de plus en plus évidente à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. À partir de ce moment, ces « ex-séparatistes » demanderont le respect du « Pacte fédératif » de 1867 et se rangeront derrière les fédéralistes-nationalistes groulxistes en faveur de l'indépendance du Canada.

Selon Comeau, « ils sont toujours demeurés tributaires de l'idéologie nationaliste la plus traditionnelle tout en préconisant une rupture brutale du régime

³ Robert Comeau, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, p. 5.

⁴ *Ibid.*, p. 22-23.

⁵ Robert Comeau, « Les séparatistes de 1936-1937, Paul Bouchard et La Nation », *Cap aux diamants*, no 53, printemps 1998, p. 26-29.

politique (fascisme), économique (corporatisme) et constitutionnel (séparatisme) »⁶. Si de 1936 à 1937, ils se sont détachés de la pensée de Groulx en revendiquant un État canadien-français séparé du Canada, dès 1938, ils sont disposés à essayer de rendre la Confédération acceptable et si possible de créer un État « français » à l'intérieur de la Confédération. Aux yeux de Comeau, « ce n'est que bien partiellement et temporairement qu'ils pourront s'écarter du "credo national" et faire une analyse plus lucide des conséquences de la mise en minorité dans l'Union fédérale »⁷.

En ce qui a trait à la position de Groulx au sujet du « séparatisme » et des « séparatistes » du journal *La Nation*, Comeau, en se basant sur les écrits de Groulx, affirme que ce dernier voyait le « séparatisme » comme un idéal politique et national à long terme. Toutefois, contrairement aux « séparatistes » de 1936, Groulx ne croyait pas « que l'indépendance politique complète était absolument nécessaire pour assurer une maîtrise suffisante de la vie économique et culturelle du peuple minoritaire »⁸. Selon Comeau, « il semble assez clair que l'abbé Groulx adhère au principe de base du fédéralisme et croit qu'une nation minoritaire peut accepter un partage des pouvoirs dans une union fédérale, sans perdre pour autant la maîtrise de sa vie collective »⁹. Dans ces deux extraits, on peut noter l'influence de Séguin chez Comeau puisqu'il reprend son analyse au sujet de la nécessité pour une nation minoritaire d'accéder à son indépendance « puisqu'il ne peut y avoir d'égalité politique possible dans une fédération où sont en présence un peuple majoritaire et un peuple minoritaire »¹⁰.

Bref, à la différence des intellectuels du journal *La Nation*, Groulx n'a pas défendu ouvertement le « séparatisme » et était totalement contre une rupture immédiate de la Confédération. Comme nous l'avons vu au chapitre un, au début

⁶ Robert Comeau, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, p. 5.

⁷ *Ibid.*, p. 5.

⁸ *Ibid.*, p. 88.

⁹ *Ibid.*, p. 50.

¹⁰ *Ibid.*, p. 51.

des années 1920, il souhaitait certes la création d'un « État français » mais à l'intérieur de la fédération de 1867. Selon lui, « le partage des pouvoirs de 1867 rendait possible cet État français »¹¹. Pour Comeau, il est évident que Groulx adopte l'idéologie fédéraliste qui consiste à croire à l'égalité politique entre la nation majoritaire et la nation minoritaire à l'intérieur de la fédération canadienne. Il croyait sincèrement que la fédération canadienne pouvait être réformée et devenir un cadre acceptable pour les Canadiens français. Pour Groulx, il suffisait de faire respecter le « Pacte » de 1867.

Quant à Paul Bouchard et les intellectuels de *La Nation*, Comeau soutient qu'ils ont préconisé le « séparatisme » entre 1936-1937 en vue de mettre un terme au colonialisme politique pour enfin doter le Québec d'un État national que la bourgeoisie canadienne-française serait appelée à diriger dans le sens de leurs intérêts économiques. Selon eux, le gouvernement provincial depuis 1867 n'a jamais détenu les pleins pouvoirs au niveau politique et économique. Ils sont conscients qu'ils ne détiennent pas « la maîtrise de leurs destinées politiques. Gouvernés par une majorité étrangère à leur nationalité, ce remplacement n'a pas été sans provoquer chez les Canadiens français de graves conséquences dans tous les domaines »¹². Selon Comeau, à partir de ce constat, les intellectuels de *La Nation* veulent mettre fin à cet état d'infériorité économique et au statut de minorité politique.

Aux yeux de Comeau, les « séparatistes » de 1936 ont analysé lucidement l'état d'infériorité inévitable pour les Canadiens français minoritaires à l'intérieur de la fédération de 1867. Par contre, ils n'ont pas perçu la mise en minorité des Canadiens français lors de l'Union de 1840. Ils vont la reconnaître seulement pour la période qui suit 1867. Reprenant l'interprétation de Séguin au sujet de l'Union de 1840 et de la mise en minorité des Canadiens français, Comeau constate que Paul Bouchard et les intellectuels de *La Nation* n'ont pas compris que l'avenir du

¹¹ *Ibid.*, p. 81.

¹² *Ibid.*, p. 91.

« British North America » exigeait l'Union. De plus, ils n'ont guère saisi les conséquences de la mise en minorité pour les Canadiens français. À l'instar de Séguin, Comeau est parfaitement conscient qu'au Bas-Canada (1791-1839), les intérêts économiques de la minorité britannique ne pouvaient être sacrifiés au profit de la majorité canadienne. Seule l'Union pouvait mettre un terme à la lutte pour l'hégémonie entre les deux nations au Canada.

Comme le note Comeau, tout en reconnaissant la légitimité et la nécessité du « séparatisme », les « séparatistes » de 1936 ne se sont pas basés sur le droit des peuples à l'autodétermination pour revendiquer la « séparation » du Québec. Selon lui, ils ont eu tendance à défendre le « séparatisme » dans le but de mettre fin à l'oppression accidentelle que toute nation majoritaire peut faire subir à la nation minoritaire à certains moments. Ils n'auraient pas saisi qu'une nation majoritaire fait aussi subir à la minorité une « oppression essentielle » nécessaire au maintien des rapports de force.

Après avoir fait l'analyse de leur programme politique et constitutionnel en faveur du « séparatisme », Robert Comeau a voulu étudier leur programme économique. Il conclut que Paul Bouchard et les intellectuels de *La Nation* souhaitaient le développement d'une bourgeoisie capitaliste canadienne-française afin de contrer le capitalisme « étranger » et la puissance de leurs trusts. Pour ce faire, ils étaient conscients qu'il leur fallait un gouvernement national pour développer cette bourgeoisie capitaliste qui serait à la tête de l'État corporatif. Certes, ils ont compris rapidement que leur régime corporatiste était impossible à réaliser à l'intérieur de la fédération canadienne. Par conséquent, le « séparatisme » devenait la solution à leur réforme corporatiste. Ils voulaient utiliser l'appareil politique à des fins économiques.

En faisant une analyse à partir des intérêts divergents des classes sociales et du concept de lutte de classes, Comeau a voulu montrer que Paul Bouchard et les gens de *la Nation* avaient une option de classe et voulaient développer le

corporatisme à l'intérieur d'un État national au service de la future classe capitaliste bourgeoise canadienne-française qu'ils souhaitaient créer. Selon Comeau, Paul Bouchard refusait de « remettre en cause les fondements du système d'exploitation capitaliste »¹³. Pour les gens de *La Nation*, leur principal adversaire demeurait le capitalisme « étranger » et non le capitalisme en général. Ils prônaient l'étatisation pour réduire la puissance des trusts « étrangers ». Ils désiraient s'en prendre à la « dictature des monopoles », mais sans toutefois abolir la propriété privée des moyens de production. Aux yeux de Comeau, Paul Bouchard et « les intellectuels de *La Nation* ne veulent pas détruire le moteur essentiel du capitalisme, l'exploitation de la force de travail, le vol de la plus value »¹⁴. Ils désiraient simplement développer un régime corporatiste sans rejeter les bases du capitalisme.

Cette lutte sociale et nationale entre la bourgeoisie anglophone et la petite bourgeoisie canadienne-française pour le contrôle politique et économique de la province de Québec a amené les intellectuels de *La Nation* à défendre le « séparatisme » et ce, auprès de toutes les classes de la société. Ils savaient très bien que sans l'appui de la classe ouvrière, ils ne pouvaient réaliser le « séparatisme » et leur projet corporatiste. Cependant, selon Comeau, « l'idéologie nationaliste n'aura pas grand succès auprès des travailleurs qui se rendent bien compte que ceux qui leur parlent d'achat chez nous ne défendent pas leurs intérêts à eux »¹⁵.

En apportant une analyse s'appuyant sur des concepts marxistes, notamment celui de la lutte des classes, Comeau s'est démarqué de la pensée de Séguin. Ce dernier n'a jamais construit sa problématique sous l'angle des classes sociales et du concept de lutte de classes. Il s'intéressa avant tout à étudier la lutte nationale qui sévissait depuis 1760 entre les Canadiens et les Britanniques venus s'installer dans la *Province of Quebec*. Toutefois, lors d'une entrevue, Robert Comeau nous racontait que Séguin dans le fond, « sans le dire, sans mettre le mot lutte de classes, nous montrait qu'il y a des groupes sociaux qui s'affrontent sur des intérêts. Son

¹³ *Ibid.*, p. 147.

¹⁴ *Ibid.*, p. 153.

¹⁵ *Ibid.*, p. 176.

analyse matérialiste de l'histoire était proche de l'analyse marxiste. Ce qu'il ne croyait pas, c'est que la lutte des classes devait mener au socialisme et à la destruction du capitalisme. Il n'est pas allé là »¹⁶.

De plus, Comeau reconnaît que Séguin les a initiés à l'analyse des rapports de force à l'intérieur d'une société, ce qui l'a amené à s'intéresser en quelque sorte à l'analyse marxiste quelques années plus tard. Ce concept de rapport de force a marqué énormément Robert Comeau. Lors de l'entrevue qu'il nous a accordée, il nous a confié avoir été influencé par ce concept et d'avoir surtout appris de Séguin, qu'il fallait « essayer de comprendre les raisons de l'adversaire, être attentif à leurs arguments...l'idée en soi qu'il ne fallait pas sous-estimer l'adversaire... ses moyens... Il nous sensibilisait à une approche que j'appellerais de rapport de force »¹⁷. Au niveau politique, Comeau admet avoir compris qu'il est essentiel de « bien saisir les rapports de force et que toute stratégie qui ne s'appuie pas sur une bonne connaissance des forces en présence sombre complètement dans l'idéalisme et le gauchisme »¹⁸. Il reconnaît que « dans le mouvement indépendantiste, il y avait beaucoup de naïveté et qu'on sous-estimait les difficultés et les moyens de l'adversaire... Séguin disait aux indépendantistes, vous êtes naïfs si vous pensez que tout va se réaliser comme vous le pensez »¹⁹. Selon Comeau, Séguin « ne s'affichait pas comme un indépendantiste, il s'affichait comme quelqu'un qui essayait de comprendre la question nationale. Ce n'était pas un militant »²⁰. Il voulait avant tout analyser lucidement la réalité historique. Bref, Séguin scrutait les faits historiques avec une lucidité et un réalisme qui forçaient le respect et l'admiration.

En ce qui a trait aux *Normes* de Maurice Séguin, Comeau nous a raconté avoir été marqué par le concept d'interdépendance des facteurs politique, économique et culturel, qui pour lui, fut « une clé pour faire des lectures de

¹⁶ Entrevue réalisée avec M. Robert Comeau le 4 juin 2004.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

l'actualité...Je trouvais ça fascinant, enfin un penseur qui te donnait des outils pour comprendre l'actualité politique...Tu pouvais déconstruire le discours des politiciens à partir des *Normes* »²¹. Selon lui, les *Normes*, c'est avant tout un système cohérent de pensée où tout se tient et qui est à l'origine de l'explication historique de l'interprétation néo-nationaliste. La problématique de la nation annexée par rapport à une nation indépendante qui est au cœur de ce système normatif a séduit Comeau à l'époque de ses études en histoire. Il déplore que « les historiens révisionnistes n'aient pas bien compris Séguin. Ils n'ont pas vu les fondements de l'oppression nationale et non plus la subordination politique »²² que subirent les Canadiens français et ensuite les Québécois.

Au niveau des forces de l'interprétation néo-nationaliste, il admet que Séguin leur a permis « de faire la critique de toute l'histoire traditionnelle de Groulx basée sur la survivance, le volontarisme et la Providence »²³ en leur démontrant qu'il y avait des déterminismes en histoire et que ce n'était pas une question de volonté. Avec Séguin, il a compris « qu'on ne peut pas faire n'importe quoi. On voudrait l'indépendance, c'est loin d'être facile. Tout n'est pas possible. Il y a des groupes en présence qui rendent ça difficile. Il y a des résistances »²⁴.

Aux yeux de Comeau, Maurice Séguin aura été un « grand théoricien, un maître à penser. Quelqu'un que je respectais beaucoup. J'aurais voulu qu'il influence encore plus de monde parce que j'étais convaincu que son système était tellement logique. Je le voyais comme quelqu'un de très précieux. J'aurais souhaité que les Québécois le connaissent plus »²⁵. Certes, pour Comeau, Séguin « fut certainement l'historien le plus influent du Québec moderne. Il participa à la redéfinition du nationalisme québécois qui précéda la révolution tranquille et il joua un rôle aussi considérable que les autres précurseurs plus connus de notre

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

modernité »²⁶. Selon lui, Séguin fut sans aucun doute « le premier penseur indépendantiste »²⁷ et eut une très grande influence sur la première génération d'indépendantistes qui alla militer au sein du *Rassemblement pour l'indépendance nationale*. Il influença directement les André d'Allemagne et Andrée Ferretti qui suivirent ses cours à la fin des années 1950, et de façon diffuse, les Pierre Bourgault et René Lévesque qui côtoyèrent certains disciples de Séguin.

Quarante ans après, Robert Comeau soutient que Séguin aurait eu avantage à confronter ses idées et son système normatif à celles et ceux des autres théoriciens des sciences sociales, ce qu'il refusa tout au long de sa carrière. Pour Comeau, « Séguin a perdu beaucoup. S'il s'était ouvert aux autres systèmes. Je pense que les historiens auraient suivi Séguin davantage »²⁸. Une autre faiblesse de Séguin, aux yeux de Comeau, « c'est de croire que le nationalisme existe de toute éternité. Certaines généralités ne tenaient pas la route. Il y avait des limites à ce système interprétatif »²⁹.

Néanmoins, pour Comeau, Séguin aura été pour le Québec « un guide important, un inspirateur du Québec moderne, un libérateur de peuple et un passionné du Québec qui aimait les Québécois. Après l'indépendance, je pense qu'il faudrait construire un monument à Séguin »³⁰. Tout en reconnaissant l'apport de Séguin à l'historiographie dans les années 1950 et 1960, il croit que sa pensée commence à dater. Selon lui, il faudrait actualiser la pensée de Séguin et surtout ne pas tomber dans le fétichisme de sa pensée. Bref, aux yeux de Comeau, Séguin fut « l'homme d'avant la Révolution tranquille. Après, il a été dépassé par l'analyse de classe et les historiens optimistes de l'après Révolution-tranquille ne se sont pas intéressés à cette "histoire noire" »³¹.

²⁶ Robert Comeau, « Relis d'abord attentivement mes Normes... » dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin historien du pays québécois*, p.269.

²⁷ Entrevue réalisée avec M. Robert Comeau le 4 juin 2004.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

Tout comme son professeur Maurice Séguin, Robert Comeau s'est passionné tout au long de sa carrière pour l'histoire politique. Plusieurs étudiants de l'UQAM ont pu se découvrir une passion pour l'histoire politique grâce à son enseignement et à ses colloques. Au cours des trente dernières années, il a dirigé plusieurs maîtrises et doctorats sur des sujets reliés au nationalisme et à l'histoire politique. En 1992, déplorant l'absence de débats politiques dans la communauté historique, il fonda l'*Association québécoise d'histoire politique* et créa par la même occasion le *Bulletin d'histoire politique*. Fidèle à lui-même, en 2003, il créa avec l'aide de partenaires financiers la *Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec* pour continuer à promouvoir certains axes négligés de l'histoire du Québec dont la question nationale.

Gilles Bourque : un apport marxiste à l'interprétation historique de M. Séguin.

Né à Montréal en 1942, le sociologue Gilles Bourque étudia de 1962 à 1965 à l'Université de Montréal où il fit la rencontre du professeur Séguin. Après l'obtention de sa licence ès lettres en 1965, il décida de continuer ses études en sociologie devant le manque d'analyse théorique en histoire. À ce sujet, il reconnaît que c'est « Séguin qui donnait le plus de théorie avec ses *Normes* »³². D'ailleurs, selon lui, Séguin avec ses *Normes* a tenté de définir un cadre théorique général pour aborder globalement l'objet qu'était la nation. À ses yeux, l'analyse de Séguin se situait uniquement au niveau de la nation. Bourque admet avoir conservé de Séguin ce cadre d'analyse où l'objet était étudié dans sa globalité. Certes, contrairement à Séguin, il s'est davantage intéressé à l'analyse des classes sociales comme objet d'étude et non seulement à la question nationale.

³² Entrevue réalisée avec M. Gilles Bourque le 19 avril 2005.

En 1967, Gilles Bourque écrivait un texte avec Luc Racine « Histoire et idéologie » qu'il dédia à Maurice Séguin. Ce texte se voulait une analyse critique de l'œuvre de Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Reprenant l'interprétation néo-nationaliste en ce qui a trait à la Conquête et aux Rébellions de 1837-1838, les auteurs soulignaient « les lacunes de [Ouellet] sur le plan de l'interprétation des événements politiques majeurs de la période considérée »³³.

Selon eux, l'interprétation de Ouellet de l'histoire économique et sociale du Québec entre 1760 et 1850 demeure « purement idéologique », puisqu'il associe le retard économique des Canadiens français à leur mentalité rétrograde, à leurs institutions déficientes et à leur attitude réactionnaire par rapport au progrès technique et à l'économie capitaliste. À leurs yeux, « si Ouellet avait été conséquent, moins arrêté par des présupposés idéologiques...il aurait continué à expliquer les phénomènes politiques et idéologiques (telles la Conquête, la défaite des Patriotes, la mentalité de classe) par des facteurs socio-économiques »³⁴ et non à partir de facteurs psychologiques.

À l'instar de Séguin, Bourque et Racine attribuent l'infériorité économique des Canadiens français à la Conquête et au changement de métropole en 1760. Dans l'interprétation néo-nationaliste, ce changement d'administration coloniale a permis à la nouvelle classe de marchands anglais de prendre le contrôle du commerce dans la colonie au détriment des marchands canadiens-français. Selon nos auteurs, « ce n'est pas la mentalité archaïque de la bourgeoisie professionnelle qui explique son éviction du contrôle de l'économie, mais bien au contraire son éviction du contrôle de l'économie qui explique sa mentalité archaïque. M. Ouellet ressemble à Hegel en ceci qu'il fait marcher l'histoire sur la tête »³⁵. Ils affirment que « si la Conquête

³³ Gilles Bourque et Luc Racine, « Histoire et idéologie », *Parti Pris*, vol. 4, no 5-6, janvier-février 1967, p. 38.

³⁴ *Ibid.*, p. 39.

³⁵ *Ibid.*, p. 40.

n'était pas venu bouleverser le développement endogène de la société québécoise, une bourgeoisie mercantile québécoise s'y serait développée »³⁶.

Pour nos deux auteurs, la Conquête avec le changement de métropole en 1760 constitue un « fait d'une importance capitale » pour expliquer l'évolution de la société canadienne-française entre 1760 et 1850. À ce sujet, ils écrivent : « ce n'est pas en minimisant la Conquête comme événement socio-économique global que l'on arrivera à comprendre l'histoire du Québec. Et c'est justement une telle incompréhension de l'importance de la Conquête qui amène Ouellet à expliquer l'échec de l'Insurrection par la mentalité traditionnelle des Patriotes »³⁷.

Aux yeux de Bourque et Racine, « M. Ouellet refuse de se rendre compte que l'oppression exercée par le colonisateur sur le colonisé ne naît pas de noirs et machiavéliques desseins, mais qu'elle devient inévitable dans sa pratique quotidienne en ce que cette dernière est superposée à celle du colonisé et la remplace »³⁸. Tout comme Séguin, Bourque et Racine soutiennent que le problème fondamental résultant de la Conquête consiste en « la soumission globale d'une société [canadienne-française] à une autre [canadienne-anglaise] »³⁹.

En 1970, dans son ouvrage *Classes sociales et question nationale au Québec 1760-1840*, Bourque accordait davantage de place aux rapports sociaux et à la lutte de classes dans son analyse de l'histoire du Québec. En étudiant les rapports existant entre la question nationale et la détermination des classes sociales au niveau structurel entre 1760-1840, il voulait démontrer que « l'antagonisme national » qui s'est développé après la Conquête de 1760 entre la société canadienne-française et la société canadienne-anglaise n'avait pas empêché la lutte des classes à l'intérieur de chacune des deux sociétés en présence. Selon lui, « les classes de chaque nation, si elles sont conduites à mener une lutte nationale, n'en conduisent pas moins une lutte

³⁶ *Ibid.*, p. 48.

³⁷ *Ibid.*, p. 48.

³⁸ *Ibid.*, p. 44.

³⁹ *Ibid.*, p. 45.

qui les opposent aux autres classes de leur propre nation. Une classe veut s'imposer dans sa nation comme elle veut imposer sa nation »⁴⁰.

Néanmoins, il soutenait qu'après 1760 « l'antagonisme national » entre les deux « sociétés nationales » et leur superposition au sein d'un même État avaient nui au développement normal de la société canadienne-française de l'époque. Pour Bourque, « la conquête en fait une société hybride inapte au développement capitaliste intégral. Elle la brise dans sa dynamique propre, lui superposant une nouvelle société dont la dynamique vient remplacer la sienne. Cette dernière s'assure le contrôle de la structure économique et par la suite de la structure globale de la colonie »⁴¹.

Reprenant la thèse de Séguin, Bourque affirmait qu'en 1760 le peuple canadien-français avait été coupé de sa métropole française, ce qui avait engendré un changement au niveau de la structure externe de l'économie canadienne-française. Car, « la conquête, en provoquant un changement de métropole, avait atteint le groupe de bourgeois mercantiles français dans leurs assises économiques. Elle le coupait de sa source de capitaux, de sa source de produits pour l'échange et de ses débouchés »⁴². En conséquence, le groupe de bourgeois marchands qui, malgré ses faiblesses au niveau économique, avait tenté en Nouvelle-France d'effectuer une « colonisation intégrale » en s'appuyant sur la métropole française et qui aurait pu se développer normalement, disparaîtra après 1760. Selon Bourque :

Cette disparition atteint la société au cœur même de son développement... La conquête atteint ainsi la société française dans l'intégration de son « agir collectif ». Cette structure sociale est rendue hybride, dépossédée qu'elle se trouve de son élément créateur. Le développement de la colonie sera désormais exécuté et pensé par un nouveau groupe social, extérieur à elle... Les Canadiens français sont repliés dans une seule sphère d'activité économique, l'agriculture.⁴³

⁴⁰ Gilles Bourque, *Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840*, Montréal, Parti Pris, 1970, p. 33.

⁴¹ *Ibid.*, p. 53.

⁴² *Ibid.*, p. 47.

⁴³ *Ibid.*, p. 51-52.

Après 1760, selon Bourque, la structure interne de l'économie de la colonie demeura inchangée puisque la classe bourgeoise canadienne-anglaise, profitant de l'appui de la métropole anglaise, de ses sources de capitaux et de ses débouchés, reprendra à son compte le commerce des fourrures, excluant par la même occasion les marchands canadiens-français du grand commerce. Ces derniers devenus des intermédiaires au service du capitalisme commercial anglais développèrent une vision diminuée du développement et de la vie économique de la colonie. Anciens colonisateurs, ils sont devenus des colonisés subissant la colonisation d'une nation étrangère. Pour Bourque, il s'agit « d'un phénomène de colonialisme par nation superposée au sein d'un même État »⁴⁴.

Dans son étude, Bourque a voulu analyser les effets de la Conquête sur les différentes classes sociales de la société canadienne-française. Ainsi, pour la période postérieure à 1760, il a observé que la Conquête a eu comme effet de donner le pouvoir à la classe conservatrice de la société, c'est-à-dire à l'aristocratie cléricale. Selon lui, pour protéger leurs assises économiques qui reposent sur la propriété foncière, les seigneurs et le clergé acceptèrent de collaborer avec l'administration coloniale anglaise dans le but de préserver le régime seigneurial et la religion catholique menacés par la Proclamation royale de 1763. Conscients de la faiblesse numérique des Britanniques dans la colonie, les dirigeants anglais décidèrent d'établir une politique de conciliation dans le but de se gagner la population canadienne-française en les soumettant au pouvoir des seigneurs et du clergé, notamment en cas de conflit armé à la veille de la Guerre d'indépendance américaine. Bien entendu, pour Bourque, cette politique de conciliation est due aux circonstances qui prévalent à la fin du XVIII^e siècle en Amérique du Nord et dès que la conjoncture va le permettre, cette politique sera mise de côté.

Cependant, cette politique de conciliation n'aura qu'un succès mitigé puisque pendant la guerre américaine, le peuple canadien-français adopta une politique de neutralité bienveillante face aux Américains. Selon Bourque, « le

⁴⁴ *Ibid.*, p. 10.

régime seigneurial n'avait rien d'un régime féodal »⁴⁵ et par conséquent les paysans étaient beaucoup plus indépendants face aux seigneurs que ne l'avaient imaginé les Britanniques à leur arrivée dans la colonie. À la veille de la Constitution de 1791, le pouvoir et l'importance de l'aristocratie cléricale ont déjà commencé à décliner à l'intérieur de la société canadienne-française. Pour Bourque, « la faiblesse politique de l'aristocratie cléricale sera fonction de sa faiblesse économique »⁴⁶. En conséquence, durant la période 1792-1815, l'aristocratie cléricale va périr au profit de la petite bourgeoisie professionnelle canadienne-française qui prendra le pouvoir à l'intérieur de la nouvelle Chambre d'assemblée du Bas-Canada.

En ce qui a trait à la division de la « Province of Quebec » en 1791 en deux États distincts, Bourque en arrive aux mêmes conclusions que Séguin, à savoir que Londres voulait maintenir ses colonies en Amérique du Nord sous la tutelle de la Couronne britannique. Il soutient que « les tories londoniens veulent isoler la bourgeoisie marchande du Bas-Canada, surtout celle de Montréal, qui à plusieurs reprises, a manifesté des velléités d'indépendance durant la guerre contre les États-Unis »⁴⁷. Les dirigeants britanniques ne veulent surtout pas voir ses autres colonies devenir indépendantes à court terme. De plus, ils souhaitent réduire la méfiance des Canadiens français envers le régime britannique, en leur octroyant une Chambre d'assemblée. Tout comme Séguin, Bourque soutient que la division de 1791 et l'octroi d'une Chambre d'assemblée à la majorité francophone encouragent le « séparatisme » des Canadiens français et engendrent à long terme les Rébellions de 1837-38. Selon Bourque, les grands perdants sont les marchands anglais du Bas-Canada qui ne peuvent plus contrôler le pouvoir législatif à l'intérieur de la Chambre d'assemblée.

Après 1792, Bourque observe l'ascension de la petite bourgeoisie canadienne-française à l'intérieur de la Chambre d'assemblée. Cette dernière s'appuie sur la masse canadienne-française pour se maintenir au pouvoir. À l'instar

⁴⁵ *Ibid.*, p. 145.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 97.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 128.

de Séguin, l'auteur soutient qu'il y a eu à l'intérieur de l'institution parlementaire une véritable lutte nationale pour la prépondérance au niveau politique entre la nation canadienne-française représentée par la petite bourgeoisie et la nation canadienne-anglaise représentée par la bourgeoisie marchande canadienne-anglaise.

Toutefois, il est évident pour Gilles Bourque que cette lutte nationale s'accompagne d'une lutte de classes. D'un côté, la petite bourgeoisie canadienne-française « s'oppose au capitalisme commercial qui lui échappe... et tente d'imposer une nouvelle vision économique, centrée sur le développement du Bas-Canada »⁴⁸ et l'exploitation de l'agriculture. Cette nouvelle petite bourgeoisie nationaliste et libérale prône la démocratie parlementaire et se définit comme progressiste au plan politique dans le but de contrer les visées d'émancipation de la bourgeoisie commerciale anglaise.

De l'autre côté, la bourgeoisie marchande canadienne-anglaise, qui voit son développement économique bloqué par les politiques de la petite bourgeoisie canadienne-française, « doit s'assurer le pouvoir afin de répondre aux nouvelles exigences de l'économie et à sa vision continentale du développement... nous la verrons forcée de se réaligner politiquement. Elle adopte une politique conservatrice pour défendre ses intérêts économiques »⁴⁹. Par conséquent, elle entre dans les Conseils et se joint momentanément à l'administration coloniale et à ses fonctionnaires pour demander dès 1810 l'Union des deux Canadas. Aux yeux de Bourque, on assiste à une lutte de pouvoir entre la petite bourgeoisie canadienne-française et la bourgeoisie canadienne-anglaise pour savoir qui contrôlera le développement de la colonie. Ce sont deux visions du monde qui s'affrontent.

Selon Bourque, tout comme Séguin, il faut attendre les Rébellions de 1837-38 et l'Union de 1840 pour voir l'aboutissement en conflit armé de « l'antagonisme national » entre les deux « sociétés nationales » et pour savoir quelle classe

⁴⁸ *Ibid.*, p. 250.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 195.

bourgeoise et quelle « société nationale » dominera au niveau politique et économique au Bas-Canada. Pour Bourque, l'Union de 1840 sera « un double échec pour les conquis : pour leur classe dominante et pour l'ensemble de leur société ou nation. Elle représente la victoire de la bourgeoisie marchande et de la société canadienne-anglaise »⁵⁰. En définitive, elle consacre l'infériorisation de la société canadienne-française.

Avec cet ouvrage, Gilles Bourque a voulu démontrer que si « le problème national joue un rôle dans la détermination des classes sociales, il nous faut reconnaître dès maintenant qu'il ne préside pas à un clivage radical à caractère unique »⁵¹. Contrairement à Séguin, Bourque s'est intéressé à l'analyse des rapports sociaux et à la lutte des classes à l'intérieur des deux sociétés en présence au Bas-Canada. Cependant, la trame de son interprétation de la Conquête et de ses effets sur le développement de la société canadienne-française rejoint l'interprétation néo-nationaliste de Séguin.

Dix ans plus tard, dans *Le Québec, La question nationale* (1979), Gilles Bourque se démarque de l'interprétation néo-nationaliste en réfutant la thèse d'une bourgeoisie en Nouvelle-France développée par Michel Brunet. Aux yeux de Bourque, la société canadienne d'avant 1760 n'avait pu développer sa propre bourgeoisie étant trop dépendante de la politique mercantiliste développée par la métropole française. « Il est évident qu'il n'y avait pas, au sens strict, de bourgeoisie en Nouvelle-France, le capitalisme ne s'y étant pas développé »⁵². Selon lui, il était davantage question d'un groupe de marchands canadiens qui cherchaient à accumuler dans le commerce. Néanmoins, Bourque reconnaît que la Conquête a eu pour effet d'exclure du grand commerce ces marchands canadiens qui furent remplacés par la nouvelle bourgeoisie anglaise arrivée dans la colonie. Pour lui, il est évident que « les nouveaux rapports coloniaux ne pouvaient favoriser que l'éclosion d'une bourgeoisie anglophone...la bourgeoisie coloniale ne pouvait être

⁵⁰ *Ibid.*, p. 320.

⁵¹ *Ibid.*, p. 73.

⁵² Gilles Bourque et Anne Légaré, *Le Québec, La question nationale*, Paris, Maspero, 1979, p. 21.

qu'une excroissance de la bourgeoisie métropole anglaise...elle héritera fatalement des traits linguistiques de la mère patrie »⁵³.

Toutefois, aux yeux de Bourque, ce n'est pas tant la question de la présence ou non de la bourgeoisie en Nouvelle-France et après 1760 qui importe dans l'analyse des effets de la Conquête, mais la présence d'une oppression nationale qui consiste pour la nation canadienne-française conquise à être remplacée au niveau économique et politique par la nation canadienne-anglaise en plein essor. Selon lui, le développement du capitalisme dans la société canadienne et québécoise est étroitement lié à l'oppression nationale de la nation dominée. Par conséquent, en tant que « nation au sens sociologique », les Canadiens français et par la suite les Québécois seront appelés à vivre tout au long de leur histoire une oppression nationale qui réduira leurs possibilités d'agir par eux-mêmes au niveau politique et économique.

Néanmoins, dans cette étude, Bourque ne soutient plus comme auparavant la thèse du Canadien français colonisé en 1760. Thèse fortement défendue au cours des années 1960 par les nationalistes de *l'Alliance laurentienne* de Raymond Barbeau, par les militants indépendantistes du *Rassemblement pour l'indépendance nationale*, par les intellectuels de la Revue *Partis Pris* dont Gilles Bourque et par les activistes du *Front de libération du Québec*. Donc, dans *Le Québec. La question nationale* (1979), on assiste à un changement de perspective chez Bourque qui affirme maintenant que les Canadiens français après 1760 demeurent un peuple colonial appartenant dorénavant à l'Angleterre, mais non colonisé. « Les Québécois francophones n'ont jamais été des colonisés. La Conquête les consacre comme des coloniaux de l'Angleterre de même qu'ils avaient été auparavant une projection coloniale de la France »⁵⁴.

⁵³ *Ibid.*, p. 30-31

⁵⁴ *Ibid.*, p. 39.

Tout comme dans *Classes sociales et question nationale*, Bourque soutient encore que « c'est la lutte des classes qui structure la réalité historique, même si la question nationale constitue une partie intégrante de cette lutte »⁵⁵. Par exemple, la Constitution de 1791 atteint les intérêts de classes des seigneurs et du clergé qui perdent leur pouvoir et leur influence au profit de la petite bourgeoisie canadienne-française qui prend le pouvoir au niveau politique en investissant majoritairement la Chambre d'assemblée. Selon Bourque, on assiste à l'intérieur de la société canadienne-française à une lutte de classes entre l'aristocratie cléricale et la petite bourgeoisie. On retrouve également une lutte de classes à l'intérieur de la société canadienne-anglaise entre les dirigeants britanniques de l'administration coloniale qui décident de pratiquer une politique de conciliation et la bourgeoisie canadienne-anglaise qui réclame l'application de la Proclamation royale de 1763.

À l'instar de Séguin, Bourque reconnaît qu'il y a bel et bien une lutte nationale pour la prépondérance au niveau politique, économique, culturel et idéologique entre les deux nations à l'intérieur de l'État du Bas-Canada. Ainsi, c'est l'Union de 1840 qui résout le problème national en faveur de la majorité anglophone et qui scelle le sort de la nation canadienne-française avec sa mise en minorité au sein de la nouvelle entité canadienne. « C'est dans la minorisation que leur participation à la démocratie politique devait se réaliser. À ce titre, les Québécois subissent, sans être des coloniaux, une oppression politico-idéologique spécifique et l'État capitaliste les oblige à une lutte de résistance sans cesse à réinventer »⁵⁶.

La grande gagnante de cette Union demeure la bourgeoisie canadienne-anglaise puisque cette dernière a pu prendre de l'expansion après 1840 et assurer son développement économique en profitant du nouvel État, en développant ses intérêts et sa vision du monde. Pour Bourque, en parachevant l'Union de 1840, la « Confédération » de 1867 représente pour cette bourgeoisie la création d'un État

⁵⁵ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 80.

national à l'intérieur duquel on retrouve un marché intérieur nécessaire au développement du capitalisme industriel du XIX^e siècle.

Cependant, selon lui, en préconisant la séparation des pouvoirs entre la législature fédérale et les législatures provinciales, les pères de la « Confédération » ont créé un État national qui « ne sera jamais assez centralisé pour servir pleinement les intérêts de la fraction dominante de la bourgeoisie canadienne...L'A.A.N.B. a créé une structure politique produisant et reproduisant sans cesse les conflits de juridictions »⁵⁷. Il reconnaît que cette séparation des pouvoirs entre le fédéral et le provincial nuit à « l'affirmation d'une idéologie apte à produire une mémoire historique collective rassemblant les agents de la formation sociale et donnant à cette dernière la cohésion politico-idéologique attendue »⁵⁸. Par conséquent, selon Bourque, en l'absence de profondeur historique, « L'État canadien présente une tendance structurelle à l'éclatement, tendance sans cesse reportée mais toujours reproduite »⁵⁹. De plus, il est évident que le régime fédératif de 1867 représente la continuation du phénomène d'oppression nationale vécu par les Canadiens français depuis 1760.

Lors d'une entrevue qu'il nous a accordée, Gilles Bourque nous a dit que « c'est le concept d'oppression nationale, ce que Séguin appelait l'oppression essentielle, [qu'il a] retenu le plus. Ce n'est pas une question centrale, mais elle reste toujours là comme trame de fond. Je n'ai jamais abandonné cette dimension-là. On pourrait dire que je suis toujours demeuré séguiniste à ce niveau là »⁶⁰. Ce concept d'oppression nationale est toujours demeuré présent dans son analyse historique et sociologique de la société canadienne-française et québécoise.

En outre, il reconnaît avoir été influencé par la thèse de Séguin, à savoir que deux nations ne pouvaient survivre au sein d'un même État sans que l'une ne

⁵⁷ *Ibid.*, p. 86-87.

⁵⁸ *Ibid.*, p.94.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 94.

⁶⁰ Entrevue réalisée avec M. Gilles Bourque le 19 avril 2005.

domine l'autre. Ce qui amena Bourque à s'intéresser à « l'analyse des rapports sociaux en terme de rapport de force et de rapport de pouvoirs. Chez Séguin, les acteurs c'était les deux nations. C'est une interprétation des rapports sociaux en terme de conflits. C'est certain que c'est demeuré chez moi »⁶¹. Selon lui, une fois rendue en sociologie, cette approche séguiniste lui a permis de concilier dans ses recherches une analyse en terme national et en terme de classes où l'on retrouve des rapports socio-politiques conflictuels. L'autre dimension que Bourque a retenue de l'analyse de Séguin c'est la dimension politique. En sociologie, il dit avoir fait avant tout « de la sociologie politique de nature socio-historique »⁶².

Finalement, le concept de l'interaction des facteurs que l'on retrouve dans les *Normes* va se retrouver dans son analyse sociologique. Selon lui, « c'est un élément de la sociologie politique que j'ai pratiqué et le courant althussérien avec les trois instances l'économique, le politique et l'idéologique rejoignait ce concept. Nous sommes donc en plein terrain connu »⁶³. Il reconnaît qu' « une grande partie des interprétations de l'époque sont des retraductions sociologiques de la pensée de Séguin. Certes, c'est pas une répétition, c'est un point de vue sociologique et effectivement il y a les classes sociales. Mais sur la question nationale, ce sont les retraductions de Séguin au sens strict »⁶⁴.

Aux yeux de Bourque, Séguin est « l'historien de l'École de Montréal, le plus proche des sciences sociales. Il pensait l'histoire à partir d'une approche théorique, d'une approche globale. C'est pour ça qu'il a eu autant d'influence même chez les intellectuels qui ne l'ont jamais cité comme Fernand Dumont. Ce fut une époque marquante de l'historiographie, c'est disparu après 1980 »⁶⁵. Après 1980, il soutient que la nouvelle histoire du Québec contemporain des historiens Linteau et Robert impose une nouvelle conception de l'histoire centrée sur le territoire et la

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

société québécoise moderne du XX^e siècle. Selon lui, au niveau du concept de nation en histoire, on va assister à un changement de paradigme, de « l'historicité du manque de 1945 à 1980, on va passer à l'historicité de l'oubli après 1980. Ainsi, la nation disparaît au profit de la société »⁶⁶.

En ce qui a trait à l'influence de Séguin dans la société québécoise, pour Bourque, il est indéniable que Séguin, « est le penseur qui a fait naître le mouvement néo-nationaliste et la mouvance souverainiste de 1960 à 1980, c'est lui qui a formalisé au fond le discours et l'idéologie du mouvement national des années 1960-1980. Dans le Livre blanc sur la souveraineté, la partie historique, ce sont les thèses de Séguin »⁶⁷. Encore aujourd'hui, selon lui « la pensée de Séguin continue à avoir une influence, parce que le mouvement national est là. Quand Séguin sera un objet d'histoire absolument objectif qui est à penser uniquement dans le passé, c'est quand le mouvement national disparaîtra soit après avoir gagné, soit après avoir perdu »⁶⁸.

En 1987, dans le livre hommage consacré à Séguin, Bourque écrivait dans son texte : « que le projet politique du Parti québécois puisse être soutenu théoriquement à partir de la production de Maurice Séguin, nul ne saurait en douter »⁶⁹. Dans ce texte, il affirmait que l'influence de Séguin résultait davantage de son enseignement que de sa production écrite. En conséquence, selon lui, il fallait retracer son influence dans les écrits de ses collègues Michel Brunet, Jean-Pierre Wallot et Pierre Tousignant ainsi que chez les historiens de l'autre génération qui allaient inscrire leurs recherches au niveau de la question nationale, tout en s'intéressant aux nouveaux courants théoriques des sciences sociales.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Gilles Bourque, « L'œuvre de Maurice Séguin », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 78.

Nous pouvons dire que Gilles Bourque, tout comme Robert Comeau, font partie de cette jeune génération d'intellectuels des années 1960 et 1970 qui ont été influencés par la pensée de Séguin dans la poursuite de leurs recherches. Cependant, cette génération née après la Deuxième guerre mondiale a tenté de dépasser l'interprétation séguiniste en s'intéressant aux rapports sociaux et à l'analyse des classes sociales en lien avec la question nationale. De plus, l'attrait pour le marxisme dans les années 1960 et 1970 amena ces disciples de Séguin à se questionner sur la place qu'avait pu occuper la lutte des classes à l'intérieur de cette société canadienne-française sclérosée par la Conquête de 1760. Bourque souligne « que l'enseignement de Maurice Séguin préparait à la lecture de Louis Althusser. Bien plus, cet enseignement ouvrait à sa propre critique. C'est, je pense, le plus bel hommage à rendre à un enseignant »⁷⁰. Ainsi, la pensée de Séguin a permis à ces deux disciples d'analyser les rapports de force à travers la lutte des classes sociales.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 74.

Chapitre V

L'interprétation néo-nationaliste dans deux manuels d'histoire du Québec 1970-1984.

Introduction

Tous les disciples de Séguin que nous avons rencontrés pour cette recherche ont reconnu que son influence devait se mesurer avant tout à travers son enseignement de l'histoire des deux Canadas et de son interprétation néo-nationaliste. Dans ce mémoire, nous avons décidé de mesurer son influence à partir des ouvrages de ses anciens étudiants-disciples qui ont fait carrière à l'Université ou encore qui ont œuvré au Gouvernement du Québec. Nous savons que ces disciples de Séguin, par leur position dans la société québécoise, mais surtout pour la plupart grâce à leur enseignement de l'interprétation néo-nationaliste, ont à leur tour influencé d'autres générations d'étudiants universitaires et de Québécois.

Par ailleurs, puisque Séguin a formé et influencé avec ses « Normes » plusieurs cohortes d'enseignants d'histoire au secondaire et au collégial, son influence doit aussi être mesurée à travers l'enseignement de l'histoire dispensée à l'époque et plus particulièrement à travers les manuels d'histoire du Canada et du Québec qui circulaient durant les années 1970 dans les écoles et cégeps de la province et dont certains furent rédigés par des disciples de Séguin. Pour les fins de l'analyse, nous avons retenu deux principaux manuels, soit *Canada-Québec, Synthèse historique (1969)* de Denis Vaugois et Jacques Lacoursière et *L'Amérique du Nord Britannique (1971)* de Robert Lahaise et Noël Vallerand¹.

¹ Nous n'avons pas retenu le manuel d'histoire de l'historien André Lefebvre intitulé *Histoire du Canada à partir du Québec actuel* publié chez Guérin au cours des années 1970, car celui-ci est constitué uniquement de documents pris dans les archives, d'extraits d'ouvrages et d'articles de revues ou de journaux. Dans ce manuel, nous ne retrouvons pas de synthèse de l'histoire du Canada et du Québec ni une interprétation d'ensemble. Donc, il nous aurait été très difficile de mesurer l'influence

Canada-Québec : Synthèse historique :(Vaugeois-Lacoursière).

Durant les années 1950 et 1960 au Québec, les manuels d'histoire du Canada demeuraient encore pour la plupart sous la direction des Frères des Écoles Chrétiennes et étaient rédigés par des clercs. Notamment, les écoles secondaires utilisaient *Mon pays : histoire du Canada*, manuel de 8^e et 9^e année rédigé par le frère Léon Daigneault en 1954 et réédité en 1964, ainsi que *Mon pays* des abbés Hermann Plante et Louis Martel publié, en 1956 et réédité à deux reprises entre 1956 et 1963. Les enseignants pouvaient aussi compter sur les ouvrages de Gérard Filteau qui, sans être un historien de formation, s'était intéressé à l'écriture de l'histoire en rédigeant quelques oeuvres historiques dont son *Histoire des Patriotes* (1938-Volume I). Ce dernier rédigea pour le secondaire trois manuels d'histoire dont *La civilisation catholique et française au Canada* (1960) destinés aux étudiants de la 11^e année du cours secondaire. Donc, à l'exception des livres de Filteau, l'édition des manuels d'histoire du Canada était sous le contrôle du clergé catholique jusqu'au milieu des années 1960. Bien entendu, certains ouvrages d'historiens tel Garneau, Groulx, Salone étaient utilisés dans les collèges classiques, sans oublier *Histoire du Canada par les textes* des historiens Michel Brunet, Guy Frégault et Marcel Trudel publiée en 1952 et rééditée à plusieurs reprises. Toutefois, cet ouvrage de référence ne peut être considéré comme un manuel d'histoire, car il ne s'agit pas d'une synthèse de l'histoire du Canada.

C'est dans ce contexte bien précis que les historiens Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière, avec la collaboration de Jean Provencher, décidèrent en 1968 de publier *Histoire 1534-1968* qui deviendra un an plus tard le *Canada-Québec : synthèse historique*. Selon les auteurs, cet « ouvrage était né d'un désir de mise à

de Séguin dans ce manuel, bien qu'un bon nombre de documents choisis par Lefebvre rejoignent l'interprétation néo-nationaliste. Nous retrouvons d'ailleurs un extrait de la thèse de doctorat de Séguin (Document 164 - p. 182). Nous n'avons pas retenu aussi *Histoire des Canadas*, Rosario Bilodeau, Robert Comeau, André Gosselin et Denise Julien, Montréal, HMH, 1971, puisque qu'il s'agit davantage d'un ouvrage de synthèse que d'un manuel scolaire.

jour de la remarquable *Histoire du Canada* des Pères Farley et Lamarche »² publiée pour une première fois en 1934 et rééditée jusqu'en 1967. Toutefois, lors de la comparaison des deux manuels, nous avons pu constater que le contenu historique d'*Histoire 1534-1968* et ensuite de *Canada-Québec : synthèse historique* rompt sans contredit avec l'écriture de l'histoire que nous retrouvons dans le manuel des Pères Farley-Lamarche. Donc, nous pouvons dire que le *Canada-Québec : synthèse historique* de Vaugeois-Lacoursière s'est démarqué des manuels d'histoire écrits et publiés auparavant.

Publié pour une première fois en 1969 et réédité à plusieurs reprises jusqu'en 1983, *Canada-Québec : synthèse historique* connu un vif succès. En 2000, Denis Vaugeois et les éditions Septentrion décidèrent de rééditer *Canada-Québec, Synthèse historique 1534-2000* dans une nouvelle version enrichie et commentée qui selon Vaugeois est encore très populaire en 2006 auprès du public québécois. Dans l'avant-propos de l'édition de 2000, les auteurs racontaient que « trois ans après sa publication, les éditeurs firent leur compte : plus de 80 000 exemplaires étaient en circulation. Les tirages cumulatifs auraient dépassé 350 000 copies...En 1970 ou 1971, le ministère de l'Éducation céda aux pressions des professeurs du secondaire : l'ouvrage devint manuel agréé bien que non conforme au programme »³. Ce manuel qui fut utilisé dans les écoles secondaires du Québec de 1970 à 1984 a formé toute une génération d'étudiants à l'interprétation néo-nationaliste de l'histoire des deux Canadas du professeur Maurice Séguin.

Dans *Canada-Québec : synthèse historique*, la présence de l'interprétation néo-nationaliste est indéniable et ce, même si on mentionne dans la préface que la synthèse *Canada-Québec* « ne prétend pas apporter une nouvelle interprétation de notre histoire, elle tient au contraire à laisser au lecteur la liberté de formuler ses

² Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière, *Canada-Québec : synthèse historique*, Montréal, Éditions du renouveau pédagogique, 1970, p. 6.

³ Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada-Québec : synthèse historique 1534-2000*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 1 (Avant-propos).

propres jugements à partir d'une information aussi complète que possible »⁴. Dans ce but, les auteurs ont tenté de présenter tant les recherches de Guy Frégault, Michel Brunet et Maurice Séguin que celles des historiens Marcel Trudel, Jean Hamelin et Fernand Ouellet de l'École de Québec. Toutefois, la trame générale du manuel rejoint l'interprétation néo-nationaliste de l'École de Montréal, notamment, en ce qui a trait à la Conquête de 1760 et à ses conséquences pour la nation canadienne de l'époque.

Selon les auteurs, la défaite de 1760 mettait fin à la « projection » et à la « protection » de la métropole française. Dans une note en bas de page, ils écrivent que « ces deux termes, chers au professeur Maurice Séguin, rappellent bien l'action de la France vis-à-vis de son ancienne colonie. Jadis, la France - comme toute métropole - fournissait ou projetait des hommes, des capitaux, des techniques et protégeait, par la force si nécessaire, le fruit de cette projection »⁵. En perdant sa métropole naturelle, la nation canadienne a été remplacée au niveau économique et politique par la nouvelle colonisation anglaise qui a profité des marchés et des capitaux de l'Angleterre. Selon eux, 1760 « marque la fin de la colonisation française en Amérique du Nord...et le début de la colonisation anglaise, c'est-à-dire l'inévitable formation d'un Canada anglais »⁶.

Au sujet de l'Acte constitutionnel de 1791, les auteurs reprennent l'interprétation de Séguin à savoir que suite à l'indépendance américaine, l'Angleterre préférait diviser sa colonie du Canada pour mieux asseoir son pouvoir et son autorité sur la population canadienne et britannique du Haut-Canada et du Bas-Canada afin de contrer un éventuel désir d'émancipation de leur part. De plus, en octroyant un territoire distinct et une Chambre d'assemblée à la majorité canadienne-française, les dirigeants britanniques voulaient « entretenir, préserver et utiliser le particularisme canadien-français »⁷ dans le but de préserver la monarchie

⁴ Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière, *Canada-Québec : synthèse historique*, p. 7.

⁵ *Ibid.*, p. 208.

⁶ *Ibid.*, p. 179.

⁷ *Ibid.*, p. 277.

britannique à l'intérieur de ses colonies contre l'influence démocratique des États-Unis nouvellement constitués. Toutefois, pour les auteurs, ils encourageaient sans le vouloir la survivance nationale des Canadiens français et leur désir d'émancipation nationale à long terme.

Comme le notent Vaugeois et Lacoursière, cette « division de la vallée du Saint-Laurent en deux colonies distinctes se révèle de plus en plus absurde »⁸. Par conséquent, cette division du territoire alimente la crise politique et nationale à l'intérieur de la Chambre d'assemblée entre les représentants des deux nations. Tout comme Séguin, ils soutiennent que la lutte nationale entre les Canadiens anglais et les Canadiens français s'est amplifiée après 1791 pour savoir laquelle des deux nations allait détenir le pouvoir politique et économique à l'intérieur du Bas-Canada. Selon eux, chaque nation aspirait à détenir l'autonomie interne de la colonie tout en demeurant à l'intérieur de l'Empire britannique. Aussi, cette crise politique et nationale ne pouvait se résoudre qu'avec l'Union des deux Canadas.

À l'instar de Séguin, les auteurs ont analysé l'Union de 1840 comme ayant été la mise en minorité des Canadiens français à l'intérieur du Canada-Uni, c'est-à-dire leur subordination politique et l'accroissement de leur infériorité économique.⁹ Par conséquent, après 1840, les Canadiens anglais sont devenus les « maîtres du développement de la vallée du Saint-Laurent... les Canadiens français désormais minoritaires, toujours privés de leur métropole naturelle, ne peuvent qu'assister en spectateurs à l'édification de ce système économique »¹⁰. Avec l'obtention du gouvernement responsable en 1848, les hommes politiques canadiens-français oublièrent leur mise en minorité pour adopter « l'idéologie fédéraliste », (concept développé par Séguin et repris ici par les auteurs sous le vocable « fédéralisme optimiste ») qui consistait à croire qu'une nation minoritaire peut accepter un partage de pouvoirs à l'intérieur d'une union fédérale sans perdre le contrôle de ses

⁸ *Ibid.*, p. 284.

⁹ Voir p. 318-319 pour consulter une longue citation de Maurice Séguin au sujet de l'Union de 1840 et ses conséquences.

¹⁰ *Ibid.*, p. 364.

pouvoirs politiques et économiques. Selon les auteurs, ces fédéralistes optimistes n'ont pas saisi que l'autonomie interne acquise en 1848 servira avant tout les intérêts économiques et politiques de la majorité canadienne-anglaise au détriment des intérêts de la minorité.

En ce qui a trait à la « Confédération » de 1867, les auteurs soutiennent que cette dernière « ne sera pas l'œuvre d'une collaboration entre les diverses provinces, mais la réalisation d'un rêve conçu par un groupe d'hommes politiques »¹¹. Certes, selon eux, il s'agit d'un « document formellement britannique, mais à genèse canadienne »¹² car ce sont les hommes politiques canadiens qui rédigèrent l'Acte de 1867 pour une première fois dans l'histoire. Toutefois, le Canada ne pourra modifier sa constitution sans passer par Londres.

Quant aux Canadiens français qui avant 1837 ont rêvé d'une indépendance à long terme et manifesté un réel désir d'émancipation économique et politique dans le but de détenir leur autonomie interne, ils adoptent au début du XX^e siècle avec Henri Bourassa le mythe des deux peuples fondateurs qui leur permettra d'oublier la consolidation en 1867 de leur mise en minorité de 1840 et de leur infériorité économique en tant que nation annexée.

L'Amérique du Nord Britannique 1760-1867 : (Lahaise- Vallerand).

Comme deuxième manuel d'histoire, nous avons retenu pour fin d'analyse *L'Amérique du Nord Britannique 1760-1867* des historiens Robert Lahaise et Noël Vallerand. Il fut publié pour une première fois en 1969 par le Centre de psychologie et de pédagogie de Montréal en deux volumes intitulés : *2a Histoire du Canada :L'Amérique du Nord Britannique 1760-1815* et *2b Histoire du Canada :L'Amérique du Nord Britannique 1815-1867*. Il fut réédité en 1971 et 1974

¹¹ *Ibid.*, p. 394.

¹² *Ibid.*, p. 401.

en un seul volume sous le titre *L'Amérique du Nord Britannique 1760-1867* au Centre de psychologie et de pédagogie de Montréal. En 1980, les éditions Hurtubise HMH rééditent le manuel sous le même titre et en 1999, Lanctôt éditeur, avec la collaboration de Robert Lahaise et Diane Wilhelmy, décide de publier à nouveau le manuel sous le titre *Le Québec sous le régime anglais 1760-1867*¹³ ainsi que le manuel sur *La Nouvelle-France* que Robert Lahaise et Noël Vallerand avaient publié auparavant en 1967 avec Denis Héroux, toujours au Centre de psychologie et de pédagogie de Montréal.

Contrairement au *Canada-Québec : synthèse historique*, il est difficile de savoir si *L'Amérique du Nord britannique 1760-1867* a été utilisé dans les écoles secondaires par certains enseignants. Certes, nous pouvons affirmer que la majorité d'entre eux utilisaient le manuel de Vaugeois-Lacoursière une fois que ce dernier fut agréé par le ministère de l'Éducation en 1970 et ce, jusqu'en 1984, soit l'année de l'entrée en vigueur de la réforme pédagogique au secondaire qui a permis la révision des programmes en histoire générale de secondaire 2 et en histoire du Québec et du Canada de secondaire 4. À partir de cette année-là, les enseignants d'histoire du secondaire purent compter sur une multitude de manuels pour leur enseignement de l'histoire du Québec et délaissèrent le *Canada-Québec*. En conséquence, nous serions plutôt portés à croire que le manuel de Lahaise et Vallerand aurait davantage circulé dans les Cégeps du Québec durant les années 1970 et 1980. Toutefois, aucune vérification minutieuse auprès de professeurs d'histoire du collégial n'a pu être réalisée à ce sujet. Donc, nous ne pouvons affirmer avec certitude si *L'Amérique du Nord britannique 1760-1867* a eu une diffusion importante dans le milieu scolaire québécois de l'époque.

Néanmoins, nous avons retenu ce manuel parce que nous croyons qu'il reprend dans ses grandes lignes l'interprétation néo-nationaliste de Séguin. De plus, Noël Vallerand qui a rédigé en grande partie ce manuel fut un disciple de Séguin au même titre que Brunet, Frégault, Lefebvre, Vaugeois, Tousignant, Wallot, Comeau

¹³ Pour les fins de ce mémoire, nous avons utilisé cette édition de 1999.

et Bourque. Si nous avons décidé d'attendre dans ce dernier chapitre pour mesurer l'influence de Maurice Séguin sur Noël Vallerand, c'est parce que ce dernier n'a pas publié d'autres ouvrages historiques que ces deux manuels d'histoire du Canada.

Bien qu'il ait peu publié, Noël Vallerand fut un des historiens les plus brillants de sa génération. Selon l'historien Robert Comeau qui nous a donné une entrevue à son sujet, Noël Vallerand avait une « intelligence exceptionnelle, une érudition, une mémoire phénoménale, une qualité de la langue, une expression juste, une maîtrise de la langue »¹⁴ comme il est très rare d'en voir au cours d'une vie. À la suite de son décès survenu le 30 juillet 1985 à l'âge de 47 ans, Lysiane Gagnon écrivait que Noël Vallerand « avait tous les talents et à Brébeuf, où il fut une étoile dans un milieu qui en comptait beaucoup, il excellait dans tout, dans les sciences, les lettres, les sports...Mais derrière l'intellectuel doué et brillant, derrière le sportif énergique et rieur, logeait le mélomane et le pianiste »¹⁵.

Né le 25 décembre 1937 au Lac Mégantic, Noël Vallerand étudia au Collège Jean-de-Brébeuf où il obtient en 1958 son B.A. Il entra la même année à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal où il suivit les cours de Séguin. Après avoir terminé sa scolarité, il entreprit de rédiger un mémoire de maîtrise ayant pour titre : *Berlin 1945-1949; Point de rencontre des illusions occidentales et des ambitions soviétiques*, qu'il termina en 1961 sous la direction de l'historien Michel Brunet. Par la suite, il enseigna l'histoire au Collège Sainte-Marie, au Collège Saint-Denis de Montréal, à l'Université de Sherbrooke et à l'Université de Montréal à l'éducation des adultes. En 1969, à l'ouverture de l'UQAM, il participe à la mise sur pied du département d'histoire en recrutant certains de ses anciens étudiants qui étaient devenus professeurs d'histoire au Collège Sainte-Marie. Ce dernier fut d'ailleurs intégré à l'UQAM à l'automne 1969. En 1974, Vallerand accepta un poste de Vice-président de l'Université du Québec au siège social à Québec et quelques années plus tard, il accéda au poste de sous-ministre au ministère des Affaires culturelles du

¹⁴ Entrevue réalisée avec Robert Comeau, le 27 février 2004.

¹⁵ Lysiane Gagnon, « Un grand professeur », *Le Devoir*, 8 août 1985.

Québec dirigé par Denis Vaugeois. Au début des années 1980, après un premier infarctus, il dut se résoudre à quitter ses fonctions de sous-ministre et accepta le poste moins accablant de directeur administratif au Grand Théâtre de Québec. Mélomane, il allait ensuite devenir directeur général de l'Orchestre symphonique de Québec jusqu'à la fin de sa vie.

Aux yeux de Robert Comeau, Noël Vallerand était « un pédagogue exceptionnellement doué et exigeant... qui savait nous communiquer sa passion pour l'histoire »¹⁶. Selon lui, Vallerand était très nationaliste, clairement indépendantiste et sympathisant du R.I.N. À ce sujet, Comeau raconte « qu'au début des années soixante, nous n'étions pas encore nombreux à défendre l'option du RIN. Nous avons trouvé en Noël Vallerand un appui discret à notre cause »¹⁷. Son cours sur l'histoire du Canada qui portait en grande partie sur l'analyse du Rapport Durham s'inspirait largement des cours de Maurice Séguin sur le drame de la Conquête « avec peut-être plus de fougue et de cynisme que l'historien réservé qui l'inspirait, mais avec combien d'intelligence et de brio »¹⁸. En 1985, Lysiane Gagnon écrivait à son sujet :

l'un des meilleurs sinon le meilleur professeur d'histoire de sa génération... Noël Vallerand acceptait les questions et les objections, mais, considérant qu'il en connaissait plus long que ses étudiants et qu'il avait des choses à leur apprendre, il continuait à donner des cours éminemment magistraux... qui étaient aussi passionnants que rigoureux, et éminemment populaires.¹⁹

Lors d'un témoignage rendu le jour de ses funérailles, Roland Arpin ancien secrétaire du Conseil du trésor du Québec et ami du défunt, disait que Noël Vallerand était un « professeur brillant... il se passionnait pour les grands schémas, les grands développements... maintenait cette tension vers l'excellence... il

¹⁶ Robert Comeau, « Relis d'abord attentivement mes Normes », dans Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, p. 265-266.

¹⁷ *Ibid.*, p. 266.

¹⁸ *Ibid.*, p. 266.

¹⁹ Lysiane Gagnon, « Un grand professeur ».

dénonçait avec force, et souvent avec beaucoup de couleur, la complaisance, l'autosatisfaction, la confusion »²⁰.

En ce qui a trait au manuel *L'Amérique du Nord Britannique 1760-1867*, Noël Vallerand le signa avec l'historien Robert Lahaise. Par ailleurs, l'historien Robert Comeau nous disait que Vallerand aurait rédigé la majeure partie de ce manuel sur la période 1760-1867, puisque Lahaise étant spécialiste de la Nouvelle-France aurait rédigé quant à lui le premier manuel intitulé *La Nouvelle-France*.

Donc, à l'aide de ce manuel qui reprend les problématiques de l'interprétation néo-nationaliste, nous tenterons de mesurer l'influence qu'a eue Maurice Séguin sur son disciple Noël Vallerand, notamment en ce qui a trait à la Conquête de 1760 et à la lutte politique et nationale qui s'ensuivra jusqu'au dénouement de la crise en 1840.

En ce qui a trait au sens à donner à la Conquête, Vallerand soutient qu'il n'y a pas eu d'exode massif de la population canadienne au lendemain de 1760. Cependant, il reconnaît que le départ d'une partie de la bourgeoisie canadienne ne pouvait que nuire au développement futur de la société canadienne dorénavant coupée de sa métropole naturelle. Selon lui, la bourgeoisie canadienne qui était demeurée dans la colonie fut « irrémédiablement coupée de ses fourrures et de ses marchés naturels, ne pouvait concurrencer, quelle qu'ait été sa force numérique, la nouvelle bourgeoisie anglaise forte de ses contacts directs et préférentiels avec les fournisseurs et les marchés de la nouvelle métropole »²¹. Ainsi, exclue du grand commerce, la bourgeoisie allait connaître une « déchéance progressive » et « une infériorité rapidement institutionnalisée que ni les poings tendus ni l'amertume n'auraient pu corriger »²².

²⁰ Roland Arpin, « Noël Vallerand, un albatros », *Le Devoir*, 7 août 1985.

²¹ Robert Lahaise et Noël Vallerand, *Le Québec sous le régime anglais*, Montréal, Lanctôt éditeur, 1999, p. 20.

²² *Ibid.*, p. 9.

Une autre société, cette fois-ci anglaise et dynamique, allait croître à côté de la société canadienne à jamais transformée. Aux yeux de Vallerand, c'est au lendemain de la Conquête que « naquit la dualité canadienne. Sans le savoir, les Français d'Amérique avaient changé de destin »²³. Car pour Vallerand, après 1760 la seule conséquence à court terme pour le peuple canadien fut leur isolement et leur repliement dans l'agriculture. « Il avait fallu jadis bâtir un empire, désormais, il faudra sauver une religion, une langue et un code civil; bref défendre une culture... Peut-on leur reprocher une démission qui n'en est pas une ?... vaincus il n'avaient pas le choix; il leur fallait se soumettre »²⁴. Toutefois, il reconnaît qu'une « certaine lucidité quant à la signification réelle du changement d'allégeance et un peu plus de perspicacité quant à la nature des dangers de l'intérieur eussent sans doute évité des cheminements pénibles et permis une meilleure utilisation de nos maigres ressources »²⁵.

Au sujet de l'Acte de Québec de 1774, Vallerand soutient que les dirigeants britanniques avaient « deux préoccupations majeures » lorsqu'ils élaborèrent l'Acte de 1774, c'est-à-dire « premièrement, empêcher la province de se joindre au soulèvement imminent des colonies du sud... deuxièmement, restaurer au Canada une féodalité conservatrice de façon à faciliter l'administration coloniale et l'émergence anglo-saxonne »²⁶. Pour Vallerand, le lien de causalité entre la Révolution américaine et l'Acte de Québec est d'une évidence incontestable. Selon lui, les Américains « comprirent tout de suite l'immense avantage diplomatique et stratégique que s'accordait l'Angleterre en rétablissant " l'ancien empire français" peuplé d'Indiens et de Canadiens américanophobes et en le maintenant sous son étroite dépendance »²⁷. Ainsi, pour Vallerand, 1774 concrétise la reconnaissance du fait français dans la *Province of Quebec*. Toutefois, cette dernière demeure « soumise, fidèle à la métropole anglaise et dévouée au service de ses intérêts... une

²³ *Ibid.*, p. 20.

²⁴ *Ibid.*, p. 21

²⁵ *Ibid.*, p. 21.

²⁶ *Ibid.*, p.35.

²⁷ *Ibid.*, p. 35.

colonie-garnison peuplée de Français mais qui servirait à la sauvegarde de l'Empire »²⁸.

Selon Vallerand, avec l'Acte constitutionnel de 1791, les dirigeants britanniques pratiquèrent la même politique de conciliation envers les Canadiens français en leur octroyant un territoire distinct et une Chambre d'assemblée toujours dans le but de « diviser pour mieux régner » afin d'éviter une future émancipation des colonies de l'Amérique du Nord britannique ou encore leur annexion aux États-Unis. Cependant, pour Vallerand, il « était déraisonnable de croire que les Canadiens s'angliciseraient parce qu'on leur confiait des institutions parlementaires d'origine britannique; celles-ci allaient plutôt faciliter chez eux le progrès de la démocratie et la définition d'ambitions nationales incompatibles avec les intérêts de l'Empire et les aspirations des sujets anglophones »²⁹. Selon lui, les autorités britanniques qui souhaitaient une assimilation en douceur allaient plutôt contribuer à la survivance de la nation canadienne-française.

Pour Vallerand, cette division de 1791 allait permettre aux Canadiens français majoritaires au Bas-Canada d'affirmer leur nationalisme tout en contrôlant le pouvoir politique à la Chambre d'assemblée. Ayant des intérêts différents de ceux de la bourgeoisie capitaliste canadienne-anglaise, la bourgeoisie professionnelle canadienne-française, par le biais de ses représentants à la Chambre d'assemblée, allait retarder le développement économique de la nation canadienne-anglaise tant au Bas-Canada que dans le Haut-Canada par ses politiques peu favorables au grand commerce et à l'industrie. Selon lui, cette coexistence de deux nations aux intérêts divergents, divisées au plan ethnique et culturel, ne pouvait que conduire à un conflit politique et national où les deux oligarchies en présence allaient se livrer une bataille politique dans le but de détenir la prépondérance au Bas-Canada et ce, à tous les niveaux. Aux yeux de Vallerand, cette lutte nationale et politique devait atteindre son paroxysme lors des Rébellions de 1837-1838. Pour les Britanniques, le moment

²⁸ *Ibid.*, p. 36.

²⁹ *Ibid.*, p. 63.

était enfin arrivé. Tous s'entendaient pour unir impérativement les deux Canadas afin d'assimiler à long terme la majorité canadienne-française qui réclamait son autonomie interne tout en affichant un désir de plus en plus grand d'émancipation et d'hégémonie.

Comme nous le savons, c'est Lord Durham qui démontra dans son célèbre rapport l'urgence d'unir les deux Canadas afin de réaliser la subordination politique des Canadiens français qui nuisaient depuis 1791 aux intérêts britanniques et au développement économique des deux Canadas. Comme le note Vallerand, Durham a convié « les dirigeants britanniques à légiférer sagement dans l'intérêt supérieur d'un monde en devenir, celui que l'on appelle aujourd'hui le Commonwealth des nations britanniques. Audacieuse et grandiose vision qui commande les largeurs de vue, polarise les énergies et nécessite des révisions déchirantes »³⁰. Selon lui, Durham renonce à son projet initial de fédérer les colonies de l'Amérique du Nord britannique car il a compris « les risques qu'il y aurait présentement à confier aux francophones du Bas-Canada le contrôle d'une législature, ne fût-elle que provinciale »³¹. À l'instar de Séguin, l'analyse de Vallerand a accordé une très grande importance au Rapport Durham « dont l'histoire subséquente porte la marque indélébile »³².

Pour Vallerand, il est certain que l'Union de 1840 concrétise la mise en minorité des Canadiens français et leur subordination politique. Après 1840, cette union qui a réglé momentanément le problème canadien-français va permettre « la collaboration de deux élites en vue d'obtenir une réforme des institutions politiques »³³, c'est-à-dire l'obtention du gouvernement responsable qui représentait l'autonomie interne pour les coloniaux. Selon lui, cette « lutte pour l'obtention de la responsabilité ministérielle obligea peu à peu les dirigeants du Canada-Uni à respecter les francophones et à les tolérer en tant que nation subordonnée...les

³⁰ *Ibid.*, p. 185.

³¹ *Ibid.*, p. 186.

³² *Ibid.*, p. 182.

³³ *Ibid.*, p. 198.

Canadiens français avaient repris une certaine part du contrôle de la vie politique du territoire sur lequel ils demeuraient majoritaires »³⁴. Ce qui a fait croire à LaFontaine et à Étienne Parent que les deux sections (Ouest et Est) du Canada-Uni allaient obtenir en 1848 chacune leur autonomie interne. De plus, ils ont la conviction que les droits de la minorité canadienne-française au Canada-Ouest seraient respectés par la majorité canadienne-anglaise. Aux yeux de Vallerand, les Canadiens français auraient pu être un peu plus lucides et voir que l'obtention de la responsabilité ministérielle

n'était pas le privilège exclusif des francophones du Bas-Canada; c'était d'abord et avant tout le privilège d'une majorité d'anglophones du Canada-Uni auxquels on avait annexé par la force une minorité de francophones. Les leaders canadiens-français se glorifient volontiers d'être des partenaires égaux des Anglo-saxons... ils étaient plutôt les collaborateurs de leaders anglo-saxons qui consentaient à respecter les traits fondamentaux de la collectivité française pourvu qu'elle ne cherche plus à contrecarrer les objectifs politiques et économiques de la majorité anglaise...les Canadiens français, en dépit des acrobaties de LaFontaine et de ses successeurs, survivent comme un peuple colonisé et soumis au diktat d'une majorité à laquelle il ne peut se fondre sans renoncer à des traits fondamentaux que le progrès voue du reste à un cruel vieillissement.³⁵

Dans ce passage, on dénote toute l'influence qu'a pu avoir Maurice Séguin sur Noël Vallerand. Pour ce qui est du sens à donner à la fédération de 1867, Vallerand soutient que les parlementaires canadiens ont créé un gouvernement central fort qui devait détenir tous les pouvoirs essentiels à l'organisation de la vie en société. En octroyant une législature provinciale à la minorité canadienne-française, on assurait leur survivance mais sans pour autant nuire aux intérêts de la nation canadienne-anglaise majoritaire au Canada. Par conséquent, pour Vallerand, 1867 n'est « pas un pacte entre les différentes Assemblées provinciales; elles n'ont pas désigné elles-mêmes les participants aux conférences constituantes, ni même jamais approuvé les Résolutions de Québec ni l'Acte de l'Amérique du Nord britannique »³⁶.

³⁴ *Ibid.*, p. 217.

³⁵ *Ibid.*, p. 230. Voir aussi l'encadré à la page 219 au sujet de Lafontaine et ses « fils spirituels » qui refusaient de voir l'état de subordination politique et économique de leur nation et la perte de « l'agir par soi collectif ».

³⁶ *Ibid.*, p. 263.

À l'instar de Séguin, Vallerand a été marqué par cette période charnière de l'histoire du Québec et du Canada qui s'est déroulée entre 1760-1867. Le contenu de ce manuel sur l'Amérique du Nord britannique rejoint sans aucun doute l'interprétation néo-nationaliste de l'histoire des deux Canadas.

Conclusion

Avec ce mémoire nous avons voulu démontrer que l'historien Maurice Séguin a eu une influence significative sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980 et ce, malgré le fait qu'il ait peu publié de son vivant. En retraçant certains étudiants de Séguin qui firent carrière dans l'enseignement universitaire ou dans la haute fonction publique, nous avons pu analyser l'influence de Séguin sur trois générations d'historiens québécois. Toutefois, ce mémoire n'a rien d'une étude exhaustive sur tous ceux et celles qui ont été influencés par les cours du professeur Séguin. Nous sommes conscients que des dizaines de cohortes d'étudiants ont suivi ses cours pendant plus de 35 ans à l'Université de Montréal. Toutefois, pour les fins de ce mémoire, il nous était impossible de répertorier tous les étudiants de Séguin qui ont été influencés par son interprétation néo-nationaliste. Nous avons donc décidé de retenir les étudiants de Séguin qui sont devenus, après leurs études universitaires, professeurs à l'Université de Montréal ou à l'UQAM, ou encore haut-fonctionnaires à Québec. De plus, il fallait qu'ils aient repris largement dans leurs ouvrages ou dans leur enseignement universitaire l'interprétation néo-nationaliste pour pouvoir être retenus comme disciples de Maurice Séguin.

Comme nous le notions dans notre introduction, aucune étude à ce jour n'avait été effectuée sur l'influence de Maurice Séguin sur les deux générations d'historiens qui suivirent ses cours durant les années 1950 et 1960. Bien entendu, l'influence de Séguin sur ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet avait déjà été abordée en 1993 dans l'œuvre de Jean Lamarre sur *Le devenir de la nation québécoise*. Toutefois, l'essentiel de l'ouvrage portait sur la carrière et l'œuvre respectives des trois historiens de l'École de Montréal et non sur l'influence de Séguin. En outre, on se souvient que le livre de Jean Lamarre était une version remaniée de sa thèse de doctorat en sociologie soutenue à l'Université Laval au printemps de 1992. Donc, l'originalité de ce mémoire repose sur le fait qu'il est la toute première recherche en histoire à se pencher précisément sur l'influence de

l'historien Maurice Séguin. Par ailleurs, à notre connaissance, aucun mémoire de maîtrise ni aucune thèse de doctorat portant spécifiquement sur l'historien Maurice Séguin n'ont encore été déposés dans les divers départements d'histoire des universités québécoises.

Plusieurs raisons expliquent, selon nous, cette absence de recherches sur Maurice Séguin dans l'historiographie québécoise récente. Comme plusieurs l'ont souligné, Séguin en ne publiant pratiquement pas de son vivant, contribua à sa marginalisation après sa mort, car comme nous le savons aujourd'hui, dans le milieu universitaire, la notoriété d'un professeur se mesure à l'aune de ses publications et de ses subventions de recherches, reléguant au second plan la place de son enseignement. De plus, à partir du milieu des années 1970, l'histoire sociale occupa le haut du pavé dans l'historiographie québécoise au détriment de l'histoire nationale et de l'interprétation néo-nationaliste. Par conséquent, lorsque Séguin décéda en 1984, sa conception de l'histoire centrée sur l'oppression nationale des Québécois n'avait tout simplement plus la cote de popularité qu'elle détenait autrefois. L'époque était au succès de la Révolution tranquille et à l'optimisme. Par ailleurs, ce que l'historien Ronald Rudin qualifia d'histoire « révisionniste » intensifia considérablement, au début des années 1980, l'occultation de la pensée de Séguin dans l'historiographie québécoise. Devant, cette occultation et cette absence de recherches en histoire sur l'œuvre de Maurice Séguin, nous avons jugé nécessaire d'analyser l'influence qu'il avait eue sur trois générations d'historiens québécois.

Cela dit, pour nous, les disciples de Séguin sont ceux qui ont repris l'interprétation néo-nationaliste dans leurs œuvres respectives et qui ont pu pendant leur carrière transmettre la pensée de Séguin, soit comme professeur d'université ou soit comme mandarin de l'État québécois.

Notre recherche nous a d'abord amené, au chapitre un, à définir et à situer l'œuvre de Séguin et son interprétation néo-nationaliste dans l'historiographie québécoise des cinquante dernières années, ce qui était essentiel pour bien

comprendre son apport à l'historiographie québécoise. Partant de l'œuvre de Lionel Groulx, nous avons tenu à poser un regard approfondi sur l'évolution de la conception de la nation et du nationalisme dans l'historiographie québécoise depuis les années 1920. Nous avons pu démontrer que Groulx accordait une grande place à la Providence dans sa conception de la nation. De conception organiciste, similaire à un individu, la nation chez Groulx, qui allait au-delà du territoire québécois, devait adhérer à une langue et à une culture communes pour être viable. Cette conception de la nation providentielle, organiciste et ethno-culturelle chez Groulx reflétait un nationalisme catholique et traditionaliste.

En ce qui a trait à Séguin, même si sa conception de la nation demeurait organiciste, nous avons pu constater, néanmoins, que sa conception politique de la nation où l'indépendance politique avec la maîtrise complète de l'État-nation devenait une nécessité absolue, évacuait toute référence à la Providence et à la tradition catholique canadienne-française, tout en se recentrant sur le territoire québécois. Dans sa pensée, la nation canadienne-française devenait québécoise à l'intérieur du territoire du Québec.

Les historiens Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin de l'Université Laval ont, quant eux, expliqué l'infériorité économique des Canadiens français à partir des mentalités et du facteur psychologique. Ils se sont distanciés de l'interprétation néo-nationaliste du drame de la Conquête tout en adhérant au fédéralisme et au nationalisme canadiens.

Les historiens modernistes, quant à eux, ont délaissé dans leurs recherches les problématiques reliées à la question nationale québécoise et à l'interprétation néo-nationaliste de l'École de Montréal pour embrasser les problématiques de l'histoire sociale. Ils ont voulu démontrer le caractère moderne du Québec contemporain en mettant l'accent sur les progrès sociaux et économiques que vécut la société québécoise après 1867. L'infériorité économique des Canadiens français et l'oppression nationale disparaissaient de leur écran radar.

Depuis dix ans, s'il est vrai qu'on assiste à un retour à la question nationale dans les débats entre historiens, il demeure que la pensée de Séguin continue à être occultée, notamment par l'historien Gérard Bouchard qui souhaite redéfinir la nation québécoise comme une entité francophone en Amérique du Nord qui n'aurait plus de lien avec le passé canadien-français porteur de ressentiment et non pertinent, à ses yeux, pour les nouveaux adhérents à la nation québécoise.

À la suite de ce bilan historiographique sur l'évolution de la conception de la nation et du nationalisme au Québec, nous nous sommes attardée, au chapitre deux, à l'influence de Séguin sur ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet. Nous avons pu constater qu'ils furent influencés par l'interprétation de Séguin au sujet des conséquences de la Conquête pour la nation canadienne après 1760. Toutefois, nous avons pu démontrer aussi que Guy Frégault s'était intéressé au problème de la Conquête avant sa rencontre avec Séguin. Donc, Guy Frégault aurait davantage effectué ses recherches en complémentarité avec Séguin. Pour ce qui est de Michel Brunet, nous pouvons dire qu'il fut le diffuseur de la pensée de Séguin tout au long de sa carrière. Cependant, sur certains aspects, il a quelque peu déformé l'interprétation de Séguin. Par exemple, au sujet de la présence d'une bourgeoisie canadienne en Nouvelle-France, nous avons constaté que Brunet survalorise le poids de cette bourgeoisie.

Après avoir analysé l'influence de Séguin sur ses deux premiers collègues, nous nous sommes penchée, au chapitre trois, sur la deuxième génération de disciples de Séguin représentée, ici, par les historiens André Lefebvre, Pierre Tousignant, Denis Vaugeois et Jean-Pierre Wallot. Tout d'abord, nous avons pu mesurer à quel point André Lefebvre a été influencé par le concept d'agir (par soi) collectif tout au long de sa carrière de professeur en pédagogie. À ses yeux, dans les *Normes* de Séguin, on retrouve toute une pédagogie de l'histoire. Pierre Tousignant, quant à lui, a repris l'interprétation néo-nationaliste dans sa thèse de doctorat sur *La Genèse et l'avènement de la constitution de 1791*, notamment en soutenant que les grands perdants de la division du Canada en deux territoires distincts furent les

marchands anglais qui ne purent contrôler la Chambre d'assemblée du Bas-Canada à partir de 1792. Cependant, contrairement à Séguin qui soutenait que 1791 était une erreur de la part de l'Angleterre puisque cette constitution avait encouragé le nationalisme des Canadiens français, Tousignant a démontré que la Constitution de 1791 n'était pas une étourderie de la part des dirigeants britanniques à Londres qui souhaitaient assurer leurs intérêts en dotant le Canada d'une constitution de nature conservatrice pour pallier toute velléité d'indépendance.

À l'intérieur de cette deuxième génération, il revient à Denis Vaugeois d'avoir publié une partie de l'œuvre de Séguin, dont sa thèse de doctorat sur *La « nation canadienne » et l'agriculture (1769-1850)* en 1970 et *L'idée d'indépendance au Québec, Genèse et historique* en 1968. De plus, comme nous l'avons souligné, Vaugeois a transmis fidèlement l'interprétation de son maître dans un livre intitulé : *L'Union des deux Canadas, Nouvelle Conquête? 1791-1840*. En ce qui a trait à Jean-Pierre Wallot, nous pouvons dire que sa thèse de doctorat sur *Le Bas-Canada sous l'administration de Craig* reprenait l'interprétation néo-nationaliste sur certains aspects, tout en se démarquant sur d'autres. Par exemple, tout en reconnaissant le caractère transcendant du conflit entre les deux nations, il a affirmé qu'une « lutte de classe a pu chevaucher le conflit racial » à partir de 1791 et qu'une série de crises aux niveaux politique, constitutionnel, économique, social culturel et religieux ont abouti aux Rébellions de 1837-38. Après 1966, Wallot s'est éloigné de l'interprétation néo-nationaliste et s'est intéressé davantage à l'histoire sociale et économique de la société bas-canadienne et a remis en question la primauté de la lutte nationale dans les conflits au Bas-Canada.

Quant à la troisième génération de disciples de Séguin, que nous retrouvons au chapitre quatre, ils sont peu nombreux. La plupart des historiens de cette génération qui ont eu Séguin comme professeur et qui ont fait par la suite une carrière dans le milieu universitaire, n'ont pas repris l'interprétation néo-nationaliste dans leurs recherches. Ils ont préféré s'intéresser à l'histoire sociale et au Québec moderne après 1850. Néanmoins, l'historien Robert Comeau et le sociologue Gilles

Bourque ont repris dans leurs recherches l'interprétation séguiniste, tout en apportant une analyse basée sur des concepts de la théorie marxiste. Les concepts de rapport de force et d'interaction des facteurs politique, économique et culturel, chers à Séguin, ont permis à Comeau et à Bourque d'analyser les rapports sociaux en terme de rapports de force et de pouvoirs. En partant des concepts séguinistes et de l'interprétation néo-nationaliste, Comeau et Bourque ont pu analyser la lutte des classes à travers la lutte nationale qui déformait les rapports sociaux à l'intérieur des deux groupes nationaux en présence.

Une fois le rideau tombé sur cette troisième génération de disciples, nous nous sommes intéressé, au chapitre cinq, à la place qu'avait pu détenir l'interprétation néo-nationaliste dans deux manuels d'histoire du Québec des années 1970. À la suite de l'analyse des deux manuels intitulés : *Canada-Québec, synthèse historique* (Vaugeois-Lacoursière) et *L'Amérique du Nord britannique* (Lahaise-Vallerand), nous pouvons affirmer que leur contenu respectif rejoint l'interprétation néo-nationaliste en ce qui a trait au sens à donner à la Conquête, à la Constitution de 1791, à l'Acte d'Union de 1840 et à la « Confédération » de 1867.

À la lumière de cette recherche où nous avons traité de l'influence de Séguin auprès de ses collègues et de ses étudiants-disciples, nous pouvons confirmer notre hypothèse de départ à savoir que la pensée de Séguin et son interprétation néo-nationaliste auraient davantage rayonné à travers les œuvres de ses collègues Guy Frégault et Michel Brunet et de celles des historiens André Lefebvre, Pierre Tousignant, Denis Vaugeois, Jean-Pierre Wallot et Robert Comeau, sans oublier l'œuvre du sociologue Gilles Bourque. De plus, nous pouvons ajouter à cette hypothèse de départ que l'interprétation néo-nationaliste a beaucoup essaimé grâce à l'enseignement qu'en ont fait ses étudiants-disciples devenus à leur tour professeurs d'université ou de collègue. Finalement, au cours des entrevues avec les disciples de Séguin, nous avons pu constater que son influence avait atteint la classe politique québécoise des années 1960 et 1970. À ce sujet, l'historien Ronald Rudin, dans son livre *Faire de l'histoire au Québec*, a reconnu que le premier ministre

« Jean Lesage, entendait mettre en œuvre un programme de gouvernement inspiré de la conception de l'histoire véhiculée depuis dix ans par les historiens de Montréal »¹. L'historien Serge Gagnon soutient, quant à lui, que « par son renouvellement de la pensée historique nationaliste, Séguin aura été l'idole des jeunes qui ont formé les premières assises du Parti Québécois »².

En ce qui a trait à l'œuvre de Maurice Séguin, les jeunes historiens et moins jeunes peuvent découvrir ou redécouvrir à nouveau ses *Normes* et son cours sur *L'histoire de deux nationalismes au Canada* qui furent publiés au cours des années 1990 chez l'éditeur Guérin grâce à l'initiative de l'historien André Lefebvre et au travail de l'historien Bruno Deshaies. Enfin, à l'automne 2005, la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM organisait, en collaboration avec la Fondation Lionel Groulx, un colloque intitulé : L'historien Maurice Séguin (1918-1984) et la société québécoise³.

Plus de vingt ans après sa mort, cette recherche sur l'influence de l'historien Maurice Séguin comble, sans aucun doute, un vide dans l'historiographie québécoise. Déjà, en 1987, l'historien Robert Comeau écrivait en introduction du livre hommage sur Séguin : « Pouvons-nous espérer que ce livre suscite suffisamment d'intérêt pour encourager quelques historiens ou historiennes à poursuivre la recherche sur la genèse et le cheminement de cette pensée ainsi que sur l'influence de cet historien qui a espéré ce pays québécois, pays qui n'est pas ce futur sans avenir ». À notre tour, pouvons-nous espérer voir naître d'autres recherches sur celui qui a pensé la nation québécoise d'une manière lucide et réaliste. Si lire Séguin, c'est découvrir la nécessité de l'indépendance pour toute nation qui veut être maître en son pays, c'est aussi comprendre pourquoi cette

¹ Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, p. 141.

² Serge Gagnon, *Le passé composé*, p. 122.

³ De ce colloque sont ressorties d'excellentes communications, notamment celle de l'historien Pierre Trépanier qui nous a explicité les postulats philosophiques de la pensée de Maurice Séguin. Pour les fins de ce mémoire, nous avons choisi de ne pas analyser les textes issus de ce colloque, puisqu'ils n'ont pas encore été publiés. Les éditions du *Septentrion* publieront les actes du colloque à l'automne 2006.

indépendance s'est avérée impossible jusqu'à ce jour pour la nation québécoise retenue par des « chaînes en or »⁴ au reste du Canada.

⁴ L'expression est de Maurice Séguin.

BIBLIOGRAPHIE

Monographies et articles de Maurice Séguin

Synthèse de l'évolution politique et économique des deux Canadas, notes polycopiées pour le cours Histoire du Canada 480, 1965-1966, 287p.

Histoire de deux nationalismes au Canada, texte établi, présenté et annoté par Bruno Deshaies, Montréal, Guérin, 1997, 454 p.

Une histoire du Québec, Vision d'un prophète, Présentation de Denis Vaugeois, Montréal Guérin 1995, 216 p.

La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique, Trois-Rivières, Boréal Express, 1970, 284 p.

L'idée d'indépendance au Québec. Genèse et historique, Trois-Rivières, Boréal Express, 1968, 66p.

« La Conquête et la vie économique des Canadiens », dans *Économie Québécoise*, sous la dir. de Robert Comeau, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1969, p. 345-361.

« Le régime seigneurial au pays du Québec, 1760-1864, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.1, no 3, décembre 1947, p. 382-402; vol.1, no 4, mars 1948, p. 519-532.

« Notre civilisation (1) -La défaite de 1760 a empêché le Canada français de devenir une nation se suffisant à elle-même », *Le Devoir*, 22 septembre 1953, p.8.

« Notre civilisation (11) - La lutte était inévitable entre les gouverneurs et les marchands anglais, au Canada, après 1760 », *Le Devoir*, 29 septembre 1953, p.5.

Monographies

- BERNARD, Jean-Paul, *Les Rébellions de 1837-1838*, Montréal, Boréal, 1983, 349 p.
- BERNARD, Jean-Paul, *Les Rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971, 394 p.
- BEAUCHEMIN, Jacques, *L'histoire en trop, La mauvaise conscience des souverainistes québécois?*, Montréal, VLB, 2002, 216 p.
- BOCK, Michel, *Quand la nation débordait les frontières, Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, HMH, 2004, 454 p.
- BOILY, Frédéric, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, 232 p.
- BOUCHARD, Gérard, *Les deux chanoines, Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, 314 p.
- BOUCHARD, Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB éditeur, 1999, 160 p.
- BOURQUE, Gilles, *Le Québec, La question nationale*, Paris, Maspero, 1979, 240 p.
- BOURQUE, Gilles, *Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840*, Montréal, Parti Pris, 1970, 350 p.
- BRUNET, Michel, *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775, De la Révolution canadienne à la Révolution américaine*, Montréal, Fides, 1969, 313 p.
- BRUNET, Michel, *Québec-Canada anglais : Deux itinéraires, Un affrontement*, Montréal, Éditions HMH, 1968, 309 p.
- BRUNET, Michel, *Les Canadiens et les débuts de la domination britannique 1760-1791*, Ottawa, Société historique du Canada, no 13, 1966, 26 p.
- BRUNET, Michel, *La présence anglaise et les Canadiens; Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, 1958, 323 p.
- BRUNET, Michel, *Canadiens et Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Fides, 1954, 173 p.
- COMEAU, Robert et Bernard Dionne (dir.), *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion, 1998, 162 p.

- COMEAU, Robert (édition préparée par), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains, suivi des Normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB, 1987, 307 p.
- COMEAU, Robert, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, Mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1971, 213 p. et appendices.
- COMEAU, Robert, Rosario Bilodeau, André Gosselin, Denise Julien, *Histoire des Canadas*, Montréal, HMH, 1971, 676 p.
- COMEAU, Robert (dir.), *Économie québécoise*, Montréal, PUQ, 1969, 495 p.
- DUMONT, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, 400p.
- DECHÈNE, Louise, *Habitants et Marchands de Montréal*, Paris, Plon, 1974, 588 p.
- FRÉGAULT, Guy, *Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'université d'Ottawa le 7 novembre 1980*, recueillis et présentés par Pierre Savard, Montréal, Bellarmin, 1981, 96 p.
- FRÉGAULT, Guy, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978, 240p.
- FRÉGAULT, Guy, *Chronique des années perdues*, Montréal, Leméac, 1976, 253 p.
- FRÉGAULT, Guy, *Le XVIIIe siècle canadien, Études*, Montréal, HMH, 1968, 388p.
- FRÉGAULT, Guy, *La Guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1955, 520 p.
- FRÉGAULT, Guy, *La Société canadienne sous le Régime français*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure no 3, 1954, 20 p.
- FRÉGAULT, Guy, *Le Grand Marquis, Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, Montréal et Paris, Fides, 1952, 481 p.
- FRÉGAULT, Guy, *François Bigot- Administrateur français*, Montréal, Les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1948, 2 vols, 442 et 415 p.
- FRÉGAULT, Guy, *La Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Édition Pascal, 1944, 285 p.
- GAGNON, Serge, *Le Passé composé, De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB, 1999, 192 p.

- GAGNON, Serge, *Quebec and Its Historians, the Twentieth Century*, Montreal, Harvest House, 1985, 205 p.
- HAMELIN, Jean, *Histoire du Québec*, Saint-Hyacinthe, Éditions Edisem, 1976, 538p.
- HAMELIN, Jean, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, PUL, 1960, 137 p.
- IGARTUA, José, *The merchants and negociants of Montreal, 1750-1775*, Michigan, Ann Arbor, 1976, 369 p.
- LAMARRE, Jean, *Le devenir de la nation québécoise, selon Maurice Séguin*, Guy Frégault et Michel Brunet, Sillery, Septentrion, 1993, 561 p.
- LEFEBVRE, André, *La Montreal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)*, Montréal, Guérin, 1970, 207 p.
- LEFEBVRE, André, *Les « Montrealers » et la crise politique du Bas-Canada, (juillet 1835- mars 1836)*, Mémoire prédoctorale (histoire), Université de Montréal, 1960, 191 p.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Passer à l'avenir: histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000, 194 p.
- MATHIEU, Geneviève, *Qui est Québécois? , Synthèse du débat sur la redéfinition de la nation*, Montréal, VLB, 2001, 144 p.
- NISH, James Cameron, *Les bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748*, Montréal, Fides, 1968, 202 p.
- OUELLET, Fernand, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, structure et conjoncture*, Montréal, Fides, 1966, 639 p.
- PARENT, Sébastien, *L'historiographie moderniste québécoise (1982-2002) : une production révisionniste? ,* Maîtrise en histoire, UQAM, 2003, 155 p.
- ROBERGE, Daniel, *Le traitement de la question nationale québécoise chez les historiens et les sociologues, 1960-1980*, Maîtrise en histoire, UQAM, 1999, 199 p.
- RUDIN, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, 280p.
- TOUSIGNANT, Pierre et Madeleine Dionne Tousignant, *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal Guérin, 1999, 276 p.

- TOUSIGNANT, Pierre, *La genèse et l'avènement de la Constitution de 1791*, Thèse de Ph. D. (histoire), Université de Montréal, 1971, 489 p.
- TOUSIGNANT, Pierre, *La Gazette de Montréal de 1791 à 1796*, Mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1960, 243 p.
- TRUDEL, Marcel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 320 p.
- VALLERAND, Noël et Robert Lahaise, *Le Québec sous le régime anglais, 1760-1867*, Réédition, Montréal, Lanctôt éditeur, 1999, 370 p.
- VAUGEOIS, Denis, *L'amour du livre, L'édition au Québec, ses petits secrets et ses mystères*, Sillery, Septentrion, 2005, 224 p.
- VAUGEOIS, Denis, Jacques Lacoursière et Jean Provencher, *Canada-Québec : Synthèse historique 1534-2000*, Sillery, Septentrion, 2000, 591 p.
- VAUGEOIS, Denis, *Québec 1792, Les acteurs, les institutions et les frontières*, Montréal, Fides, 1992, 172 p.
- VAUGEOIS, Denis, Jacques Lacoursière et Jean Provencher, *Canada-Québec : Synthèse historique*, Montréal, Éditions du nouveau pédagogique, 1970, 620 p.
- VAUGEOIS, Denis, *L'Union des deux Canadas. Nouvelle Conquête ?*, Trois-Rivières, Éditions du Soc, 1962, 241 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, *Le Bas-Canada : une histoire mouvante, Du conservatisme atavique à la rationalité limitée*, Sainte-Foy, CIEQ, 2000, 20 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, *Le Bas-Canada au tournant du 19^e siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, Société historique du Canada, no. 45, 1988, 24 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, *Un Québec qui bougeait, trame sociopolitique du Québec au tournant du XIX^e siècle*, Québec, Boréal Express, 1973, 345 p.
- WALLOT, Jean-Pierre et Gilles Paquet, *Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812, un essai d'économie historique*, Montréal, PUQ, 1973, 182 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, *Le Bas-Canada sous l'administration de Craig (1807-1811)*, Thèse de D. ès L. (histoire), Université de Montréal, 1965, 551 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, *La Querelle des prisons (1805-1807)*, Mémoire de M.A. (histoire), Université de Montréal, 1957, 89 p.

Articles

ARPIN, Roland, « Noël Vallerand, un albatros », *Le Devoir*, 8 août 1985.

BOURQUE, Gilles, Alfred Dubuc, André Lefebvre, Fernand Ouellet, Maurice Séguin et Jean-Pierre Wallot, « Origines et sens de 1837. Le débat », Session d'étude tenue lors de la réunion annuelle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française en mai 1970, *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, nos 2-3, hiver-printemps 2000, p. 288-314.

BOURQUE, Gilles et Luc Racine, « Histoire et Idéologie », dédié à Maurice Séguin, *Parti Pris*, vol. 4, nos 5-6, janvier-février 1967, p. 33 à 51.

BERNARD, Jean-Paul, « L'historiographie canadienne récente (1964-1994) et l'histoire des peuples du Canada », *Canadian Historical Review*, vol. 76, no 3, septembre 1995, p. 321-353.

BLAIN, Jean, « Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie au tournant des années 1960: la réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal; la voie des sociologues », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 3, décembre 1976, p. 323-362.

BLAIN, Jean, « Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie des années 1950-1960, Guy Frégault et l'école de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, no 2, septembre 1974, p. 163-186.

BLAIN, Jean, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale », préface à *La « nation canadienne » et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1970, p. 17-40.

BOUCHARD, Gérard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise: les chemins de la maturité », dans Fernand Dumont (dir.), *La société québécoise après 30 ans de changement*, Québec, IQRC, 1991, p.253-271.

BRUNET, Michel, « Feu M. Séguin. Les étapes de l'historien et du maître à penser », *Le Devoir*, 8 septembre 1984, p. 11et14.

BRUNET, Michel, « Mes années de formation, le révisionnisme de la décennie cinquante et mes engagements », dans Guy Rocher (dir.), *Continuité et rupture : les sciences sociales au Québec*, vol .1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 45-50.

BRUNET, Michel, « Guy Frégault : l'itinéraire d'un historien de *La civilisation de la Nouvelle-France (1944) à La Guerre de la Conquête (1955)*, dans Guy

Frégault (1918-1977), Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, Bellarmin, 1981, p. 27-39.

BURGESS, Joanne, « L'histoire du Québec : Tendances récentes et enjeux », dans *Le traité de la culture*, Québec, PUL, 2002, p. 39.

COMEAU, Robert, « Les séparatistes de 1936-1937, Paul Bouchard et *La Nation* », *Cap aux diamants*, no 53, printemps 1998, p. 26-29.

COMEAU, Robert et Paul-André Linteau, « Une question historiographique : une bourgeoisie en Nouvelle-France ? », dans Robert Comeau (dir.), *Économie québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1969, p. 311-323.

DION, Léon, « Le Nationalisme Pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, no 18, novembre 1957, p. 3-18.

FECTEAU, Jean-Marie, « Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin », *Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3, septembre 1999, p. 440-463.

FECTEAU, Jean-Marie, « La quête d'une histoire normale : réflexions sur les limites épistémologiques du révisionnisme au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, no 2, hiver 1996, p. 31-38.

GAGNON, Lysiane, « Un grand professeur », *Le Devoir*, 8 août 1985.

GAGNON, Serge « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, vol. 16, no 83, janvier 1966, p. 4-19.

LAPALME, Michel, « Le nouveau chanoine Groulx s'appelle Séguin », *Le Magazine Maclean*, vol. 6, no 4, avril 1966, p. 16, 48, 50, 54.

LEFEBVRE, André, « Maurice Séguin, Maître à penser l'histoire » dans Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (dir.), *Les Normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, p. 37-46.

LEFEBVRE, André, « Le professeur Maurice Séguin et ses Normes, préface en manière de témoignage », *La Presse pédagogique*, février 1979, p. 5 à 8.

LINTEAU, Paul-André, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, vol. 25, no 3, juin 1983, p. 34-47.

OUELLET, Fernand, « La modernisation de l'historiographie québécoise et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 26, no 1, 1985, p. 11-83.

- OUELLET, Fernand, « Les classe dominantes au Québec 1760-1840. Bilan historiographique », *RHAF*, vol. 38, no 2, automne 1984, p. 223-243.
- OUELLET, Fernand, « Maurice Séguin, « L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique » (Compte rendu), *RHAF*, vol. 22, no 4, mars 1969, p. 637-643.
- OUELLET, Fernand, « Le Nationalisme canadien-français : De ses origines à l'insurrection de 1837 », *Canadian Historical Review*, Vol. XLV, no. 4, décembre 1964, p. 277 à 292.
- RUDIN, Ronald, « La quête d'une société normale. Critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, no 2, hiver 1995, p. 9-42.
- SAVARD, Pierre, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise (1947-1972) », *Recherches sociographiques*, vol. 15, no 1, janvier-avril 1974, p. 77-96.
- TOUSIGNANT, Pierre, « Maurice Séguin, Maître à penser de l'école néo-nationaliste de Montréal: La genèse de son interprétation néo-nationaliste et ses premiers disciples Guy Frégault et Michel Brunet », *Cahiers d'histoire*, vol. 1, no 1, printemps 1981, p. 5-18.
- TOUSIGNANT, Pierre, « L'incorporation de la province de Québec dans L'Empire britannique. De la Proclamation royale à l'Acte de Québec », *Dictionnaire biographique du Canada*, 1980, p. XXXiV-liii.
- TOUSIGNANT, Pierre, « Problématique pour une nouvelle approche de la constitution de 1791 », *RHAF*, vol. 27, no 2, septembre 1973, p. 181-234.
- TOUSIGNANT, Pierre, « À la mémoire de Maurice Séguin », *Le Devoir*, 30 août 1984, p. 8.
- VAUGEOIS, Denis, « Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête* », dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XXe siècle*, Sillery, Septentrion, 2006, 292 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, « À la recherche de la nation: Maurice Séguin (1918-1984) », *RHAF*, vol. 38, no 4, printemps 1985, p. 569-590.
- WALLOT, Jean-Pierre, « L'histoire et la recherche du sens », *RHAF*, vol. 37, no 4, mars 1984, p. 534-535 et 538.

- WALLOT, Jean-Pierre, « L'histoire et le néo-nationalisme des années 1947-1970 », dans *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, sous la direction de Guy Rocher, Montréal, PUM, 1984, p. 111-116.
- WALLOT, Jean-Pierre, « Le Bas-Canada au début du XIXe siècle: une hypothèse », *RHAF*, vol. 25, no 1, juin 1971, p. 39-61.
- WALLOT, Jean-Pierre, « Canada 1760-1850: anamorphoses et prospectives », dans *Économie québécoise*, sous la direction de Robert Comeau, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1969, p. 255-300.
- WALLOT, Jean-Pierre, « La crise sous Craig (1807-1811) : Nature des conflits et historiographie », *La société historique du Canada*, Communication historique présentée à l'assemblée annuelle tenue à Ottawa les 7-10 juin 1967, p. 59-74.
- WALLOT, Jean-Pierre, « Le Canada français : classe sociale, idéologie et infériorité économique + Notes bibliographiques sur Séguin », *RHAF*, vol. 20, no 3, décembre 1966, p. 477- 498.
- WALLOT, Jean-Pierre, « L'histoire du Canada, l'histoire de deux séparatismes », *Conférence prononcée devant le Club Rotary de Salaberry de Valleyfield*, le 14 septembre 1965, Fonds Maurice Séguin, p. 1-17.